



**PHASE 2. ÉVALUATION  
INTERREG V-A ESPAGNE-  
FRANCE-ANDORRE  
POCTEFA 2014-2020**

**E8. Emploi – formation  
(Axe 5, PI 8CTE, OS 9)**

RAPPORT FINAL D'ÉVALUATION.  
NOVEMBRE 2022

**Direction :**

Communauté de Travail des Pyrénées. Autorité de Gestion du Programme Opérationnel Interreg V-A Espagne-France-Andorre 2014-2020.

**Réalisé par :**

CONSIDERA 

**Équipe technique :**

Considera Group, S.L. : Eva Herrera  
Ana Cirera  
Beatriz Azanza  
Mercedes Aguilar  
C Consulting / Prisme: Nuno Vaz Silva  
Daniel Poulénard

**Conception et mise en page de la couverture :**

Considera Group, S.L.

(image de couverture : Freepik)

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. Présentation</b> .....	<b>6</b>
<b>2. L'évaluation « Emploi et formation »</b> .....	<b>8</b>
2.1 Objectif et portée de l'évaluation .....	8
2.2. Approche d'évaluation .....	10
2.3 Limites de l'évaluation .....	13
<b>3. Aperçu de l'intervention</b> .....	<b>14</b>
3.1 Le Programme POCTEFA 2014-2020 .....	14
3.2 Objectif et approche de l'analyse de l'intervention .....	17
3.3 Caractéristiques de l'intervention .....	17
3.4 Caractéristiques des partenaires de projets.....	24
<b>4. L'efficacité de l'OS 9 du Programme</b> .....	<b>28</b>
4.1 Objectif et approche de l'analyse d'efficacité .....	28
4.2 Réalisation des résultats des projets sur la promotion et le développement des compétences, des systèmes de formation et de l'accès à l'emploi (OS 9) .....	29
4.3 Contribution des projets de l'OS 9 à l'égalité des sexes.....	51
4.4 Impact environnemental des projets de l'OS 9 .....	52
<b>5. Conclusions</b> .....	<b>55</b>
5.1 Réponse aux questions d'évaluation .....	55
5.2. Bonnes pratiques.....	61
<b>6. Recommandations</b> .....	<b>65</b>
Résumé des tâches d'évaluation .....	69
Données et sources d'information secondaires .....	70
Outils pour générer des informations primaires .....	71

## INDEX DES FIGURES

Figure 1. Portée de l'évaluation E8.....	9
Figure 2. Portée programmatique de l'évaluation E8.....	9
Figure 3. Schéma de l'évaluation E8 « Emploi et formation » .....	11
Figure 4. Zone de coopération POCTEFA 2014-2020 .....	14
Figure 5. Répartition du budget par axe.....	14
Figure 6. Logique d'intervention en matière d'emploi et de formation (Axe 5, PI 8CTE, OS 9) .....	16
Figure 7. Schéma de l'analyse de l'intervention de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9 .....	17
Figure 8. Distribution territoriale des projets de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9 (NUTS3) .....	19
Figure 9. Dimension territoriale des projets de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9.....	21
Figure 10. Années de début et de fin des projets de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9.....	22
Figure 11. Degré d'avancement de la mise en œuvre physique des projets de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9.....	23
Figure 12. Typologies des partenaires des projets de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9.....	25
Figure 13. Distribution territoriale des entités bénéficiaires des projets de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9 (NUTS3) .....	26
Figure 14. Profil des partenaires et des chefs de file de projets, Axe 5, PI 8CTE, OS 9.....	27
Figure 15. Schéma d'analyse de l'efficacité de l'Axe 5 (PI 8CTE, OS 9) .....	28
Figure 16. Actions pour l'amélioration de la connaissance du marché du travail transfrontalier par les bénéficiaires, PI 8CTE, OS 9 .....	30
Figure 17. Perception des bénéficiaires sur la contribution des projets à une meilleure compréhension des conditions d'accès au marché du travail transfrontalier.....	32
Figure 18. Perception des bénéficiaires sur la valeur ajoutée de l'offre de formation développée par les projets .....	35
Figure 21. Perception des bénéficiaires sur la contribution des projets à l'accès à l'emploi .....	42
Figure 20. Contribution à la création et à la consolidation d'emplois (nombre de projets) .....	42
Figure 22. Perception par les bénéficiaires de la contribution des projets à la mobilité transfrontalière.....	46
Figure 23. Profil du public participant aux actions de formation développées par les projets.....	49
Figure 24. Perception des bénéficiaires sur l'adaptation de la formation aux besoins du groupe cible.....	49
Figure 25. Principales mesures d'adaptation aux besoins du public cible .....	50
Figure 26. Perception de la contribution aux progrès de l'égalité entre les femmes et les hommes .....	52
Figure 27. Incidence environnementale des projets Axis 5, PI 8CTE, OS 9.....	53

## INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1. Matrice d'évaluation « Emploi et formation » .....	12
Tableau 2. Structure de programmation et enveloppe financière pour l'Axe 5 .....	15
Tableau 3. Résumé de la mise en œuvre des projets d'emploi et de formation du Programme, Axe 5, PI 8CTE, OS 9 .....	17
Tableau 4. Dimension financière des projets analysés .....	18
Tableau 5. Liste des projets approuvés dans l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9 .....	20
Tableau 6. Dimension financière et des partenariats des projets de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9 .....	21
Tableau 7. Taux d'exécution financière globale de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9 .....	24
Tableau 8. Entités bénéficiaires par pays d'origine .....	26
Tableau 9. Indicateurs de productivité et de résultats du Programme, Axe 5, PI 8CTE, OS 9 .....	29
Tableau 11. Synthèse des études et analyses réalisées .....	31
Tableau 12. Synthèse de l'état d'avancement de l'indicateur de productivité 5P2 de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9 .....	33
Tableau 13. Synthèse de la nouvelle offre de formation développée par les projets de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9 .....	34
Tableau 10. Synthèse de l'état d'avancement de l'indicateur de résultat pour l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9 .....	37
Tableau 14. Évolution de l'emploi dans l'espace POCTEFA (NUTS 3), en milliers de personnes (2016-2019) .....	40
Tableau 15. Évolution du taux de chômage dans l'espace POCTEFA (NUTS 3, %), 2016-2021 .....	41
Tableau 16. Emplois directs et indirects créés dans le cadre des projets de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9 .....	43
Tableau 17. Synthèse de l'état d'avancement de l'indicateur de productivité 5P1, Axe 5, PI 8CTE, OS 9 .....	44
Tableau 18. Synthèse des réseaux de coopération établis .....	45
Tableau 19. Principaux groupes cibles et types de bénéficiaires des actions, Axe 5, PI 8CTE, OS 9 .....	48
Tableau 20. Synthèse des réponses aux questions d'évaluation .....	56
Tableau 21. Liste des projets sélectionnés comme bonnes pratiques, Axe 5, PI 8CTE, OS 9 .....	61
Tableau 22. Fiche technique sur l'enquête .....	71
Tableau 23. Fiche technique des entretiens .....	72
Tableau 24. Fiche technique du focus group .....	73

## 1. Présentation

Ce document, appelé « Rapport final d'évaluation », présente des résultats de l'évaluation E8 « Emploi et formation » incluse dans la phase II du plan d'évaluation du Programme INTERREG V A Espagne-France-Andorre.

L'évaluation a été réalisée entre les mois de mars et décembre 2022 par Grupo Considera, S.L., sous la direction de la Communauté de Travail des Pyrénées (CTP), autorité de gestion du Programme et responsable de la mise en œuvre du plan d'évaluation POCTEFA 2014-2020.

Le rapport final d'évaluation est divisé en six chapitres et une annexe méthodologique. Les deux premiers chapitres sont de nature introductive, suivis d'un troisième chapitre contextualisant l'intervention dans laquelle les projets analysés sont intégrés. Le quatrième chapitre présente les résultats de l'analyse de l'efficacité et de l'impact des projets de l'OS 9 « Promouvoir le potentiel endogène, le développement des systèmes de formation et les compétences des habitants du territoire transfrontalier afin d'améliorer l'accès à l'emploi », au sein de l'Axe prioritaire 5 du Programme « Renforcer les compétences et l'inclusion dans les territoires », Priorité d'investissement 8 CTE « Promouvoir des emplois durables et de qualité et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre par l'intégration des marchés du travail transfrontaliers, y compris la mobilité transfrontalière, les initiatives locales conjointes en matière d'emploi, les services d'information et de conseil et la formation conjointe ».

Le rapport se termine par les conclusions du processus d'évaluation et une série de recommandations d'amélioration. Le document est accompagné d'une annexe méthodologique.

### 1. Présentation

Brève introduction au document, détaillant son contenu et sa structure.

### 2. L'évaluation « Emploi et formation »

Il se concentre sur une description de l'objectif de l'évaluation et de sa portée, ainsi que sur l'approche du processus d'évaluation. Il contient la matrice d'évaluation qui résume les critères, les questions, les indicateurs et les sources d'information.

### 3. Aperçu de l'intervention

L'objectif de l'évaluation est contextualisé, avec une description générale du POCTEFA 2014-2020 et des projets évalués en particulier. Il comprend une analyse de la mise en œuvre de l'OS 9 de l'Axe 5 du Programme.

### 4. L'efficacité de l'OS 9 du Programme

Il comprend les résultats de l'évaluation de l'efficacité des actions menées dans le domaine de la formation et de l'emploi (Axe 5 OS 9), ainsi que l'impact environnemental de ces projets et leur effet sur l'égalité homme-femme.

### 5. Conclusions

Il apporte une réponse synthétique et concluante aux questions d'évaluation prioritaires, secondaires et complémentaires. Il comprend également une sélection de bonnes pratiques identifiées tout au long du processus d'évaluation.

## 6. Recommandations

Les recommandations de l'exercice d'évaluation sont incluses, dans le but de contribuer à l'amélioration de l'efficacité et de l'impact des actions d'emploi et de formation.

## ANNEXE MÉTHODOLOGIQUE

Il comprend des informations détaillées sur des aspects spécifiques de la méthodologie appliquée au processus d'évaluation, tels que les sources et les données consultées, les fiches techniques des outils de génération d'informations appliqués, etc.

## 2. L'évaluation « Emploi et formation »

### 2.1 Objectif et portée de l'évaluation

Dans la période de programmation 2014-2020, la Commission européenne a renforcé la logique de résultats dans la politique de cohésion en donnant à l'évaluation une importance stratégique, en se concentrant sur la mesure de l'efficacité et de l'impact des Programmes opérationnels, contrairement aux périodes précédentes où les évaluations étaient davantage axées sur la mise en œuvre.

Le règlement (UE) n° 1303/2013 portant dispositions communes sur les Fonds européens structurels et d'investissement (Fonds ESI) détermine que des évaluations doivent être réalisées « pour améliorer la qualité de la conception et de la mise en œuvre des Programmes, ainsi que pour évaluer leur efficacité, leur efficience et leur impact »<sup>1</sup>.

Conformément aux dispositions du règlement susmentionné, la Communauté de travail des Pyrénées (CTP), en tant qu'autorité de gestion du Programme opérationnel INTERREG V A Espagne-France-Andorre 2014-2020 (ci-après, POCTEFA 2014-2020 ou le Programme), a identifié les évaluations pertinentes pour cette période, qui sont présentées de manière structurée dans le plan d'évaluation du Programme, couvrant les 5 axes d'intervention du POCTEFA, ainsi que l'axe d'assistance technique.

Le plan d'évaluation est divisé en deux phases, l'une jusqu'en 2020 et l'autre jusqu'en 2024, et contient 12 évaluations, chacune avec un but différent, ainsi que des objectifs et des questions évaluatives spécifiques à son sujet d'évaluation.

La phase II du plan d'évaluation POCTEFA 2014-2020 est en cours d'élaboration, dans laquelle deux types d'évaluations sont distingués :

- 4 évaluations thématiques, dont l'objet d'évaluation correspond à 1 ou 2 objectifs spécifiques intégrés dans les axes 2, 3, 4 et 5 (évaluations E5, E6, E7 et E8).
- 2 évaluations transversales intégrant l'ensemble de la structure programmatique du POCTEFA 2014-2020 (évaluations E9 et S3).

Dans ce contexte, cette **évaluation thématique « Emploi et formation »** (codée E8 dans le plan d'évaluation du Programme) a été réalisée avec l'**objectif** suivant :

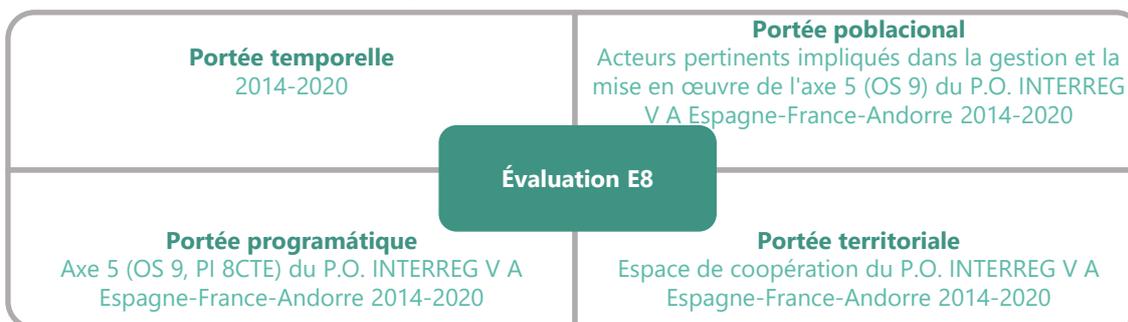
- *Déterminer l'efficacité du Programme en termes d'intégration transfrontalière du marché du travail et sa contribution à la création d'emplois sur le territoire transfrontalier.*

En plus de cet objectif, l'évaluation examinera les **effets sur les questions spécifiques de l'emploi temporaire**, étant donné qu'une proportion importante de l'emploi transfrontalier est caractérisée par la saisonnalité, en particulier dans le secteur du tourisme.

<sup>1</sup> Titre V, chapitre II, section II, article 54.

Compte tenu de l'objectif final de l'évaluation, et conformément aux dispositions du Plan d'évaluation et des Spécifications techniques qui régissent la passation des marchés d'assistance technique externe pour le développement de cette évaluation, l'exercice d'évaluation a porté sur l'étude de l'efficacité de l'Objectif spécifique 9 du Programme « Promouvoir le potentiel endogène, le développement des systèmes de formation et les compétences des personnes dans le territoire transfrontalier afin d'améliorer l'accès à l'emploi » (OS 9).

Figure 1. Portée de l'évaluation E8

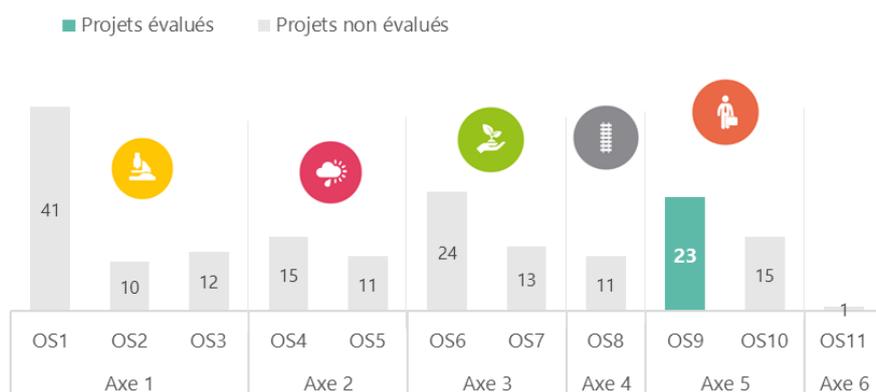


Source : Élaboration interne.

L'évaluation porte donc uniquement sur les projets qui ont été soutenus dans le cadre de l'Axe 5 « Renforcer les compétences et l'inclusion dans les territoires », au titre de la priorité d'investissement 8 CTE « Promouvoir un emploi durable et de qualité et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre par l'intégration des marchés du travail transfrontaliers, y compris la mobilité transfrontalière, les initiatives locales conjointes en matière d'emploi, les services d'information et de conseil et la formation conjointe », OS 9.

Au total, 23 projets ont été analysés, ce qui représente 13,1% du nombre total de projets soutenus (176) et 7,4% de l'investissement FEDER programmé (13,9 millions d'euros sur 189,1 millions d'euros).

Figure 2. Portée programmatique de l'évaluation E8



Source : Élaboration interne basée sur les données SIGEFA (juillet 2022).

## 2.2. Approche d'évaluation

L'**approche évaluative** appliquée est mixte (combinant des aspects quantitatifs et qualitatifs), globale et systémique, multidimensionnelle (incluant des variables qui affectent différents domaines d'action), participative, et intègre la perspective de genre et le principe d'égalité de traitement et de non-discrimination.

Elle est basée sur des critères qui sont le fruit de bonnes pratiques d'évaluation et des exigences spécifiques de ce processus d'évaluation. Cette approche fournit des réponses aux questions évaluatives liées aux critères d'évaluation suivants :

- **La mise en œuvre**, qui évalue la manière dont la stratégie d'intervention du Programme s'est concrétisée.
- **L'efficacité**, qui consiste à évaluer dans quelle mesure les objectifs prévus ont été atteints grâce aux résultats obtenus lors de la mise en œuvre.

La conception méthodologique est basée sur les indications établies dans le Plan d'évaluation pour l'évaluation thématique E8, envisageant l'analyse de 2 dimensions :

- **La mise en œuvre de l'Axe 5 (OS 9)**, en tant qu'élément clé du processus global d'évaluation pour obtenir la connaissance de ce qui a été effectivement réalisé, cette connaissance étant nécessaire pour l'évaluation ultérieure du reste des dimensions abordées.
- **L'efficacité de l'Axe 5 (OS 9)**, y compris une analyse des résultats obtenus.

L'évaluation de chacune des dimensions a été abordée en considérant une série de domaines ou de variables d'analyse spécifiques, qui répondent à ce qui est établi dans le plan d'évaluation susmentionné. La participation des acteurs clés a été déterminée par les profils qui ont été directement impliqués dans la conception, la mise en œuvre, la gestion et l'évaluation du POCTEFA 2014-2020 :

- **Les gestionnaires du Programme**, y compris le personnel technique du Secrétariat conjoint, pour leur expertise technique, administrative et financière associée à la gestion du Programme.
- **Partenariat**, y compris les membres institutionnels du Programme tels que les Autorités nationales, les Régions, les Communautés autonomes et les Départements.
- **Les gestionnaires de projet**, en tant qu'entités responsables de la mise en œuvre des projets et de l'obtention des résultats.

Figure 3 Schéma de l'évaluation E8 « Emploi et formation »



Source : Élaboration interne.

L'application de cette approche a permis de répondre aux questions d'évaluation prévues, tant de nature prioritaire que secondaire, ainsi qu'à d'autres questions supplémentaires pertinentes pour leur contribution aux objectifs de l'évaluation, convenues entre l'équipe d'évaluation et le Secrétariat conjoint du POCTEFA 2014-2020.

La matrice d'évaluation (Tableau 1) présente toutes les questions d'évaluation, classées selon les critères d'évaluation appliqués, et indiquant les sources de vérification utilisées pour y répondre (informations secondaires ou informations primaires générées lors du travail de terrain). Les questions sont accompagnées d'un code graphique permettant d'identifier s'il s'agit de questions prioritaires, secondaires ou supplémentaires.

L'annexe méthodologique contient une description détaillée de tous les aspects qui composent la méthodologie et les outils appliqués pour obtenir et analyser les informations nécessaires à la réalisation de l'évaluation.

Tableau 1. Matrice d'évaluation « Emploi et formation »

Critère	Questions d'évaluation		Sources de vérification	
			Infos secondaires.	Travail de terrain
<b>Mise en œuvre</b>	+	AD-1 Comment et dans quelle mesure l'intervention du Programme dans le domaine de l'emploi et de la formation est-elle mise en œuvre ?	Docs. POCTEFA Autre	Enquêtes Entretiens
<b>Efficacité</b>	★	8.1.1 Comment le Programme (OS 9) a-t-il cherché à améliorer la connaissance de la situation du territoire transfrontalier en termes de compétences et d'emploi ?	Docs. POCTEFA	Enquêtes Entretiens Groupe de discussion
	★	8.1.2 De quelle manière le Programme (OS 9) a-t-il essayé d'améliorer l'adéquation de l'offre de formation avec le profil des atouts du territoire et les besoins des entreprises ?	Docs. POCTEFA	Enquêtes Entretiens Groupe de discussion
	★	8.1.3 Comment le Programme (OS 9) a-t-il cherché à améliorer les compétences de la population du territoire transfrontalier ?	Docs. POCTEFA	Enquêtes Entretiens Groupe de discussion
	★	8.2 Les projets soutenus dans le cadre de l'OS 9 ont-ils contribué à réduire les obstacles à la mobilité transfrontalière des personnes dans l'accès à la formation et à l'emploi (reconnaissance des diplômes, environnement favorable, information sur les modalités d'emploi de part et d'autre de la frontière, etc.) ?	Docs. POCTEFA	Enquêtes Entretiens
	★	8.3 Dans quelle mesure les actions de formation et d'insertion soutenues dans le cadre de l'OS 9 ont-elles principalement touché le groupe cible (demandeurs d'emploi, reconversion, étudiants, apprentis et stagiaires) ?	Docs. POCTEFA	Enquêtes Entretiens
	★	8.4.1. Dans quelle mesure les projets soutenus dans le cadre de l'OS 9 ont-ils contribué à la mise en réseau des acteurs de la formation, de l'emploi et de l'insertion professionnelle ?	Docs. POCTEFA	Enquêtes Entretiens
	✓	8.4.2 Quels avantages ces acteurs retirent-ils de leur participation à un réseau ? Ces avantages tendent-ils à assurer le fonctionnement des réseaux au-delà du soutien du Programme ?	-	Enquêtes Entretiens
	+	AD-2 Dans quelle mesure le POCTEFA 2014-2020 a-t-il contribué à faire progresser l'égalité des chances entre les femmes et les hommes sur le territoire transfrontalier ?	Docs. POCTEFA	Enquêtes
	+	AD-3 Dans quelle mesure les effets potentiels sur l'environnement identifiés dans l'évaluation environnementale stratégique du POCTEFA 2014-2020 se sont-ils matérialisés suite au développement des projets soutenus par l'OS 9 ?	Docs. POCTEFA	Enquêtes
★	<i>Questions d'évaluation prioritaires</i>			<i>Questions d'évaluation supplémentaires</i>
✓	<i>Questions d'évaluation secondaire</i>			

Source : Élaboration interne.

## 2.3 Limites de l'évaluation

Le développement de ce processus d'évaluation a été marqué par une série de circonstances qui ont conditionné et limité les résultats de l'évaluation.

L'approche méthodologique mixte appliquée implique que l'analyse des informations documentaires générées par le système de suivi et de gestion du Programme est combinée, dans la mesure du possible, avec des informations obtenues par le biais d'entretiens, d'enquêtes et d'un groupe de discussion, bien que l'évaluation de certaines questions, telles que les avantages de la participation aux réseaux, soit basée uniquement sur l'analyse des perceptions recueillies par le biais d'enquêtes et d'entretiens.

Deuxièmement, l'évaluation a été affectée par une série d'éléments qui ont conditionné la qualité des informations disponibles pour réaliser les différentes analyses prévues.

L'équipe d'évaluation a rencontré d'importantes difficultés pour obtenir les informations primaires nécessaires par le biais d'enquêtes auprès des entités bénéficiaires et des chefs de file des projets analysés. Cela a conduit à un faible taux de réponse global<sup>2</sup> (encore plus faible parmi les partenaires de projets), malgré les nombreux rappels envoyés et les efforts de soutien déployés par le Secrétariat Conjoint du Programme. Néanmoins, le niveau de représentativité de l'échantillon obtenu est considéré comme acceptable, avec une marge d'erreur globale de 11,71% pour un niveau de confiance de 95%,  $p=q=50$ , ce qui inclut une représentation adéquate des projets faisant l'objet de cette évaluation<sup>3</sup>.

En ce qui concerne les informations secondaires auxquelles l'équipe d'évaluation a eu accès, il convient de noter qu'il existe certaines faiblesses qui affectent la profondeur et la portée des analyses qui peuvent être effectuées sur la base de ces informations.

La principale faiblesse est liée à la disponibilité et à la qualité des informations fournies par les projets eux-mêmes dans le processus de suivi, de clôture et de justification des actions. Les rapports intermédiaires et les rapports finaux, qui sont produits par les chefs de file et accompagnent les déclarations de dépenses, sont un outil à fort potentiel pour fournir des connaissances sur des questions telles que les résultats, l'impact ou la durabilité des projets terminés, mais ils ne sont pas disponibles pour tous les projets analysés.

Bien que la plupart des projets évalués aient fait l'objet de rapports<sup>4</sup>, l'équipe d'évaluation n'a pas été en mesure d'analyser ces informations pour 2 des 23 projets considérés<sup>5</sup>. En outre, un très petit nombre de rapports finaux étaient disponibles (3 sur les 21 projets ayant produit des rapports<sup>6</sup>), ce qui implique que les informations contenues dans la plupart des rapports analysés ne couvrent pas la totalité de la mise en œuvre des projets et se réfèrent à des périodes limitées et non à l'intégralité de leurs périodes de mise en œuvre respectives.

En ce sens, le manque d'homogénéité en termes de profondeur, de spécificité ou de détails fournis par les chefs de file de projets dans ces rapports doit également être noté comme une autre faiblesse des informations utilisées.

<sup>2</sup> Un total de 46 réponses a été obtenu (sur 132 contacts), soit un taux de réponse de 34,8%.

<sup>3</sup> Des contributions ont été reçues de 21 des 23 projets couverts par l'évaluation.

<sup>4</sup> A partir de juillet 2022, en considérant les rapports déposés dans SIGEFA.

<sup>5</sup> ESTOC 2020 (EFA306/19) et TPC (EFA316/19).

<sup>6</sup> De mar a mar (EFA076/15), ETESS (EFA041/15) et Iraslegaiak AEN (EFA252/16).

## 3. Aperçu de l'intervention

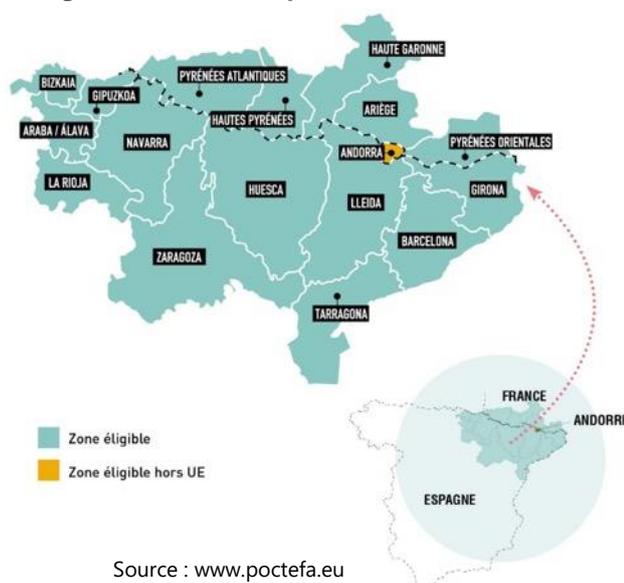
### 3.1 Le Programme POCTEFA 2014-2020

POCTEFA 2014-2020 est la cinquième génération de soutien financier de l'UE visant à renforcer l'intégration économique et sociale du territoire frontalier de l'Espagne, de la France et d'Andorre. Il cofinance des projets qui favorisent le développement durable de la zone par le biais de la coopération transfrontalière, en contribuant à réduire les écarts de développement du territoire et à unir les forces pour parvenir au développement durable de la région et à la cohésion des régions qui la composent (Nouvelle-Aquitaine et Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, en France, Euskadi, Navarre, La Rioja, Aragon et Catalogne, en Espagne, et la Principauté d'Andorre).

Figure 4. Zone de coopération POCTEFA 2014-2020

L'allocation de l'Union européenne (UE) par le biais du Fonds européen de développement régional (FEDER) accordée à POCTEFA 2014-2020 est de 177,9 millions d'euros<sup>7</sup>. Le taux d'intervention du FEDER géré par POCTEFA dont bénéficient les projets est de 65% du financement, sauf en cas d'aide d'État. Ainsi, le budget 2014-2020 de POCTEFA se traduit par environ 274 millions d'euros d'investissement total.

A ce jour, le POCTEFA 2014-2020 a programmé la totalité du FEDER disponible pour cette période de programmation dans 176 projets répartis en 3 appels.



Source : www.poctefa.eu

Ces projets sont répartis dans les 5 axes d'intervention du Programme, plus 1 axe d'assistance technique, 9 priorités d'investissement et 10 objectifs spécifiques, selon la version 3.0 du Programme approuvée en avril 2020 :

**Axe 1.** Stimuler l'innovation et la compétitivité.

**Axe 2.** Promouvoir l'adaptation au changement climatique ainsi que la prévention et la gestion des risques.

**Axe 3.** Promouvoir la protection, la valorisation et l'utilisation durable des ressources locales.

**Axe 4.** Promouvoir la mobilité des biens et des personnes.

**Axe 5. Renforcement des compétences et inclusion dans les territoires.**

Figure 5 Répartition du budget par axe



Source : www.poctefa.eu

<sup>7</sup> 189,3 millions d'euros si l'on inclut le montant du FEDER pour l'axe 6 Assistance technique du Programme.

L'Axe prioritaire 5 du POCTEFA 2014-2020 est structuré en deux priorités d'investissement (PI), chacune directement liée à un seul objectif spécifique (OS). L'évaluation, dont les résultats sont présentés dans ce rapport, se concentre sur le premier d'entre eux, l'OS 9, relatif à la formation et à l'emploi sur le territoire transfrontalier.

**Tableau 2. Structure de programmation et enveloppe financière pour l'Axe 5**

Axe prioritaire	Objectif thématique (OT)	Priorité d'investissement (PI)	Objectif spécifique (OS)	Dotation financière (M€)
 <b>Axe 5 :</b> Renforcement des compétences et inclusion dans les territoires	OT 8 - Promouvoir la durabilité et la qualité de l'emploi et encourager la mobilité de la main-d'œuvre	PI 8 ETC. Promouvoir un emploi durable et de qualité et soutenir la mobilité de la main-d'œuvre par l'intégration des marchés du travail transfrontaliers, y compris la mobilité transfrontalière, les initiatives locales conjointes en matière d'emploi, les services d'information et de conseil et la formation conjointe.	OS 9 : Promouvoir le potentiel endogène, le développement des systèmes de formation et des compétences des personnes du territoire transfrontalier afin d'améliorer l'accès à l'emploi.	12,4 M€ (6,58 % du FEDER alloué au Programme)
	OT9 : promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la pauvreté et toutes les formes de discrimination	PI 9a. Investissement dans des infrastructures sociales et de santé qui contribuent au développement national, régional et local et réduisent les inégalités en matière de santé, et promotion de l'inclusion sociale par un meilleur accès aux services sociaux, culturels et récréatifs et par la transition des services institutionnels vers les services locaux.	OS10 : Améliorer l'accès aux services	14,2 M€ (7,52% du FEDER alloué au Programme)

Source : POCTEFA 2014-2020 (V3 approuvée le 03.04.2020).

L'Axe prioritaire 5 dans son ensemble est le deuxième plus petit en termes d'enveloppe financière du Programme (14,5% du soutien FEDER). L'objectif spécifique 9 représente moins de 7% de l'aide du FEDER pour l'ensemble du Programme.

L'objectif du POCTEFA 2014-2020 dans le domaine de l'emploi et de la formation, tel que défini dans le texte du Programme<sup>8</sup>, est de créer un environnement plus propice à la mobilité et à la complémentarité de l'offre en matière d'emploi et de formation, d'améliorer l'employabilité en favorisant la coopération entre les acteurs du marché de l'emploi et de la formation, et de promouvoir la mobilité et l'amélioration du niveau de qualification et des compétences des différents publics cibles (étudiants, formateurs, demandeurs d'emploi, salariés, apprentis, etc.)

L'objectif est donc de rendre le marché du travail transfrontalier plus compréhensible et mieux intégré, notamment en favorisant une meilleure connaissance du marché du travail de part et d'autre de la frontière et un rapprochement entre les organismes clés et les initiatives locales dans ce domaine, et en facilitant la mobilité des travailleurs. De cette manière, le Programme vise à contribuer à une augmentation de la création d'emplois sur le territoire transfrontalier.

<sup>8</sup> Version 3.0 approuvée par la Commission européenne (03.04.2020).

En outre, l'objectif est de promouvoir la coordination entre les acteurs de la formation professionnelle et continue, en impliquant également les entreprises, et de poursuivre le processus d'intégration des systèmes de formation et d'éducation qui a été réalisé ces dernières années des deux côtés de la frontière. Les résultats de l'action du Programme devraient permettre d'étendre l'offre de formation transfrontalière et d'améliorer la reconnaissance et la validation des compétences et des qualifications afin de créer des systèmes d'équivalence et des diplômes transfrontaliers communs.

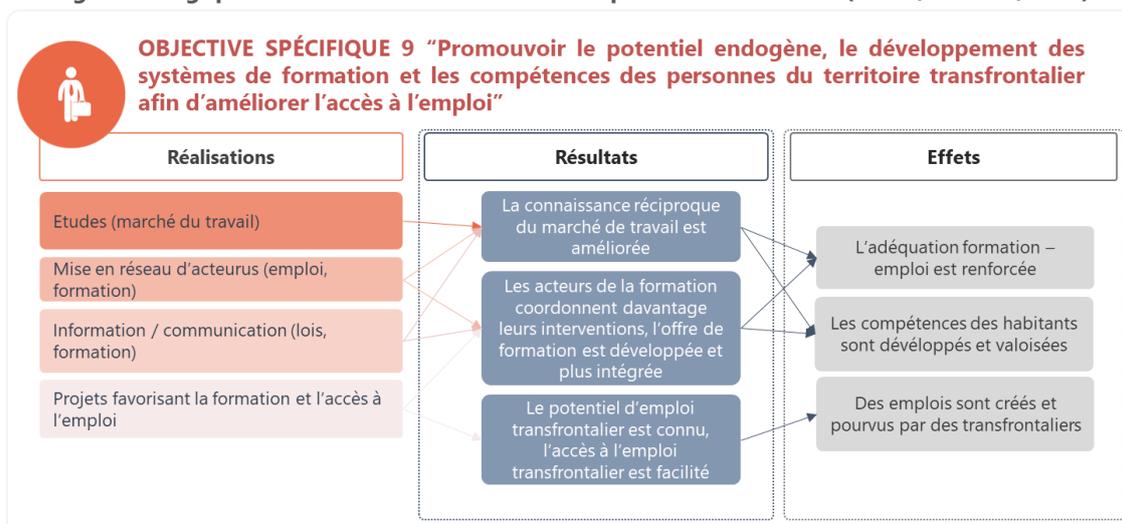
L'espace POCTEFA, contrairement à d'autres zones frontalières, présente encore de faibles taux de mobilité transfrontalière et d'intégration de la main-d'œuvre. Ce n'est que dans les zones côtières, où les communications sont meilleures, que la mobilité est favorisée. Ailleurs, les systèmes de travail restent fortement régionalisés malgré les initiatives mises en place. La formation et l'acquisition de compétences professionnelles, y compris la formation dans les langues voisines, sont considérées comme un facteur décisif pour encourager la mobilité et l'intégration professionnelle dans l'espace POCTEFA et, de cette manière, élargir les possibilités d'emploi pour ses habitants, en particulier face à des crises comme celle que nous traversons actuellement.

L'intégration des marchés du travail régionaux dans une dynamique transfrontalière permettra également de mieux répondre aux difficultés de recherche d'emploi et de mieux faire connaître les offres d'emploi dans la zone transfrontalière.

Ces caractéristiques définissent largement la situation initiale dans le domaine de la formation et de l'emploi dans l'espace de coopération transfrontalière POCTEFA, et ont guidé l'intervention du Programme dans le cadre de l'OS 9 « Promouvoir le potentiel endogène, le développement des systèmes de formation et les compétences des personnes dans le territoire transfrontalier afin d'améliorer l'accès à l'emploi ».

Le schéma suivant résume la manière dont le Programme a été conçu pour répondre à ces défis territoriaux transfrontaliers.

**Figure 6. Logique d'intervention en matière d'emploi et de formation (Axe 5, PI 8CTE, OS 9)**



Source : Élaboration interne basée sur le plan d'évaluation POCTEFA 2014-2020.

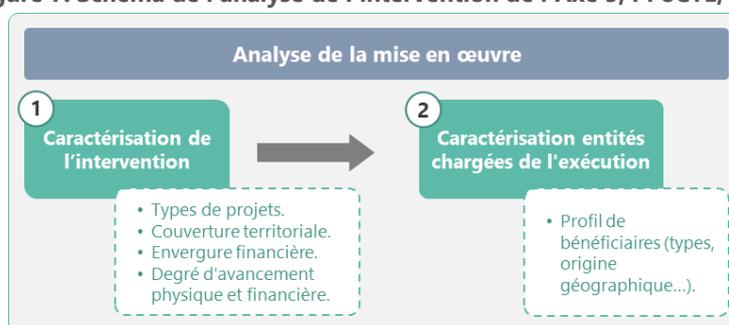
### 3.2 Objectif et approche de l'analyse de l'intervention

L'analyse de l'intervention est orientée vers l'évaluation des réalisations à ce jour, en examinant l'état d'avancement (physique et financier) dans la mise en œuvre des projets d'emploi et de formation, inclus dans l'OS 9 « Promouvoir le potentiel endogène, le développement des systèmes de formation et les compétences des personnes dans le territoire transfrontalier afin d'améliorer l'accès à l'emploi » au sein de l'Axe 5 « Renforcer les compétences et l'inclusion dans les territoires » du Programme POCTEFA, priorité d'investissement 8 CTE.

Cette analyse se fonde sur l'approche méthodologique de la Théorie de la mise en œuvre, qui consiste à examiner les activités réalisées en partant du principe que, si elles sont menées comme prévu, les résultats escomptés seront obtenus.

Il s'agit d'un élément clé du processus d'évaluation global, car il permet d'avoir une connaissance exhaustive de ce qui a été effectivement réalisé, et cette connaissance est nécessaire pour l'évaluation ultérieure de l'efficacité de l'intervention.

Figure 7. Schéma de l'analyse de l'intervention de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9



Source : Élaboration interne.

### 3.3 Caractéristiques de l'intervention

Pour mettre en œuvre la stratégie envisagée dans le POCTEFA 2014-2020 dans le domaine de l'emploi et de la formation, un total de 23 projets a été approuvé dans les trois appels lancés<sup>9</sup> avec un soutien financier global de près de 14 millions d'euros, mobilisant un budget total de plus de 21 millions d'euros.

Tableau 3. Résumé de la mise en œuvre des projets d'emploi et de formation du Programme, Axe 5, PI 8CTE, OS 9

Indicateur	Unité	Valeur atteinte
Projets POCTEFA	Numéro	23
Entités bénéficiaires	Numéro	152
Montant FEDER programmé	Euros	13.916.004,28 €
Coût total mobilisé <sup>10</sup>	Euros	21.468.893,04 €
Total des dépenses déclarées <sup>11</sup>	Euros	16.684.012,44 €

Source : Élaboration interne basée sur les données SIGEFA (juillet 2022).

<sup>9</sup> Avec les dates de résolution du 11 mai 2016 (1er appel), du 31 janvier 2018 (2ème appel), et des 15 octobre 2019 et 22 juin 2020 (3ème appel).

<sup>10</sup> Coût total des projets approuvés.

<sup>11</sup> Somme des montants enregistrés dans SIGEFA comme "Dépenses déclarées", "Dépenses validées par le contrôleur", "Dépenses consolidées" et "Dépenses validées AG".

Ces projets relèvent de l'Axe 5 du Programme, qui est l'un des deux pour lesquels le montant des fonds FEDER reçus dans le cadre des trois appels mentionnés ci-dessus est le plus faible (27,5 millions d'euros), avec ceux de l'Axe 4 visant à promouvoir la mobilité des biens et des personnes (22,2 millions d'euros).

Comme le montre le tableau 2 du présent rapport, l'Axe 5 est structuré en deux objectifs thématiques, chacun comportant un seul OS.

Les projets soutenus par le Programme qui font l'objet de cette évaluation, tels que définis dans la section 2.1. de ce rapport, visent à promouvoir et développer les compétences, les systèmes de formation et l'accès à l'emploi (OS 9).

Leur budget moyen est faible par rapport au reste des projets de l'Axe 5 et au Programme en général, puisqu'il n'atteint pas 1 million d'euros en termes d'investissement total (inférieure à la moyenne des projets de l'ensemble de l'Axe 5 du POCTEFA). L'investissement moyen mobilisé par les projets dans le domaine de l'emploi et de la formation (OS 9) est également nettement inférieur à celui de l'ensemble des projets POCTEFA.

**Tableau 4. Dimension financière des projets analysés**

Projets	Coût total moyen par projet	Montant moyen du FEDER par projet
Projets OS 9	933.430,13 €	605.043,66 €
Projets Axe 5	1.115.907,13 €	723.287,09 €
<b>Projets POCTEFA</b>	<b>1.651.217,54 €</b>	<b>1.073.756,78 €</b>

Source : Élaboration interne basée sur les données SIGEFA (juillet 2022).

Le nombre de partenaires dans les projets approuvés dans le cadre de l'OS 9 varie entre un minimum de 1 et un maximum de 13, 6 partenaires étant la taille la plus courante. En général, il s'agit de projets mis en œuvre par des partenariats de taille similaire à la taille moyenne de tous les partenariats développant des projets soutenus par POCTEFA.

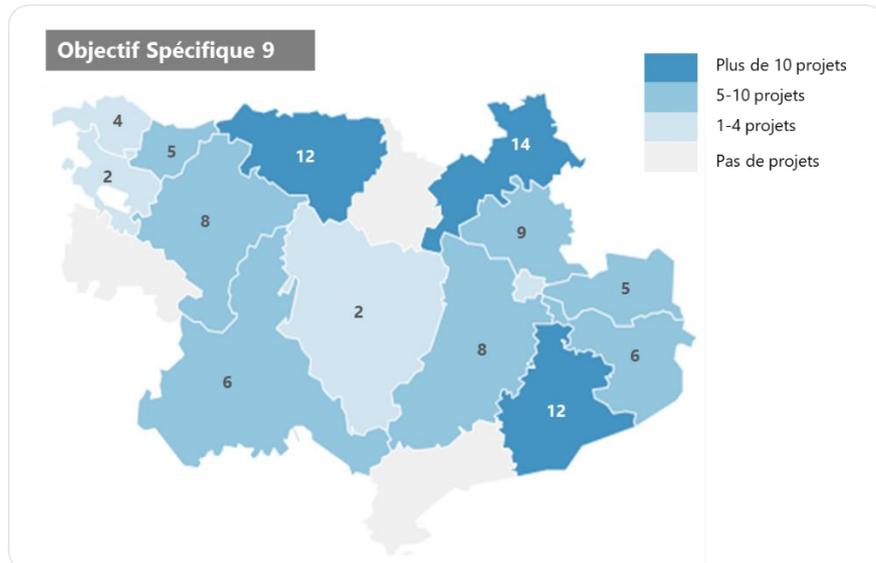
Les périodes de mise en œuvre de ces projets sont longues, allant de 2 ans à 4,6 ans. Pour une part importante (13 projets, 56,5% du total), la période de mise en œuvre approuvée s'étend au-delà de 3 ans en raison de l'octroi de prolongations, dans certains cas extraordinaires<sup>12</sup> (en moyenne 3-3,5 ans). Les autres projets (10 au total) ont une durée inférieure à 3 ans. À la date de préparation du présent rapport, tous les projets analysés avaient conclu leur période de mise en œuvre.

En ce qui concerne la couverture territoriale du OS 9, on constate une concentration des projets soutenus par POCTEFA dans le domaine de l'emploi et de la formation dans les territoires de la Haute Garonne et des Pyrénées-Atlantiques en France et de Barcelone en Espagne. Toutefois, l'intervention ne couvre pas certains des territoires de la zone POCTEFA, tels que La Rioja et Tarragone en Espagne, Andorre et les Hautes Pyrénées en France.

<sup>12</sup> Sont considérées comme des prorogations extraordinaires celles où la période de mise en œuvre du projet est prolongée de plus d'un an et d'un tiers de sa durée.



Figure 8. Distribution territoriale des projets de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9 (NUTS3)



Source : Élaboration interne basée sur les données SIGEFA (juillet 2022).

Les 23 projets approuvés dans le cadre de l'**OS 9** encouragent les initiatives de coopération transfrontalière visant à promouvoir le potentiel endogène, le développement des systèmes de formation et les compétences des personnes sur le territoire transfrontalier afin d'améliorer l'accès à l'emploi, à travers le développement de trois grands types d'actions, comme le prévoit le texte du Programme :

- Améliorer la connaissance mutuelle du marché du travail.
- Coopération dans le domaine de la formation.
- Soutien à l'emploi transfrontalier.

La plupart des projets analysés présentent une approche qui intègre plus d'un des trois principaux types d'actions définis dans le Programme. Cependant, en examinant le principal type d'action développé par chaque projet, on constate que l'intervention soutenue par POCTEFA vise principalement et clairement à promouvoir la coopération dans le domaine de la formation (16 projets sur 23).

L'amélioration de la connaissance réciproque du marché du travail est abordée de manière moins centrale par les projets soutenus par POCTEFA dans le cadre de cet OS (seulement par 2 projets sur 23, bien que davantage incluent des actions concrètes dans cette ligne de travail).

**Tableau 5. Liste des projets approuvés dans l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9**

Acronyme	Numéro	Titre du projet	Principal type d'action
AVENIR	EFA363/19	Un avenir dans les Pyrénées pour les jeunes mineurs non accompagnés	Coopération en matière de formation
COOPWOOD	EFA260/16	COOPÉRER AVEC LE BOIS	Coopération en matière de formation
De mar a mar	EFA076/15	D'une mer à l'autre - Pyrénées de cirque	Accompagnement pour l'emploi transfrontalier
Empleo AE	EFA043/15	Renforcer l'Europe : développement d'un bassin d'emploi eurorégional Aquitaine-Euskadi	Accompagnement pour l'emploi transfrontalier
ESTOC 2020	EFA306/19	Espace syndical transfrontalier Occitanie Catalogne 2020	Améliorer la connaissance du marché du travail
ETESS	EFA041/15	École transfrontalière de coopération en économie sociale	Coopération en matière de formation
FORMA NAEN	EFA318/19	Développement de la formation transfrontalière pour faciliter l'intégration sur le marché du travail eurorégional.	Coopération en matière de formation
FoRuO	EFA366/19	Formation visant à promouvoir de nouveaux métiers dans le secteur forestier et rural	Coopération en matière de formation
GOPY	EFA333/19	Générateur d'opportunités de mobilité dans les Pyrénées	Coopération en matière de formation
ICTRAINING40	EFA170/16	ICT Training for digitalisation 4.0	Coopération en matière de formation
Irakaslegaiak AEN	EFA252/16	Irakaslegaien formakuntza linguistikoa	Coopération en matière de formation
LLL-TRANSVERSALIS	EFA162/16	LIFE LONG LEARNING - TRANSVERSALIS	Coopération en matière de formation
Mèstres	EFA319/19	Amélioration des compétences des formateurs en foresterie et en mécanique agricole	Coopération en matière de formation
Ocean i3	EFA331/19	BLUE SKILLS PARA EL DESARROLLO DE LA ECONOMÍA AZUL EN EL LITORAL TRANSFRONTERIZO VASCO-AQUITANO	Coopération en matière de formation
ProspectTsaso	EFA019/15	Réseau Transfrontalier de Prospective et d'Innovation en Intervention Sociale et SocioSanitaire (Cross-Border Network for Prospective and Innovation in Social and Socio-Sanitary)	Coopération en matière de formation
PyreneFP	EFA097/15	Orientation, mobilité et formation professionnelle dans les Pyrénées	Accompagnement pour l'emploi transfrontalier
PYREMPFOR	EFA102/15	PYREMPFOR : Économie pyrénéenne : Promouvoir les emplois forestiers transfrontaliers	Coopération en matière de formation
PYRPASTUM	EFA204/16	Promotion de l'emploi agricole et de l'utilisation de l'espace pastoral transfrontalier.	Coopération en matière de formation
RETSASO	EFA341/19	Réseau social et de santé transfrontalier	Coopération en matière de formation
SE CANTO	EFA138/16	VOIE DE COOPÉRATION, D'ASSISTANCE ET DE NORMALISATION EUROPÉENNE ENTRE LES TERRITOIRES D'OPPORTUNITÉS (NE Toulousain et département de Monegros)	Coopération en matière de formation
TPC	EFA316/19	Traversée des Pyrénées de cirques	Accompagnement pour l'emploi transfrontalier
TRAMPOLINE	EFA130/16	Mobilité et employabilité des jeunes par-delà les frontières	Accompagnement pour l'emploi transfrontalier
TRANSLANEKIN	EFA355/19	Créer un service de ressources pédagogiques numériques pour la mobilité transfrontalière des travailleurs.	Améliorer la connaissance du marché du travail

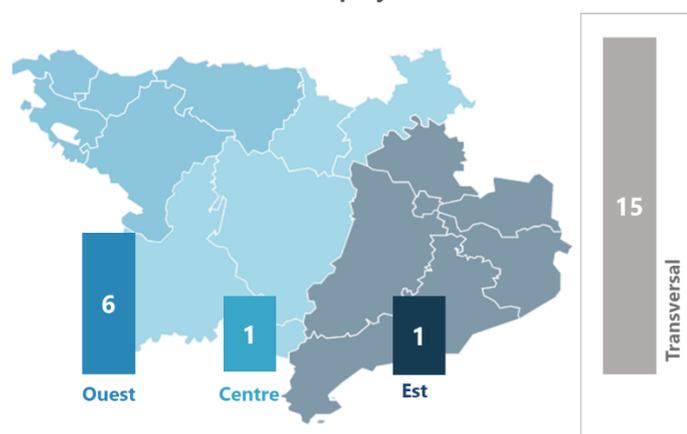
Source : Élaboration interne basée sur les données SIGEFA.

Comme mentionné ci-dessus, il s'agit en général de projets à faible dimension financière, qui mobilisent un investissement inférieur à la moyenne de l'ensemble des projets POCTEFA. Le coût total moyen est inférieur à un million d'euros (933 430,13 euros), contre un coût moyen de 1 651 217,54 euros pour les projets soutenus par POCTEFA. Le soutien moyen du FEDER pour les projets approuvés dans le cadre de l'OS 9 est de 605 043,66 €.

En ce qui concerne la dimension territoriale des projets, on constate que la plupart d'entre eux adoptent une approche transversale<sup>13</sup>. Plus de la moitié des projets de formation et d'emploi sont des interventions couvrant un territoire composé de zones pas nécessairement proches les unes des autres (65,2% des projets approuvés), suivant la tendance de l'ensemble du Programme, avec une prédominance de projets transversaux.

Par zones, l'intervention dans ce domaine thématique est plus intense dans la zone occidentale de l'espace de coopération que dans le reste des zones, si l'on considère le nombre de projets développés, qui représentent les trois quarts des projets de proximité de l'OS 9 (6 des 8 projets).

**Figure 9. Dimension territoriale des projets de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9**



Source : Élaboration interne basée sur les données SIGEFA (juillet 2022).

L'intensité financière de l'intervention varie en fonction des zones territoriales dans lesquelles est divisée l'espace de coopération. La zone occidentale est celle qui concentre le plus grand volume de ressources allouées en termes globaux, car elle compte un plus grand nombre de projets, mais l'allocation moyenne de financement par projet est beaucoup plus élevée dans la zone centrale. Dans cette zone, un seul projet a été développé qui mobilise un très grand nombre d'acteurs sur le territoire et qui bénéficie donc d'une dotation FEDER bien supérieure à la moyenne des projets de proximité soutenus dans les autres zones et à la moyenne de cet OS.

**Tableau 6. Dimension financière et des partenariats des projets de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9**

Dimension territoriale	Variable	
	Nombre moyen d'organisations partenaires	Allocation FEDER moyenne par projet
Centre	11	1.013.103,17 €
Est	4	258.014,26 €
Ouest	4,5	386.101,59 €
Transversal	7,3	688.551,82 €
<b>OS 9</b>	<b>6,6</b>	<b>605.043,66 €</b>
<b>POCTEFA</b>	<b>6,6</b>	<b>1.073.756,78 €</b>

Source : Élaboration interne basée sur les données SIGEFA (juillet 2022).

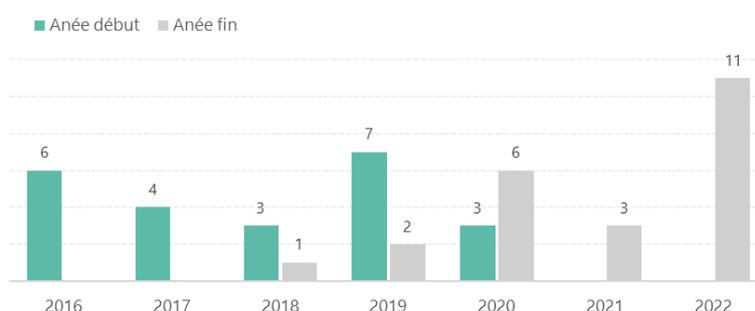
<sup>13</sup> Les projets transversaux sont ceux qui ne remplissent pas les conditions établies pour être considérés comme des projets de proximité (dans lesquels toutes les entités bénéficiaires sont situées dans l'une des trois zones définies dans le Programme (Ouest, Centre et Est) où le projet est réalisé).

L'une des questions les plus importantes liées à l'exécution des opérations dans le cadre de ce processus d'évaluation est le degré d'avancement de la mise en œuvre. Il convient de garder à l'esprit que le niveau de développement des projets varie en fonction de l'appel dans le cadre duquel ils ont été approuvés, du moment où ils ont commencé à être mis en œuvre et de leur durée, y compris les éventuelles extensions.

Cet aspect est essentiel, car il a un impact sur le résultat potentiel de ces projets, dont beaucoup n'ont été clôturés que récemment, ce qui affecte grandement la mesure de l'efficacité abordée dans cette évaluation.

Bien que tous les projets soutenus dans le cadre de l'OS 9 aient été terminés, une proportion importante d'entre eux l'ont été récemment, la mise en œuvre s'étant terminée au cours des cinq premiers mois de 2022 (11 projets, 47,8 %).

**Figure 10. Années de début et de fin des projets de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9**



Source : Élaboration interne basée sur les données SIGEFA (juillet 2022).

Comme mentionné ci-dessus, il est essentiel de connaître le degré de mise en œuvre des actions prévues par les projets de formation et d'emploi afin de contextualiser l'analyse des résultats qui sera abordée dans les chapitres ultérieurs de ce rapport.

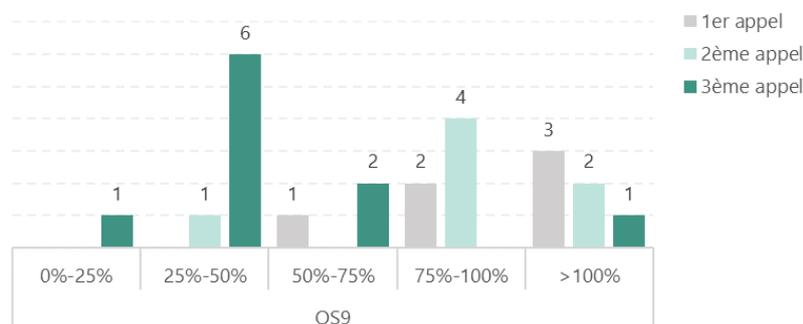
Ainsi, le degré de mise en œuvre des actions a été analysé en prenant comme référence les données disponibles des indicateurs de mise en œuvre spécifiquement conçus par les partenariats du projet pour mesurer les réalisations qui font partie des actions menées, ainsi que les indicateurs de productivité du Programme auxquels ces actions contribuent.

Les chefs de file fournissent des informations sur l'état d'avancement des indicateurs de résultats à deux moments de l'année, liés aux tâches de reporting des coûts et de financement de l'opération et au relevé annuel des indicateurs. Grâce aux informations sur les indicateurs fournies dans le relevé annuel des indicateurs, le niveau de réalisation des objectifs de production prévus a été mesuré et, par conséquent, un degré approximatif d'exécution physique du projet<sup>14</sup>.

Ainsi, le niveau de mise en œuvre des projets approuvés est généralement élevé, avec une moyenne de 89,4% des réalisations des projets ayant été complétées.

<sup>14</sup> Sur la base de l'état annuel des indicateurs des opérations disponibles dans SIGEFA en juillet 2022, le degré de mise en œuvre physique par projet a été calculé comme une moyenne des quotients de la valeur appelée "Validation par le SC de la contribution de l'indicateur" et de la valeur appelée "Objectif attendu" pour chacun des indicateurs définis.

Figure 11. Degré d'avancement de la mise en œuvre physique des projets de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9



Source : Élaboration interne basée sur les données SIGEFA (juillet 2022).

D'une manière générale, il convient de noter qu'il existe des projets qui n'ont pas atteint les résultats prévus, quelle que soit leur date de début, et bien qu'ils soient tous terminés. Les causes de ces écarts sont diverses et dépendent de chaque projet, mais les plus pertinentes pourraient être l'impact de COVID-19, ou des estimations excessives des valeurs cibles lors de la phase de conception des projets.

Les projets les plus performants sont ceux qui ont démarré en 2016, correspondant au 1er appel du Programme, bien qu'il y en ait 3 (la moitié de ceux approuvés) qui n'ont pas atteint la totalité des valeurs cibles attendues en termes de réalisation. Les projets du deuxième appel affichent également une performance positive, avec des réalisations supérieures à 75 % des objectifs prévus pour tous les projets sauf un.

Le niveau de mise en œuvre est significativement plus faible en moyenne parmi les projets approuvés dans le cadre du 3ème appel (64,6% des réalisations en moyenne), et plus de la moitié (70,0%) n'ont pas atteint la moitié des réalisations prévues.

A cet égard, il faut tenir compte, d'une part, du fait que pratiquement la moitié des projets analysés ont été approuvés lors du 3ème appel du Programme (10 des 23 analysés) et, d'autre part, du fait que ces projets ont développé la plupart de leurs actions en coïncidant avec la période la plus complexe de la pandémie de COVID-19, qui les a particulièrement affectés en 2020. Ces circonstances extraordinaires et imprévues ont entraîné des retards importants dans la mise en œuvre des actions, ce qui a conduit à la nécessité d'apporter des modifications aux plans de travail établis, avec pour conséquence le report des dates de fin des projets et d'énormes difficultés à atteindre les objectifs prévus.

L'avancement financier global de l'intervention dans le domaine de la formation et de l'emploi a été calculé comme le quotient entre le montant des dépenses déclarées par les entités bénéficiaires de tous les projets de l'OS 9 et le coût total des projets approuvés dans l'OS 9, comme l'indicateur le plus proche des dépenses liées à la mise en œuvre effective des actions.

Le taux d'exécution financière de l'OS 9 est globalement de 77,7 %, ce qui est légèrement inférieur au taux d'exécution physique moyen de ces projets. À cet égard, il convient de noter que ce calcul n'a pas pu prendre en compte les dépenses exécutées mais non déclarées de près de la moitié des projets analysés (11 sur 23), qui sont terminés dans les 5 premiers mois de 2022 et qui, à la date de l'étude, n'avaient pas achevé le processus de déclaration et de validation de toutes leurs dépenses.

Tableau 7. Taux d'exécution financière global de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9

Variable	OS 9
Coût total <sup>15</sup>	21.468.893,04 €
FEDER programmé <sup>16</sup>	13.916.004,28 €
Dépenses déclarées <sup>17</sup>	16.684.012,44 €
<b>Taux d'exécution financière<sup>18</sup></b>	<b>77,7%</b>

Source : Élaboration interne basée sur les données SIGEFA (juillet 2022).

### 3.4 Caractéristiques des partenaires de projets

Les 23 projets à travers lesquels la stratégie d'emploi et de formation du Programme POCTEFA est mise en œuvre ont mobilisé un grand nombre d'organisations du territoire<sup>19</sup> (120).

L'analyse ci-dessous a été réalisée en tenant compte des typologies d'entités utilisées pour leur classification dans les bases de données disponibles dans SIGEFA. Bien que cette classification n'utilise pas les mêmes catégories d'entités que celles définies dans le Programme opérationnel, il a été vérifié que les projets ont réussi à mobiliser des agents de tous les types d'entités bénéficiaires envisagés par le POCTEFA pour l'OS 9 :

- Administrations publiques locales, régionales et nationales.
- Services publics de l'emploi (y compris les services de l'État).
- Organismes de formation professionnelle.
- Établissements d'enseignement secondaire et supérieur.
- Universités.
- Groupements européens d'intérêt économique (GEIE).
- Groupements européens de coopération territoriale (GECT).
- Entités sans but lucratif, associations, consortiums.
- Chambres d'agriculture, d'artisanat, de commerce et d'industrie.

Bien qu'un profil majoritaire d'entité d'exécution de projet pour la mise en œuvre du POCTEFA OS 9 n'ait pas été identifié, on peut observer que le rôle d'un certain groupe d'entités est très pertinent dans l'intervention dans le domaine de l'emploi et de la formation. Ainsi, la participation des groupes d'intérêt (associations, fondations, etc.), des autorités publiques locales et régionales, des centres d'enseignement et de formation et des entités d'enseignement supérieur et de recherche se distingue. Ces profils représentent plus des trois quarts des entités mettant en œuvre des projets au titre de l'OS 9 (78,3 %).

L'implication des autorités régionales est considérée comme un aspect positif, essentiel pour générer des changements dans le domaine de l'emploi et de la formation, dans le sens où elles peuvent agir comme des catalyseurs et ont une plus grande capacité et compétence pour intervenir sur les questions liées aux barrières administratives et législatives qui constituent des obstacles pertinents à l'intégration du marché du travail dans la zone transfrontalière.

<sup>15</sup> Somme du coût total de tous les projets approuvés dans l'OS 9.

<sup>16</sup> Somme du montant du FEDER alloué aux projets approuvés dans le cadre de l'OS 9.

<sup>17</sup> Somme des montants enregistrés dans SIGEFA comme "Dépenses déclarées", "Dépenses validées par le contrôleur", "Dépenses consolidées" et "Dépenses validées AG".

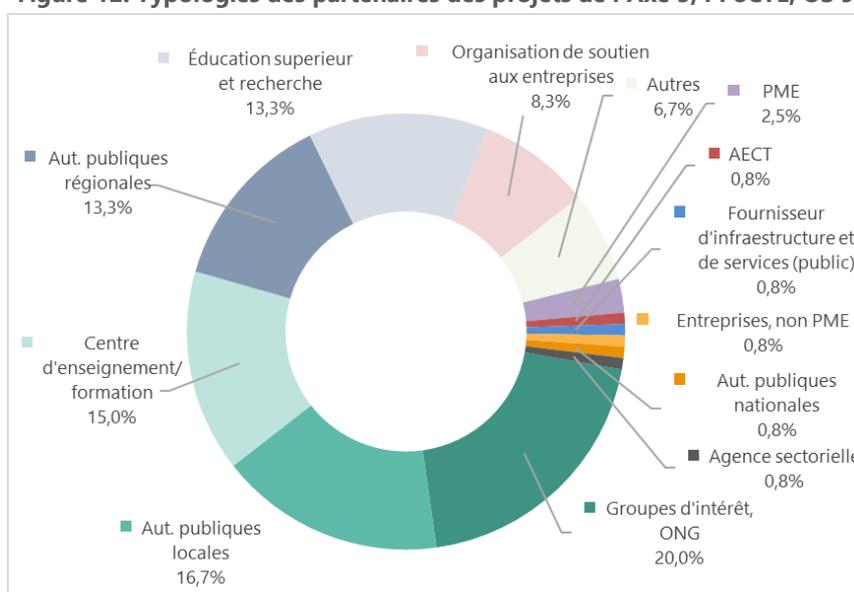
<sup>18</sup> Le résultat de la division du montant des dépenses déclarées par le coût total des projets approuvés.

<sup>19</sup> Afin de quantifier les entités, celles enregistrées dans SIGEFA avec différents codes Coopera2020 ont été considérées comme des entités différentes.

La mise en œuvre de ces projets à travers d'autres profils, tels que des entreprises non classées comme PME, des autorités publiques nationales ou des agences sectorielles, est résiduelle, bien que cela soit généralement cohérent avec le type de projets soutenus. En ce sens, la participation limitée des autorités nationales, dont le rôle est essentiel pour que l'intervention dans le domaine de l'intégration du marché du travail ait un plus grand impact, est identifiée comme une faiblesse, en raison des compétences dont elles disposent en matière de législation du travail et de reconnaissance des diplômes et des formations. De plus, la présence limitée des entreprises dans les partenariats rend difficile la connexion des projets avec le tissu productif, une question fondamentale dans les projets liés à la formation et à l'emploi.

Par conséquent, la mise en œuvre de l'OS 9 du Programme se fait principalement par le biais d'agents institutionnels et, dans une moindre mesure, d'agents économiques, comme le montre l'analyse des entités bénéficiaires des projets de cet OS du POCTEFA.

**Figure 12. Typologies des partenaires des projets de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9**



Source : Élaboration interne basée sur les données SIGEFA (juillet 2022).

En ce qui concerne le pays d'origine des entités qui exécutent les projets soutenus dans le cadre de l'OS 9, on constate une participation légèrement plus élevée des entités espagnoles (50,0% contre 48,3% d'entités françaises), conformément à ce qui se passe au niveau du Programme, où la proportion d'agents espagnols est également plus élevée (52,4% contre 45,7%).

La présence des entités andorranes dans les projets de cet Axe est résiduelle, légèrement inférieure à 2% du nombre total d'entités bénéficiaires (1,7%), ce qui est cohérent tant avec la taille du territoire qu'avec les conditions dans lesquelles s'effectue leur participation aux projets, puisqu'elles ne sont pas bénéficiaires de fonds FEDER pour la mise en œuvre de leurs actions dans les projets POCTEFA. Leur niveau de participation à l'OS 9 est conforme à celui du Programme dans son ensemble.

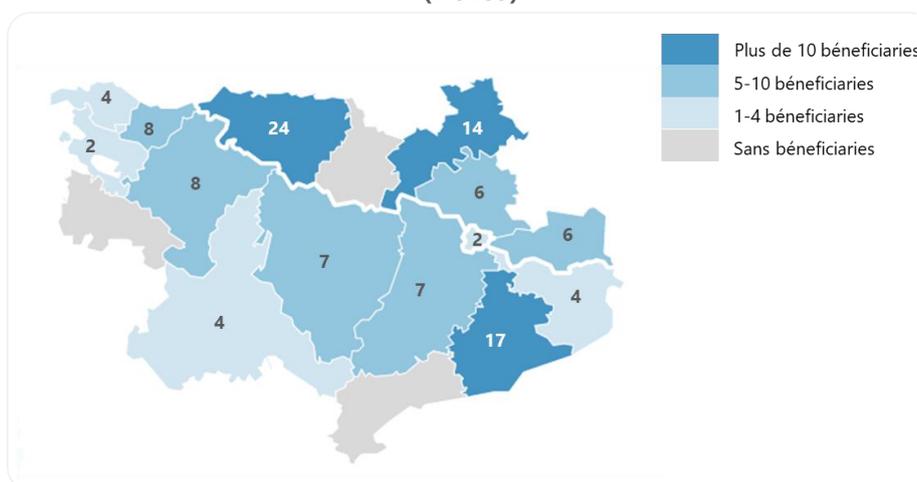
Tableau 8. Entités bénéficiaires par pays d'origine

Pays d'origine	Entités bénéficiaires (%)	
	OS 9	POCTEFA <sup>20</sup>
Espagne	50,0%	52,5%
France	48,3%	45,7%
Andorre	1,7%	1,7%
Autre	0,0%	0,1%
<b>Total</b>	<b>100,0%</b>	<b>100,0%</b>

Source : Élaboration interne basée sur les données SIGEFA (juillet 2022).

Les projets d'emploi et de formation sur le territoire POCTEFA sont mis en œuvre par des entités réparties sur l'ensemble de l'espace de coopération, mais avec une concentration particulière en Occitanie et en Catalogne (respectivement 30,0% et 22,5% du nombre total d'entités bénéficiaires de l'OS 9).

Figure 13. Distribution territoriale des entités bénéficiaires des projets de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9 (NUTS3)



Source : Élaboration interne basée sur les données SIGEFA (juillet 2022).

Certaines entités dont le siège est situé en dehors de l'espace de coopération, mais qui exercent des activités dans la zone couverte par le Programme, ont participé à la mise en œuvre de ces projets. Ce type d'entité a fait partie des partenariats de 8 des projets soutenus par le Programme<sup>21</sup> et représente 6,7% des entités bénéficiaires de l'OS 9.

Le profil des entités chargées de l'exécution des projets dans le cadre de l'OS 9 est assez hétérogène, tant au niveau des bénéficiaires que des chefs de file, avec la prépondérance susmentionnée des groupes d'intérêt, des autorités publiques locales et régionales, des centres d'éducation et de formation et des entités d'enseignement supérieur et de recherche.

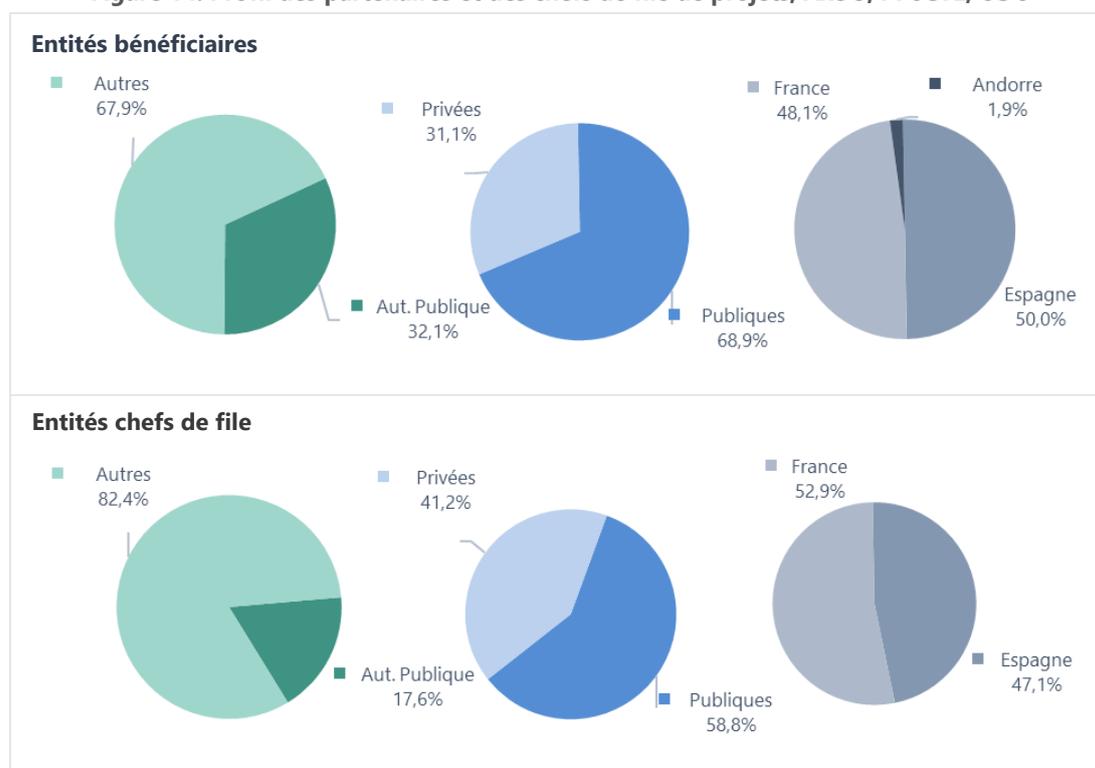
<sup>20</sup> Moyenne des 5 axes du Programme.

<sup>21</sup> PYREMPFOR, PyreneFP, FORMA NAEN, Ocean i3, ETESS, De mar a mar, TPC et SE CANTO.

Le rôle des autorités publiques locales, régionales et nationales n'est pas étendu dans cet OS, ni dans le rôle de chef de file ni dans celui de partenaire des projets. En particulier dans le cas du leadership de projet, la faible présence des autorités publiques ressort, tandis que le rôle joué par les entités privées (associations d'entreprises et autres entités qui développent des activités de formation) dans le déploiement des actions soutenues par le POCTEFA dans l'OS 9 est très étendu, avec un taux élevé de leadership de projet (41,2% des projets sont menés par des entités privées). Ces deux caractéristiques distinguent les projets qui ont été étudiés.

Le leadership des interventions a été assumé dans une plus large mesure par les institutions françaises, bien que la différence ne soit pas très significative (52,9% des institutions chefs de file sont françaises contre 47,1% des institutions chefs de file espagnoles).

**Figure 14. Profil des partenaires et des chefs de file de projets, Axe 5, PI 8CTE, OS 9**



Source : Élaboration interne basée sur les données SIGEFA (juillet 2022).

Ainsi, le profil le plus fréquent de l'entité bénéficiaire dans cet OS est celui d'une organisation de nature publique, active dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la recherche, la présence de groupes d'intérêt (associations, fondations, etc.) se distinguant également. Pour sa part, le chef de file est également le plus souvent de nature publique, bien que ceux situés en France prédominent dans ce cas.

En ce qui concerne l'intensité du soutien FEDER géré par ces entités pour la mise en œuvre des projets de l'OS 9, le volume moyen du soutien financier est de 91.552,66 euros, ce qui est bien inférieur à la moyenne du Programme (162.634,42 euros). Cela est toutefois cohérent avec le profil prédominant des petites entités qui ne disposent pas du même niveau de capacité de gestion financière que les autorités publiques régionales ou nationales.

## 4. L'efficacité de l'OS 9 du Programme

### 4.1 Objectif et approche de l'analyse d'efficacité

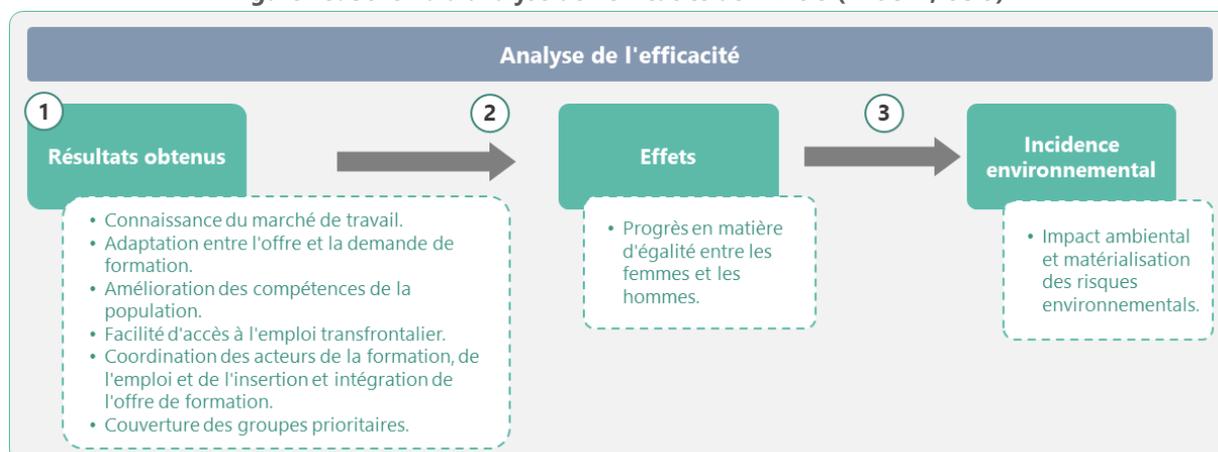
Ce processus d'évaluation se concentre sur l'évaluation de l'efficacité du Programme en considérant les projets soutenus dans l'Axe 5, OS 9. En ce sens, l'**analyse de l'efficacité** est orientée vers la connaissance des **progrès dans la réalisation des résultats attendus** par l'intervention du Programme dans le domaine de la formation et de l'emploi.

La structure de l'analyse et, par conséquent, du contenu de ce chapitre suit la logique du schéma d'intervention et inclut les résultats sur 6 dimensions qui correspondent aux 6 types de résultats attendus inclus dans la Figure 15 :

- Améliorer la connaissance du marché du travail.
- Améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande de formation.
- Améliorer les compétences de la population.
- Améliorer l'accès à l'emploi transfrontalier en réduisant les obstacles à la mobilité transfrontalière.
- Coordination des acteurs de la formation, de l'emploi et de l'insertion et intégration de l'offre de formation.
- Couverture des groupes prioritaires.

Cette analyse est complétée par une évaluation de la contribution des projets développés dans le cadre de l'OS 9 du Programme à la réalisation d'avancées en matière d'**égalité de genre** et de leur **impact environnemental**, visant à vérifier l'impact du développement des projets mis en œuvre, en le mettant en relation avec les risques et impacts prévus dans l'étude environnementale stratégique du POCTEFA 2014-2020.

Figure 15. Schéma d'analyse de l'efficacité de l'Axe 5 (PI 8CTE, OS 9)



Source : Élaboration interne.

L'analyse pour évaluer l'atteinte des résultats par les projets soutenus par le POCTEFA dans le domaine de la formation et de l'emploi a été réalisée sur la base de :

1. Indicateurs liés aux principaux résultats des projets : **indicateurs de productivité du** Programme.
2. Indicateurs liés à la réalisation de l'OS : **indicateurs de résultats** du Programme.
3. Les **informations documentaires** générées dans le processus de suivi et de contrôle des projets, **et celles obtenues par le biais de consultations** ad hoc avec les agents clés de la conception, de la mise en œuvre et du suivi du Programme.

Le tableau 9 résume les indicateurs du Programme utilisés pour soutenir l'analyse de l'efficacité de l'OS 9, classés selon leur typologie (indicateurs de résultats ou de production) et indiquant la dimension d'analyse pour laquelle ils ont été utilisés.

**Tableau 9. Indicateurs de productivité et de résultats du Programme, Axe 5, PI 8CTE, OS 9**

Axe	PI	OS	Indicateur	Unité de mesure	Typologie	Dimension de l'analyse
5	8CTE	OS 9	5R1 - Capacité à mobiliser des stagiaires transfrontaliers	Nombre de personnes	Résultat	Améliorer les compétences de la population
5	8CTE	OS 9	5P1 - Nombre de partenariats transfrontaliers pour améliorer l'accès à l'emploi	Nombre de collaborations	Productivité	Améliorer la coordination des acteurs clés
5	8CTE	OS 9	5P2 - Nombre de programmes d'éducation et de formation conjoints visant à promouvoir l'emploi des jeunes, les possibilités d'éducation et l'enseignement supérieur et la formation professionnelle transfrontaliers.	Nombre de dispositifs de formation	Productivité	Améliorer l'adaptation de l'offre de formation

Source : Élaboration interne basée sur le POCTEFA 2014-2020 (V3 approuvée le 03.04.2020).

## 4.2 Réalisation des résultats des projets sur la promotion et le développement des compétences, des systèmes de formation et de l'accès à l'emploi (OS 9)

L'évaluation de l'efficacité du Programme à travers l'atteinte des résultats des projets ne peut se faire sans tenir compte du fait que l'intervention a été réalisée depuis le début de 2020 dans le cadre d'une situation d'urgence sanitaire due à la pandémie COVID-19, qui a eu un impact particulier sur les projets de coopération en raison des limitations imposées à la mobilité des personnes.

Toutefois, les projets soutenus dans le cadre de l'OS 9, comme indiqué au chapitre 3.3 du présent rapport, étaient relativement matures et ont été terminés, même si nombre d'entre eux étaient en cours de réalisation au moment de la crise sanitaire.

L'impact sur la mise en œuvre des projets a été notoire, comme l'ont souligné tant les responsables interrogés dans le cadre du processus d'évaluation que les participants au groupe de discussion organisé. L'irruption de la COVID-19 et le maintien des restrictions à la mobilité et à l'organisation d'actions en face à face sur une longue période ont constitué un obstacle majeur au développement des activités conformément à leur planning initial et, par conséquent, à l'obtention de résultats.

- **Contribution à l'amélioration de la connaissance du marché du travail**

Comme mentionné précédemment, peu de projets soutenus ont comme objectif central cette dimension d'analyse, d'étude et de génération d'informations sur le marché du travail transfrontalier, bien qu'il s'agisse de l'un des types d'actions envisagées pour concrétiser l'intervention dans le cadre de l'OS 9 du Programme.

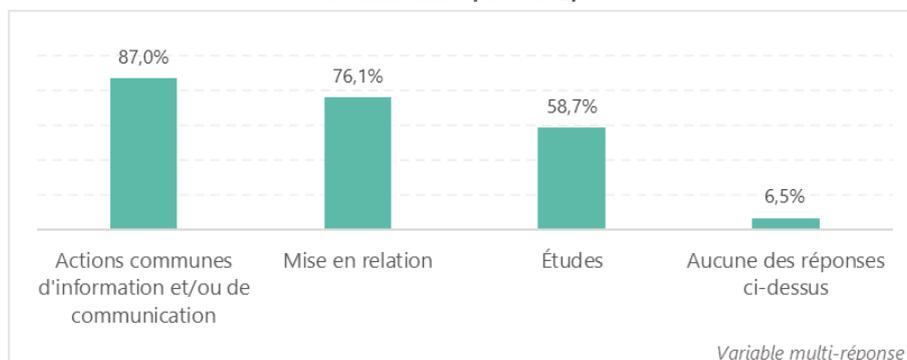
Pendant, il y a plus de projets qui ont développé des activités pour générer et diffuser des informations dans le but d'améliorer la connaissance des opportunités d'emploi, des demandes et des exigences des deux côtés de la frontière, en mettant l'accent sur l'orientation pour faciliter l'insertion sur le marché du travail dans le territoire.

L'activité des projets de l'OS 9 a été intense en termes de développement d'actions visant à améliorer la connaissance du marché du travail. Seule une minorité d'entités (6,5% des personnes interrogées) a indiqué n'avoir mené aucun type d'action dans ce sens.

Les actions communes d'information et/ou de communication ont été les plus fréquemment développées dans le cadre des projets. Selon les informations fournies par les entités bénéficiaires interrogées, tous les projets ont réalisé une action de ce type, et pratiquement 9 entités sur 10 ont travaillé au développement d'actions de communication et d'information (87,0%).

En ce sens, on peut considérer que la mise en œuvre des actions d'information a été encore plus étendue si l'on tient compte du fait que tous les projets ont développé des actions de communication incluses dans l'activité 2, qui est obligatoire. Ces actions comprennent des ateliers de présentation des outils et services développés pour les bénéficiaires potentiels, la diffusion d'informations et de connaissances sur les réseaux sociaux (actualités, vidéos, etc.), la publication de communiqués de presse, des campagnes de sensibilisation ou la promotion d'opportunités de formation et/ou d'emploi, entre autres actions.

**Figure 16. Actions pour l'amélioration de la connaissance du marché du travail transfrontalier par les bénéficiaires, PI 8CTE, OS 9**



Source : Enquête auprès des entités bénéficiaires des projets POCTEFA 2014-2020 (avril-mai 2022 ; n= 46).

Grâce à ces actions, les projets ont contribué dans une large mesure à une meilleure connaissance de la situation du marché du travail transfrontalier, selon ce qu'ont déclaré les entités impliquées dans le développement des interventions. Plus de la moitié (52,2% des personnes interrogées) considèrent que leur projet a contribué dans une large mesure à renforcer l'intégration du marché du travail transfrontalier, et le reste considère qu'il en a contribué en quelque sorte.

Ces chiffres sont conformes à ceux exprimés par les partenaires institutionnels ayant participé au processus d'évaluation, qui considèrent presque unanimement que les projets développés ont largement contribué à améliorer cet aspect.

Les principales réalisations des projets sont la sensibilisation aux opportunités d'emploi de l'autre côté de la frontière, la diffusion d'offres d'emploi sur des plateformes communes, les échanges d'informations en lien avec d'autres initiatives présentes sur le territoire ou encore la diffusion d'informations à travers des événements transfrontaliers organisés par les projets.

Cette contribution est particulièrement importante, car le manque d'informations et de connaissances sur le fonctionnement juridique et la structure administrative régissant l'emploi et la formation dans le pays voisin est en soi une barrière qui entraîne des obstacles supplémentaires à la création d'un marché du travail intégré.

**Tableau 10. Synthèse des études et analyses réalisées**

Projet	Étude
EMPLOI AE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Diagnostic de l'emploi transfrontalier dans l'Eurorégion Nouvelle Aquitaine-Euskadi Navarre.</li> </ul>
ESTOC	<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet de recherche sur le travail transfrontalier dans la zone transfrontalière Occitanie-Catalogne<sup>22</sup>.</li> </ul>
FORMA NAEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse du cadre national des certifications en France et en Espagne : comparaison et liste des compétences.</li> <li>Étude et analyse de l'accréditation et de la validation des compétences de la formation professionnelle dans le secteur automobile.</li> </ul>
FORUO	<ul style="list-style-type: none"> <li>Observatoire transfrontalier de la formation à la production et à la transformation des plantes aromatiques et médicinales et des petits fruits (analyse et liste des formations, identification des besoins en formation des entreprises et des professionnels du secteur).</li> </ul>
GOPY	<ul style="list-style-type: none"> <li>Carte numérique des ressources du territoire dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation et de la formation.</li> </ul>
ICTRAINING40	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cartographie des principaux acteurs de la formation au Pays basque, en Navarre et en Aquitaine.</li> </ul>
LLL-TRANSVERSALIS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Situation actuelle de l'alternance transfrontalière.</li> </ul>
ProspecTsaso	<ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche et publication d'articles universitaires sur la situation des mineurs non accompagnés, des mineurs migrants, des personnes LGTBI, la sécurité alimentaire, la prostitution transfrontalière, l'accueil des mineurs en situation de handicap et la reconnaissance des compétences des travailleurs en situation de handicap.</li> </ul>
PyreneFP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyse des systèmes de formation professionnelle, d'orientation professionnelle et de reconnaissance et validation de l'expérience professionnelle dans les territoires du projet : compilation des qualifications de formation professionnelle offertes, des méthodologies et ressources communes et interdépendantes pour l'information, l'orientation et la reconnaissance de la formation et de l'expérience, et des services de reconnaissance et de validation de l'expérience professionnelle.</li> </ul>
SE CANTO	<ul style="list-style-type: none"> <li>Élaboration d'une géo-base de données avec des informations socio-démographiques et calcul d'indicateurs de vulnérabilité.</li> <li>Identification des besoins territoriaux et des profils des personnes en situation de vulnérabilité.</li> </ul>
TRAMPOLINE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étude de terrain sur les possibilités de coopération et d'échange pour les jeunes dans un cadre professionnel.</li> <li>Étude pour l'homologation du titre de moniteur de temps libre/BAFA.</li> </ul>
TRANSLANEKIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inventaire des études sur la mobilité transfrontalière (y compris la mobilité professionnelle).</li> <li>Identification des actions de formation continue ou d'accompagnement transfrontalier et des actions de formation de formateurs dans le domaine de la mobilité professionnelle transfrontalière.</li> </ul>

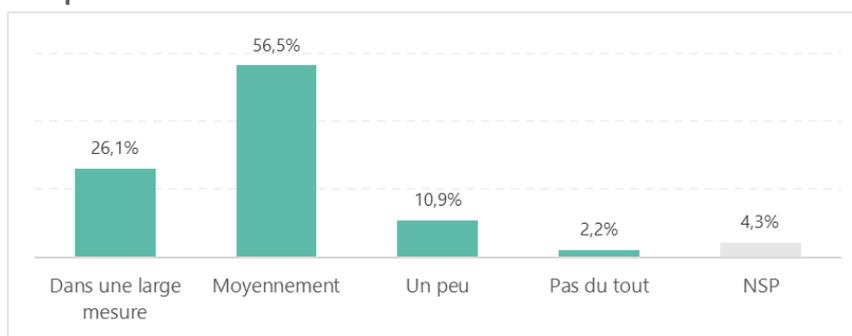
Source : Élaboration interne basée sur les rapports d'exécution et les livrables du projet (SIGEFA, juillet 2022).

<sup>22</sup> Aucune preuve de l'achèvement et/ou de la publication des résultats de la recherche n'est disponible.



Grâce au développement de ces actions d'étude, d'analyse, de communication et d'information par les projets, le Programme a contribué à améliorer le niveau de compréhension des conditions administratives et juridiques du travail des deux côtés de la frontière, une question identifiée comme l'un des principaux obstacles à la mobilité transfrontalière du travail. Tant les bénéficiaires interrogés que les partenaires institutionnels impliqués dans le processus d'évaluation ont exprimé la même opinion. L'impact sur cet aspect a été particulièrement ressenti dans des groupes de population tels que les professionnels travaillant dans les secteurs visés par les projets, les travailleurs transfrontaliers ou les groupes de population jeune ayant le potentiel de devenir des travailleurs transfrontaliers à l'avenir.

**Figure 17. Perception des bénéficiaires sur la contribution des projets à une meilleure compréhension des conditions d'accès au marché du travail transfrontalier**



Source : Enquête auprès des entités bénéficiaires des projets POCTEFA 2014-2020 (avril-mai 2022 ; n= 46).

L'efficacité du Programme, compte tenu de sa contribution à l'amélioration des connaissances sur la situation du marché du travail dans le territoire transfrontalier, peut être évaluée comme moyenne-haute.

- **Contribution à une meilleure adéquation entre l'offre et la demande de formation**

L'analyse des indicateurs définis par les projets montre que l'un de principaux accomplissements du Programme dans le domaine de la formation et de l'emploi est le développement de nouvelles offres de formation dans l'espace de coopération, étant donné que la grande majorité d'entre eux contribuent à l'indicateur de productivité du Programme lié à la mise en œuvre de nouvelles offres de formation.

Ainsi, 17 des 23 projets contribuent par leurs actions à l'indicateur 5P2 "Nombre de programmes d'éducation et de formation conjoints visant à promouvoir l'emploi des jeunes, les possibilités d'éducation et l'enseignement supérieur et la formation professionnelle transfrontaliers", bien que 3 d'entre eux n'aient pas atteint l'objectif.

Cet indicateur rend compte des dispositifs de formation conjoints<sup>23</sup> qui ont été mis en place pour l'acquisition de compétences professionnelles, linguistiques et d'orientation, ainsi que de la mise en œuvre de nouvelles offres de formation transfrontalières (y compris l'enseignement à distance).

<sup>23</sup> Pour la quantification de cet indicateur, la formation est considérée comme l'ensemble des actions liées à l'acquisition de compétences ayant des objectifs professionnels. Les actions destinées aux publics scolaires sont exclues des indicateurs, à l'exception de celles destinées aux publics d'échange et aux secteurs professionnels. Est considéré comme un dispositif un cycle complet de formation destiné à un public spécifique en vue de l'acquisition d'une compétence professionnelle ou d'un diplôme.

Selon les informations les plus récentes disponibles dans SIGEFA sur les indicateurs<sup>24</sup>, l'atteinte des résultats du Programme en termes de développement d'une nouvelle offre de formation peut être évaluée très positivement, puisque plus de 90% de la valeur cible de l'indicateur (92,3%) a été atteinte.

À cet égard, il convient également de noter que le nombre de cours de formation que les projets prévoient de développer (compte tenu des valeurs cibles définies pour cet indicateur dans les formulaires de candidature) est même supérieur à la valeur cible définie par le Programme (35 contre 26), et qu'il est possible que certaines valeurs n'aient pas encore été comptabilisées en raison de la conclusion récente de certains de ces projets.

**Tableau 11. Synthèse de l'état d'avancement de l'indicateur de productivité 5P2 de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9**

N°	Indicateur	Unité de mesure	Ligne de base	Valeur cible 2023	Valeur 2022	Degré de réalisation
5P2	Nombre de programmes communs d'éducation et de formation visant à promouvoir l'emploi des jeunes, les possibilités d'éducation et l'enseignement supérieur et la formation professionnelle par-delà les frontières.	Nombre d'actions de formation	0	26	24	Élevé 92,3%

Source : Élaboration interne basée sur la tâche "Statut des indicateurs" (SIGEFA, juillet 2022).

Cette analyse a été complétée par une évaluation de la contribution du Programme à une meilleure adaptation de l'offre aux besoins des entreprises et au profil des ressources actives du territoire, sur la base d'une revue documentaire des projets prévus dans cet OS, ainsi que des informations fournies par les porteurs de projets lors de la collecte d'informations primaires réalisée dans le cadre de cette évaluation.

L'activité des projets soutenus dans le cadre de l'OS 9 en termes de développement de nouvelles offres de formation a été intense, ce qui est cohérent avec l'approche adoptée par bon nombre d'entre eux, comme indiqué à la section 3.3. du présent rapport, un grand nombre de projets développant principalement des actions de coopération en matière de formation.

Plus de 60% des personnes interrogées dans le cadre du processus d'évaluation ont indiqué avoir développé de nouvelles offres de formation dans le cadre de leurs projets respectifs. L'amélioration de l'offre de formation a également été signalée comme un résultat largement imputable au Programme par les partenaires institutionnels de POCTEFA impliqués dans le processus d'évaluation.

En ce sens, on peut souligner comme un aspect positif le fait que, outre la mise en œuvre de nouveaux cours de formation, il existe de bonnes perspectives en termes de continuité et de durabilité dans le temps de l'offre de formation développée dans le cadre des projets, tant en raison de l'engagement institutionnel des partenaires que des formats utilisés (dans de nombreux cas, il s'agit de contenus numériques dont la réutilisation est simple et peu coûteuse).

<sup>24</sup> Juillet 2022.

Tableau 12. Synthèse de la nouvelle offre de formation développée par les projets de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9

Projet	Action de formation	Adresses	Secteur / thème
AVENIR	<ul style="list-style-type: none"> <li>Module de formation et webinaires pour les professionnels du secteur social.</li> <li>Cours de langues (français et espagnol) pour les personnes étrangères.</li> <li>Gestion interculturelle et accueil du personnel étranger.</li> <li>Formation aux métiers de la montagne.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Entreprises.</li> <li>Personnel enseignant, éducateurs et éducatrices.</li> <li>Population générale.</li> <li>Les mineurs non accompagnés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Attention aux mineurs non-accompagnés.</li> </ul>
De mar a mar	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation des artistes en vue de leur intégration (stages de formation pour les écoles de cirque, séminaires).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La jeunesse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Arts du spectacle (cirque).</li> </ul>
ETESS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Programme de formation pour la mise en œuvre de projets d'économie sociale basés sur l'expérimentation (13 modules).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisations d'économie sociale, entreprises, élus et techniciens publics, bénévoles, personnes intéressées par l'économie sociale, personnes travaillant dans des entreprises d'économie sociale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'économie sociale.</li> </ul>
FORMA NAEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>Offre de formation en ligne dans les langues techniques.</li> <li>Mobilité certifiante du bloc de compétences « préparation de surface » du certificat de branche Carrossier Peintre (Nouvelle-Aquitaine) et « Nivellement et préparation de surface » du certificat professionnel en Carrossier Peintre (Navarre).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étudiants en administration et finances et en formation automobile.</li> <li>Le personnel enseignant de l'EFP.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Automobile.</li> <li>Gestion et administration des affaires.</li> </ul>
FoRuO	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours « Production et transformation des plantes aromatiques et médicinales » (160 h).</li> <li>Cours « Production et transformation des petits fruits » (40 h).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Agriculteurs et entrepreneurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Secteur forestier et rural.</li> </ul>
GOPY	<ul style="list-style-type: none"> <li>7 modules interactifs d'apprentissage en ligne pour faciliter la préparation des jeunes à la mobilité transfrontalière.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les jeunes de 15 à 30 ans.</li> <li>Conseillers d'orientation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transversal.</li> </ul>
ICTRAINING40	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours « Le leader numérique pour la transformation industrielle » (16 modules).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les personnes impliquées dans la transformation numérique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>TIC / industrie.</li> </ul>
Irakaslegaiak AEN	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours intensifs de français, de basque et d'occitan.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Étudiants universitaires (formation des enseignants).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'enseignement.</li> </ul>
PyireneFP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation de formateurs de conseillers en mobilité.</li> <li>Formation des conseillers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnel d'orientation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transversal.</li> </ul>
SE CANTO	<ul style="list-style-type: none"> <li>Cours « Animation et accompagnement pour la mobilité inclusive » (320 h, 6 modules).</li> <li>Cours « Assistant de vie familiale » (525 h, 3 modules).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes en situation de vulnérabilité : chômeurs de longue durée, jeunes sans formation ni emploi, personnes handicapées et victimes de violences sexistes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services sociaux et communautaires.</li> </ul>
TRAMPOLINE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Formation pour les professionnels.</li> <li>Formation commune des animateurs BAFA/Moniteur de loisir.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La jeunesse.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Services sociaux et communautaires.</li> </ul>

Source : Élaboration interne basée sur les rapports d'exécution et les livrables du projet (SIGEFA, juillet 2022).

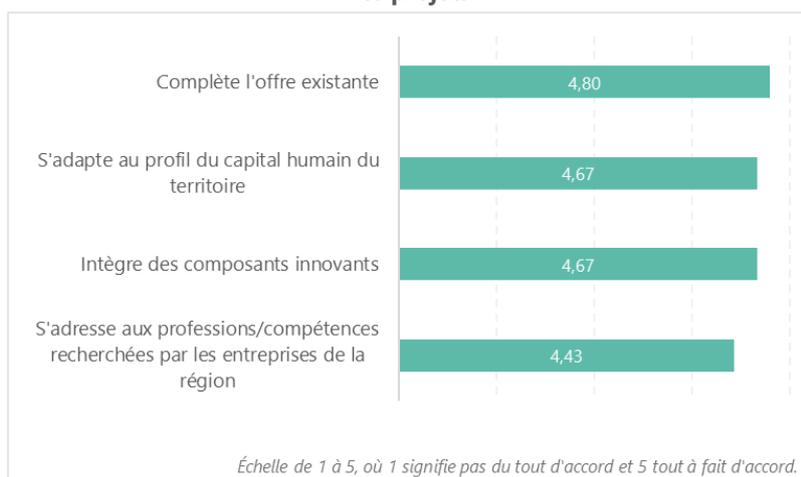
Il n'est pas possible de déterminer si la formation est développée dans les secteurs d'action prioritaires, car le Programme ne les définit pas précisément. Toutefois, il convient de noter que la formation a été conçue dans la plupart des cas sur la base d'un diagnostic préalable des besoins du territoire dans les secteurs abordés, ce qui renforce la pertinence des actions de formation, qui répondent à des besoins détectés dans des secteurs qui couvrent aussi bien l'activité de production industrielle que les services et l'agriculture.

En ce qui concerne la couverture de la population, les nouvelles formations lancées s'adressent à un large éventail de profils cibles, allant des jeunes aux personnes employées dans différents secteurs d'activité, aux étudiants universitaires, aux personnes en situation de vulnérabilité, aux entrepreneurs ou aux enseignants et au personnel éducatif et pédagogique.

La principale valeur ajoutée de cette nouvelle offre est sa complémentarité avec l'offre existante dans l'espace de coopération, selon les entités bénéficiaires interrogées.

L'adaptation de la formation développée au profil du capital humain du territoire, ainsi que l'intégration de composantes innovantes, sont également deux éléments qui donnent de la valeur à la nouvelle formation mise en place.

**Figure 18. Perception des bénéficiaires sur la valeur ajoutée de l'offre de formation développée par les projets**



Source : Enquête auprès des entités bénéficiaires des projets POCTEFA 2014-2020 (avril-mai 2022 ; n= 30).

À cet égard, certaines réalisations marquantes des projets dans le domaine de la formation liée à ces questions ont été identifiées :



**Améliorations dans la conception et l'adaptation de l'offre de formation aux besoins du territoire :**

- Conception de la formation pratique en fonction des exigences du marché du travail.
- Conception basée sur une évaluation et une identification préalables des besoins.
- Conception de la formation en collaboration avec les acteurs clés.
- Adaptation des personnes formatrices en fonction des besoins des entreprises.

**Développement de composantes novatrices de l'offre de formation :**

- Développement de méthodologies novatrices avec des approches participatives et dynamiques.
- Développement de solutions en tant qu'expériences pilotes pour une application dans d'autres contextes ou pour une utilisation dans de futures formations.
- Renforcer l'importance du numérique dans la formation transfrontalière et l'utilisation des espaces numériques pour améliorer l'accessibilité à la formation.
- Utilisation de matériel supplémentaire pour faciliter l'employabilité.

Le processus d'évaluation a permis d'identifier une série de résultats produits grâce au développement des projets qui montrent la réalisation d'améliorations dans le niveau d'ajustement de la formation aux besoins du territoire, fondamentalement dues au fait que des actions de formation ont été mises en œuvre qui tentent de répondre aux besoins des entreprises qui ont été préalablement identifiés. De cette manière, une réelle immersion des étudiants dans les problématiques transfrontalières est assurée et des opportunités sont générées pour développer des projets d'entreprise ou pour accéder à des emplois sur le territoire, facilitant la connexion de l'offre académique avec la demande socio-économique.

Il convient toutefois de garder à l'esprit qu'il s'agit d'un petit nombre de projets, dont la portée est essentiellement limitée aux territoires dans lesquels ils sont développés, bien qu'ils présentent un potentiel important de reproductibilité et de transférabilité.

• **Contribution à l'amélioration des compétences des personnes**

Conformément à la logique d'intervention de l'OS 9 du Programme, le développement des compétences et leur valorisation est un des effets liés aux résultats attendus de la mise en œuvre des projets soutenus par POCTEFA.

Une approximation du degré d'atteinte des résultats par les projets soutenus par POCTEFA en termes d'amélioration des compétences de la population a été réalisée sur la base de la progression vers la cible 2023 fixée pour l'indicateur 5R1 : « Capacité de mobilisation des personnes bénéficiant d'une formation transfrontalière », liée à la réussite de l'OS.



L'indicateur de résultat 5R1 mesure le nombre de personnes formées ayant reçu au moins 6 heures de formation dans le cadre de projets de coopération dans le domaine de la formation. L'annexe des indicateurs POCTEFA<sup>25</sup> quantifie une valeur de référence et une valeur cible pour l'année 2023 et indique également que la mesure de cet indicateur sera effectuée à deux moments, correspondant aux années 2018 et 2023. Cela implique que les informations disponibles les plus récentes, recueillies dans le rapport annuel de mise en œuvre du Programme, correspondent à 2018.

Selon le système de suivi du Programme, chaque projet doit inclure un ensemble d'indicateurs de résultats, qui peuvent être les siens ou ceux du Programme. Les projets de formation et d'emploi doivent, dans tous les cas, contribuer à l'indicateur de résultat 5R1 défini par POCTEFA, de sorte que l'atteinte des résultats conjoints dans le cadre de l'OS 9 puisse être mesurée par l'agrégation des valeurs des indicateurs fournis par chaque projet.

En 2018, un peu moins de deux ans après le début des premiers projets approuvés dans le domaine de la formation et de l'emploi, plus de 10 000 personnes avaient été formées grâce à l'action du Programme. Cela signifie que le degré de progression vers l'objectif fixé pour 2023 était de 54,4 %.

L'évaluation de l'efficacité du Programme en termes généraux d'amélioration des compétences de la population, et sur la base des informations fournies par l'indicateur de résultat défini, est donc modérée. Il convient toutefois de garder à l'esprit que cette évaluation est fondée sur des informations datant d'une époque où les projets n'avaient pas encore la capacité de générer des effets significatifs. Compte tenu du rythme avancé de la mise en œuvre des projets, il faut s'attendre à ce que l'effet soit beaucoup plus important au moment de la mise à jour de cet indicateur (2023).

**Tableau 13. Synthèse de l'état d'avancement de l'indicateur de résultat pour l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9**

N°	Indicateur	Unité de mesure	Ligne de base	Valeur cible 2023	Valeur 2018	Degré de réalisation <sup>26</sup>
5R1	Capacité à mobiliser des stagiaires au-delà des frontières	Nombre de personnes	9.875	18.935	10.302	<b>Faible</b> 54,4%

Source : Élaboration interne sur la base du rapport annuel de mise en œuvre (2019). POCTEFA 2014-2020.

Afin d'évaluer la contribution effective des projets soutenus dans le cadre de l'OS 9 à l'amélioration des compétences de la population locale, une analyse complémentaire a été réalisée sur la base de deux variables : l'acquisition de nouvelles compétences dans le cadre des actions de formation développées par les projets et la reconnaissance de ces compétences par l'attribution de qualifications.

Compte tenu des informations fournies par les entités bénéficiaires qui ont mis en œuvre des projets dans le cadre de l'OS 9, les actions de formation développées ont eu un impact moyen en termes d'amélioration des compétences des participants.

<sup>25</sup> Annexe 4 bis du Programme INTERREG V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA) 2014-2020 (version 2.2. approuvée le 17.08.2016).

<sup>26</sup> Sur une échelle où une valeur inférieure à 50% est "faible", entre 50% et 85% est "moyenne", et supérieure à 85% est "élevée".



Le taux d'accomplissement des activités a été élevé mais, cependant, la reconnaissance des compétences après la participation aux actions a été moindre. Cette question est particulièrement pertinente, et elle est révélatrice de l'un des principaux obstacles identifiés pour obtenir des effets plus importants sur l'intégration transfrontalière du marché du travail. Le niveau de reconnaissance des qualifications dépend des relations et des accords entre les États, ce qui transcende les capacités d'influence génératrices de changement des projets et donc du Programme.

L'avis des partenaires institutionnels du Programme impliqués dans le processus d'évaluation n'est pas unanime sur la contribution à l'amélioration des compétences de la population, les avis étant partagés entre ceux qui considèrent que les projets d'emploi et de formation ont quelque peu contribué à l'amélioration des compétences et ceux qui considèrent qu'ils y ont beaucoup contribué.

Certaines des compétences améliorées sont liées à l'apprentissage des langues ou à une formation sur mesure clairement orientée vers l'employabilité. C'est le cas des projets AVENIR ou Irakaslegaiak AEN.

En ce qui concerne l'amélioration des compétences linguistiques, les résultats du Programme ont été discrets, étant donné que seule une minorité de projets a contribué à l'apprentissage de l'espagnol et/ou du français (AVENIR et Irakaslegaiak AEN, ainsi que FORMA NAEN). L'amélioration de ces compétences n'a pas été une question centrale des projets en termes généraux, et la méconnaissance de la langue continue d'être un obstacle à la formation lorsqu'il s'agit d'échanges, ce qui entrave la mobilité des étudiants et des travailleurs et, par conséquent, les progrès de l'intégration du marché du travail dans le territoire transfrontalier.

La revue documentaire a permis d'identifier une série de compétences spécifiques sur lesquelles les projets soutenus par le Programme dans l'OS 9 ont travaillé à travers la mise en œuvre d'actions de formation, et dans lesquelles, par conséquent, des améliorations ont été ressenties par les participants :

#### **Compétences techniques :**

- Gestion interculturelle et accueil des mineurs non accompagnés.
- Production et transformation de plantes aromatiques et médicinales et/ou de petits fruits.
- Dialogue social et négociation collective.
- Gestion forestière et agricole (métiers de la montagne, pastoralisme, plantes aromatiques et médicinales).
- Enseignement (enseignement primaire).
- Animation, accompagnement et aide familiale pour les personnes à mobilité réduite.
- La transformation numérique dans l'industrie.
- Préparation des surfaces de la carrosserie (peinture).

Il convient de noter que l'impact sur l'amélioration des compétences va de groupes spécifiques de personnes (personnel employé dans les entreprises, représentants syndicaux, services d'orientation ou professionnels et bénévoles intervenant auprès de groupes vulnérables) à la population générale.

- **Contribution à améliorer l'accès à l'emploi transfrontalier**

Conformément à la logique d'intervention du Programme, l'amélioration de la connaissance du potentiel d'emploi transfrontalier et les actions visant à faciliter l'accès à l'emploi transfrontalier devraient aboutir à la création d'emplois occupés par des personnes travailleuses transfrontalières. La création d'emplois est donc un résultat attendu du Programme à moyen terme.

Comme mentionné ci-dessus, la plupart des projets sont principalement orientés vers le développement des compétences et l'adaptation des compétences aux spécificités du marché du travail dans un environnement transfrontalier (reconnaissance des qualifications, reconnaissance de l'expérience, apprentissage des langues, etc.) La logique d'intervention de la plupart de ces projets associe l'amélioration des compétences à une plus grande probabilité d'accès à l'emploi de part et d'autre de la frontière.

Pour évaluer l'atteinte des résultats en termes de création d'emplois, une analyse contextuelle de l'évolution de l'emploi sur le territoire transfrontalier a été réalisée sur la base des deux indicateurs suivants : taux d'emploi et taux de chômage (en considérant son évolution sur la période allant du début du Programme en 2016 jusqu'en 2021<sup>27</sup>), complétée par une analyse de la contribution des projets soutenus dans l'OS 9 à la création et/ou au maintien de l'emploi, tant direct qu'indirect.

De manière générale, l'évolution de l'emploi dans la zone transfrontalière est largement conditionnée par la saisonnalité du secteur touristique, marquée par les saisons des grands pôles d'attraction, la neige en hiver et le littoral en été.

Bien que les projets n'aient pas eu pour objectif explicite de réduire l'emploi temporaire et que, par conséquent, il n'existe pas d'indicateurs pour mesurer cette variable, il est possible de souligner le potentiel que l'intervention du Programme a eu pour faciliter l'accès à des emplois alternatifs en dehors de la saison touristique, principalement par la fourniture de ressources de formation qui ont augmenté les possibilités de mobilité de la main-d'œuvre.

En considérant comme référence les données annuelles disponibles au niveau NUTS 3, l'emploi a globalement augmenté par rapport aux niveaux de 2016 dans toutes les zones qui composent l'espace POCTEFA. Seules les Hautes-Pyrénées affichent une légère tendance à la baisse du nombre de personnes employées.

Pour l'ensemble de la zone transfrontalière, le taux de croissance de l'emploi au cours des quatre dernières années (2016-2020) s'élève à 7,2 %. La croissance a été plus modérée dans les territoires français (5,0% en moyenne), tandis qu'en Espagne et en Andorre, elle a été d'environ 8% en moyenne.

---

<sup>27</sup> Les plus récentes ont été utilisées, en fonction de la disponibilité des données.

Tableau 14. Évolution de l'emploi dans l'espace POCTEFA (NUTS 3), en milliers de personnes (2016-2019)

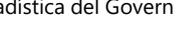
NUTS 3	Année				Variation	
	2016	2017	2018	2019	2016-2020	
<b>Araba/Álava</b>	158,9	160,4	161,9	164,7	↑	5,8
<b>Gipuzkoa</b>	336,2	347,6	352,3	362,7	↑	26,5
<b>Bizkaia</b>	511,1	513,8	522,8	531,0	↑	19,9
<b>Navarra</b>	292,7	299,4	306,1	315,5	↑	22,8
<b>La Rioja</b>	134,0	135,4	137,6	141,0	↑	7,0
<b>Huesca</b>	97,1	98,0	99,3	101,2	↑	4,1
<b>Zaragoza</b>	420,7	438,5	447,8	460,6	↑	39,9
<b>Barcelona</b>	2.496,0	2.603,4	2.676,9	2.753,5	↑	257,5
<b>Girona</b>	331,1	328,5	332,0	337,4	↑	6,3
<b>Lleida</b>	201,0	195,2	197,4	208,2	↑	7,2
<b>Tarragona</b>	323,4	332,4	333,4	337,7	↑	14,3
<b>Pyrénées-Atlantiques</b>	275,8	278,7	281,3	283,5	↑	7,7
<b>Pyrénées-Orientales</b>	159,7	161,4	163,2	166,3	↑	6,6
<b>Ariège</b>	52,4	52,7	52,9	53,5	↑	1,1
<b>Haute-Garonne</b>	654,0	668,2	684,3	699,4	↑	45,3
<b>Hauts-Pyrénées</b>	86,5	86,5	86,0	86,9	↑	0,4
<b>Andorra</b>	36,6	37,7	38,8	39,7	↑	3,1
<b>Espace POCTEFA</b>	<b>6.567,3</b>	<b>6.737,9</b>	<b>6.874,0</b>	<b>7.042,7</b>	↑	475,5

Source : Élaboration interne sur la base de données d'Eurostat et du Departament d'Estadística del Govern d'Andorra.

L'analyse des données sur le chômage par NUTS 3 montre également une évolution favorable du marché du travail dans l'espace de coopération, avec des taux de chômage en baisse au cours des cinq dernières années dans toutes les zones du territoire, à la seule exception de Lleida en Espagne.

La baisse du taux de chômage est un peu plus importante dans le cas des territoires français et d'Andorre, avec une baisse moyenne de plus de 4 points de pourcentage (4,26).

Tableau 15. Évolution du taux de chômage dans l'espace POCTEFA (NUTS 3, %), 2016-2021

NUTS 3	Année*						Évolution (2021-2021)
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
Araba/Álava	12,0	9,0	7,4	7,3	10,0	8,7	
Bizkaia	13,8	12,3	11,5	10,6	11,9	9,5	
Gipuzkoa	10,0	8,4	7,6	7,5	7,0	6,6	
Navarra	10,0	9,6	10,0	9,0	11,7	9,9	
Rioja, La	10,9	11,5	10,3	9,9	10,4	10,5	
Huesca	12,4	8,1	9,9	9,6	12,5	7,1	
Zaragoza	14,0	12,1	11,6	10,1	12,9	9,7	
Barcelona	14,7	12,1	11,3	10,5	13,7	9,6	
Girona	15,5	13,6	10,8	9,5	13,3	11,2	
Lleida	10,6	11,4	12,2	9,3	11,0	11,2	
Tarragona	17,4	15,9	15,4	12,0	17,5	12,6	
Pyrénées-Atlantiques	8,2	7,4	7,3	6,7	6,6	5,8	
Pyrénées-Orientales	15,4	14,1	13,9	13,3	12,5	11,7	
Ariège	11,9	11,1	10,9	10,3	9,8	9,2	
Haute-Garonne	10,0	8,6	8,2	7,9	8,4	7,6	
Hauts-Pyrénées	11,1	9,8	9,5	8,9	8,8	7,8	
Andorra	3,6	1,8	1,0	2,5	3,2	2,2	
<b>Espace POCTEFA</b>	<b>11,8</b>	<b>10,4</b>	<b>9,9</b>	<b>9,1</b>	<b>10,6</b>	<b>8,9</b>	

\* Donnée du 4ème trimestre de l'année

Source : Élaboration interne sur la base de données de l'INE, de l'INSEE et du Departament d'Estadística del Govern d'Andorra.

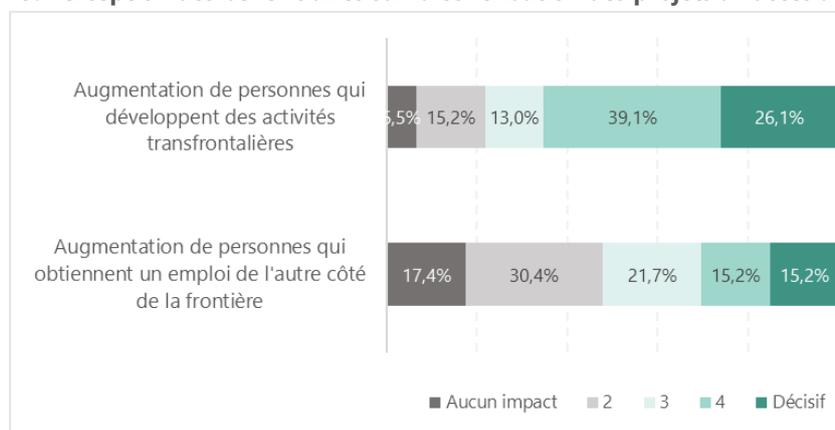
Dans ce contexte positif d'évolution du marché du travail, la contribution des projets de formation et d'emploi du POCTEFA à la création d'emplois est évaluée positivement, en partant de l'hypothèse que l'amélioration de l'intervention par des actions qui améliorent l'intégration sur le marché du travail a un impact indirect sur l'évolution croissante de l'emploi dans la zone, bien qu'elle ne soit pas considérée comme décisive et qu'il n'y ait pas de preuves permettant de lier les améliorations du niveau d'emploi à l'intervention du POCTEFA dans le strict domaine de la formation et de l'emploi.

Dans le cas de plusieurs des projets soutenus dans le cadre de l'OS 9, il est prévu que les actions développées aboutissent à la création d'emplois parmi les personnes qui ont été ciblées par les actions. Il s'agit du résultat attendu selon la logique d'intervention du Programme, mais il est difficile à mesurer car les porteurs de projets ne disposent d'aucune donnée à ce sujet, et ils précisent que ces résultats devraient être produits sur une période plus longue après la fin des projets. Les informations ne sont disponibles qu'auprès du projet TRAMPOLINE, qui a constaté que 9 jeunes ont trouvé un emploi après avoir reçu des informations par le biais du système centralisé d'offres d'emploi, de volontariat et de stages.

En ce sens, la contribution des projets analysés à l'augmentation du nombre de personnes obtenant un emploi de l'autre côté de la frontière a été discrète, selon ce qu'ont déclaré tant les entités bénéficiaires interrogées que les partenaires institutionnels du Programme qui ont participé au processus d'évaluation. Seulement un peu moins d'un tiers des entités interrogées considèrent que la contribution de leur projet a été décisive ou pertinente dans ce sens (30,4%).

La contribution des projets soutenus dans l'OS 9 à l'augmentation du nombre de personnes exerçant des activités transfrontalières, qu'il s'agisse de travail, d'études ou de formation, peut être considérée comme plus positive. La proportion d'entités indiquant que les projets ont été déterminants ou très pertinents à cet égard s'élève à 65,2%.

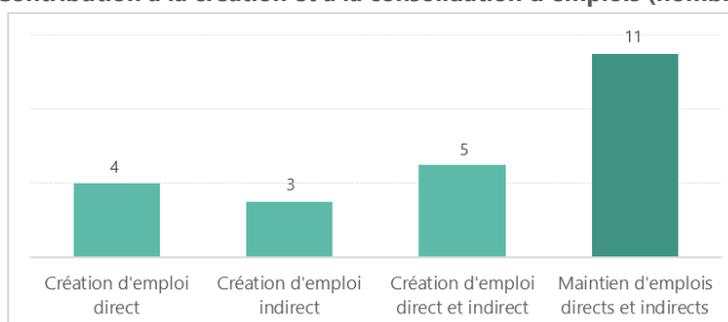
**Figure 19. Perception des bénéficiaires sur la contribution des projets à l'accès à l'emploi**



Source : Enquête auprès des entités bénéficiaires des projets POCTEFA 2014-2020 (avril-mai 2022 ; n= 46).

Il y a un résultat direct en termes de création et de maintien d'emplois résultant de la mise en œuvre des projets, dont certains ont eu la capacité de générer et de consolider des emplois.

**Figure 20. Contribution à la création et à la consolidation d'emplois (nombre de projets)**



Source : Élaboration interne basée sur les rapports d'exécution (SIGEFA, juillet 2022).

Une proportion importante des projets (12 sur les 23 approuvés) a eu un impact sur la création d'emplois, soit directement par le recrutement de personnes pour les équipes de gestion et de mise en œuvre du projet, soit indirectement par le recrutement de prestataires de services externes qui ont engagé du personnel pour fournir le service externalisé.

Selon les données fournies par les entités promouvant les projets soutenus dans le cadre de l'OS 9<sup>28</sup>, un total de 20 emplois directs ont été créés à la suite des interventions du POCTEFA. La contribution du Programme à cet égard peut donc être évaluée positivement, puisqu'il a produit des résultats dans la direction attendue, contribuant à la création d'emplois, et qu'une relation claire de cause à effet peut être établie. Cependant, elle est limitée à la zone la plus proche des projets et ne peut être considérée comme un résultat des actions menées.

<sup>28</sup> Calculé comme la somme du nombre d'emplois créés par tous les projets qui ont fourni les données dans la section 9 de leurs rapports respectifs de mise en œuvre des opérations (versions les plus récentes disponibles en juillet 2022).

En plus de ces emplois créés grâce au soutien reçu de POCTEFA pour développer les projets, il y a aussi ceux consolidés directement au sein des entités bénéficiaires et ceux consolidés indirectement à travers la contractualisation d'entreprises externes pour la réalisation des actions. Ainsi, le développement des projets soutenus par POCTEFA a contribué au maintien de l'emploi dans ces entités ou à l'amélioration des conditions de travail des personnes qui étaient déjà employées, par exemple en transformant des contrats à temps partiel en contrats à temps plein.

Le volume d'emplois consolidés, directement et indirectement, ne peut être quantifié en l'absence de données complètes.

En ce qui concerne le profil des embauches directes générées par les projets, la plupart d'entre elles sont motivées par le besoin des entités bénéficiaires d'élargir leurs équipes afin d'être en mesure d'entreprendre la mise en œuvre des activités. Aucune information n'est disponible pour une analyse plus approfondie des conditions des nouvelles embauches générées, car tous les projets n'ont pas fourni de détails sur le type de contrat en termes de durée ou d'heures de travail.

**Tableau 16. Emplois directs et indirects créés dans le cadre des projets de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9**

Projet	Profil des emplois créés	Nombre d'emplois créés
ETESS	• 1 contrat à temps plein	1
COOPWOOD	• 1 contrat à temps plein	1
GOPY	• 1 contrat	1
LLL-TRANSVERSALIS	• 1 contrat à temps partiel	1
ProspecTsaso	• 4 contrats à temps partiel	4
PyireneFP	• 2 contrats	2
RETSASO	• 2 contrats à temps plein • 2 contrats à temps partiel • 3 contrats	7
SE CANTO	• 3 contrats	3
<b>TOTAL</b>		<b>20</b>

Source : Élaboration interne basée sur les rapports d'exécution (SIGEFA, juillet 2022).

En outre, il y a également des résultats en termes de création et de consolidation d'emplois indirects, bien qu'il soit difficile de les quantifier exactement, car tous les porteurs de projets ne fournissent pas de données à cet égard.

- **Contribution à l'amélioration de la coordination des acteurs et à l'intégration de l'offre de formation.**

De l'analyse des indicateurs définis par les projets, on peut déduire qu'une autre des principales réalisations du Programme dans le domaine de la formation et de l'emploi est le développement de réseaux de collaboration pour améliorer la coordination des acteurs et intégrer davantage l'offre de formation, étant donné que la grande majorité d'entre eux contribuent à l'indicateur de productivité du Programme lié à la mise en œuvre de nouvelles offres de formation.

Ainsi, 17 des 23 projets contribuent par leurs actions à l'indicateur 5P1 « Nombre de partenariats transfrontaliers pour améliorer l'accès à l'emploi », bien que, à la date du présent rapport, seuls 10 projets aient signalé la réalisation des partenariats prévus.

Cet indicateur fournit des informations sur la capacité des acteurs clés à se mobiliser et à travailler ensemble pour échanger leurs expériences concernant les opportunités d'emploi et de recrutement. Il mesure les accords et/ou collaborations effectifs et structurants (partenariats formels entre structures situées de part et d'autre de la frontière ou actions ciblant des publics de part et d'autre de la frontière, dans une perspective d'échange d'expériences).

Selon les informations les plus récentes disponibles dans SIGEFA sur les indicateurs<sup>29</sup>, l'atteinte des résultats du Programme en termes de développement de partenariats entre acteurs dans le domaine de l'emploi et de la formation peut être évaluée positivement, puisque plus de 80% de la valeur cible de l'indicateur (81,3%) a été atteinte.

A cet égard, il convient également de noter que le nombre de collaborations que les projets prévoient de développer (compte tenu des valeurs cibles définies pour cet indicateur dans les formulaires de candidature) est même supérieur à la valeur cible définie par le Programme (20 contre 16), et que certaines valeurs peuvent ne pas avoir encore été comptabilisées en raison de la conclusion récente de certains de ces projets.

**Tableau 17. Synthèse de l'état d'avancement de l'indicateur de productivité 5P1, Axe 5, PI 8CTE, OS 9**

N°	Indicateur	Unité de mesure	Ligne de base	Valeur cible 2023	Valeur 2022	Degré de réalisation
5P1	Nombre de partenariats transfrontaliers pour améliorer l'accès à l'emploi	Nombre de collaborations	0	16	13	<b>Moyen</b> <b>81,3%</b>

Source : Élaboration interne basée sur la tâche "Statut des indicateurs" (SIGEFA, juillet 2022).

Il convient de garder à l'esprit que, outre les collaborations qui ont été comptabilisées pour quantifier l'indicateur 5P1, les relations établies au sein même des partenariats des projets peuvent être considérées en soi comme la création de réseaux transfrontaliers et de collaborations entre les acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion professionnelle, qui visent tous à améliorer les conditions d'accès à l'emploi dans l'espace de coopération.

Cependant, en examinant les projets qui ont contribué à l'indicateur 5P1, on constate que la majorité des collaborations impliquent la création de structures d'agents clés qui permettent d'étudier, d'analyser et de diagnostiquer conjointement la situation de l'emploi et/ou de la formation (dans des secteurs spécifiques ou de manière transversale sur un territoire spécifique), ainsi que de parvenir à un consensus sur des solutions communes basées sur l'échange de connaissances. Les caractéristiques et la valeur ajoutée des réseaux créés varient en fonction de chaque projet.

En ce qui concerne la solidité et la stabilité des collaborations, la plupart d'entre elles ont été initiées depuis le lancement des projets POCTEFA, et il existe une volonté générale de les poursuivre après la fin de ces initiatives, que ce soit en développant les plans de formation conçus, en utilisant les contenus de formation développés, en organisant de nouveaux programmes d'échange d'étudiants ou en étendant l'offre de formation à d'autres domaines.

<sup>29</sup> Juillet 2022.

**Tableau 18. Synthèse des réseaux de coopération établis**

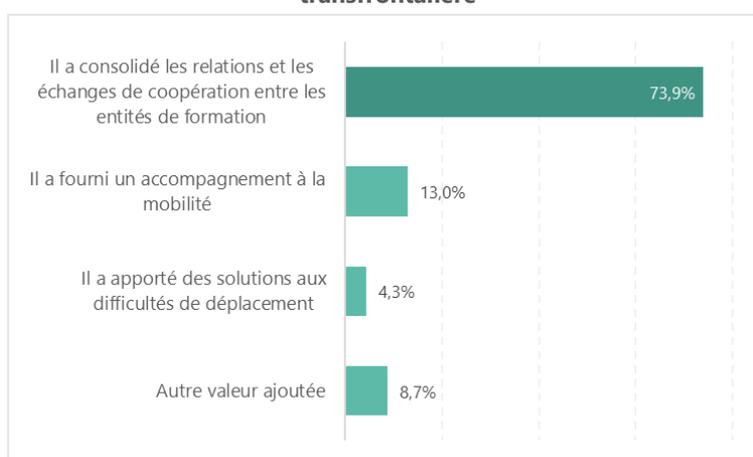
Projet	Portée et objectif du réseau	Acteurs impliqués	Secteur
COOPWOOD	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe transfrontalier dans le domaine de la formation bois, pour réaliser un diagnostic actuel du secteur d'activité de la filière bois et de son marché du travail (identification des besoins), une analyse législative et des orientations pour le respect de la loi, l'obtention d'équivalences entre les compétences et les formations et la création d'une bourse du travail unique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Associations d'entreprises.</li> </ul>	Bois
Emploi CE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collaboration pour la réalisation d'une étude diagnostique sur l'emploi transfrontalier comme base pour la mise en œuvre d'une orientation politique partagée dans l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi-Navarre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eurorégion.</li> <li>Agences régionales pour l'emploi.</li> </ul>	Transversal
ETESS	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collaboration institutionnelle pour consolider la collaboration et la mise en œuvre de l'École transfrontalière de coopération en économie sociale à caractère permanent.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Association d'entreprises.</li> <li>Comité de l'emploi.</li> <li>Autorité publique locale.</li> </ul>	Économie sociale
ICTRAINING40	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coopérations visant à développer des pilotes de démonstration en coopération pour concevoir et mettre en œuvre de nouvelles offres de formation transfrontalières et à promouvoir la collaboration et la mobilité transfrontalières pour la création de stratégies, de méthodes et d'instruments permettant d'adapter l'offre de formation aux besoins des entreprises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les administrations publiques.</li> <li>Clusters.</li> <li>Entreprises.</li> </ul>	TIC
Océan i3	<ul style="list-style-type: none"> <li>Communauté université-société pour promouvoir la formation et la sensibilisation aux compétences bleues ainsi que pour développer conjointement et rendre visibles les opportunités d'emploi et d'auto-emploi bleus dans le bassin transfrontalier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Universités.</li> </ul>	Économie bleue
ProspecTsaso	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dispositif transfrontalier de recherche, de formation et d'animation de réseaux professionnels par la mobilité et les stages.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Universités.</li> <li>Centres de formation.</li> </ul>	Santé et social.
PYREMPFOR	<ul style="list-style-type: none"> <li>Collaboration transfrontalière par le biais de camps de travail, de séminaires et d'échanges afin d'améliorer la transparence et la reconnaissance des qualifications professionnelles pour le développement d'un marché du travail forestier transfrontalier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centres de formation.</li> </ul>	Forestier
PYRPASTUM	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réseau transfrontalier de promotion des métiers, des connaissances, de la formation et de l'employabilité des étudiants en agriculture et en sylviculture dans la région des Pyrénées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Centres de formation.</li> </ul>	Agriculture et sylviculture
TRAMPOLINE	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réseau de partenaires transfrontaliers de la jeunesse, de l'emploi, de la formation et de l'éducation populaire.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Structures locales ayant une expertise en matière de mobilité, d'emploi et de jeunesse.</li> </ul>	Transversal
TRANSLANEKIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ateliers de co-construction de solutions pour les professionnels de l'orientation et de l'emploi dans le secteur public et privé.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les agences d'emploi.</li> <li>Les autorités régionales.</li> </ul>	Transversal

Source : Élaboration interne basée sur les formulaires de candidature, la tâche "Statut des indicateurs" et les rapports de mise en œuvre des opérations (SIGEFA, juillet 2022).

Le soutien de POCTEFA est essentiel à cet égard, car il agit comme un catalyseur pour la création de réseaux de collaboration entre les acteurs clés du territoire, en fournissant le soutien financier nécessaire à leur mise en œuvre. Dans de nombreux cas, il s'agit de formaliser des relations qui existaient déjà auparavant, dont l'intérêt réside dans le fait que ces collaborations sont davantage structurées, facilitant leur articulation autour de problématiques et d'objectifs spécifiques et partagés, dans ce cas, liés à la dynamisation du marché du travail transfrontalier.

La consolidation des relations et des échanges de coopération entre les entités de part et d'autre de la frontière a été signalée par la majorité des entités bénéficiaires interrogées comme la principale contribution des projets à la réduction des obstacles qui empêchent la mobilité transfrontalière pour l'accès à la formation et à l'emploi. Les partenaires institutionnels du Programme qui ont participé à l'évaluation se sont exprimés dans le même sens, soulignant le développement et le renforcement des réseaux entre les entités et les professionnels de la formation et de l'emploi comme l'un des principaux résultats obtenus par le développement des projets POCTEFA de l'OS 9.

**Figure 21. Perception par les bénéficiaires de la contribution des projets à la mobilité transfrontalière**



Source : Enquête auprès des entités bénéficiaires des projets POCTEFA 2014-2020 (avril-mai 2022 ; n= 46).

C'est également l'une des principales conclusions du groupe de travail qui s'est tenu dans le cadre du processus d'évaluation, où les participants ont convenu que le développement et le renforcement des réseaux ont été l'une des principales avancées et améliorations qui ont eu lieu à la suite de la mise en œuvre des projets POCTEFA dans le cadre de l'OS 9, tant dans le cas des projets plus orientés vers la formation comme dans le cas de ceux plus orientés vers l'emploi.

En ce sens, les projets apportent une remarquable valeur ajoutée transfrontalière en facilitant la mise en œuvre de dynamiques de collaboration transfrontalière par la mise en relation de différents acteurs et institutions clés dans le domaine de la formation et de l'insertion professionnelle.

Tout ceci renforce l'idée que les échanges de connaissances et d'expériences qui ont lieu dans ce type de réseau sont un élément clé pour : (i) identifier les problèmes et les besoins communs, (ii) concevoir et développer des solutions conjointes, (iii) expérimenter ces solutions, et (iv) établir des relations de confiance avec le potentiel de générer de nouvelles initiatives à travers lesquelles continuer à relever les défis qui ont justifié la création du réseau ou de nouveaux défis complémentaires.

Il convient également de noter que la collaboration permanente à travers ce type de structures et de réseaux de collaboration présente une importante valeur ajoutée pour l'avenir, car ils constituent une formule essentielle pour s'attaquer à l'un des principaux obstacles à l'intégration du marché du travail qui persiste sur le territoire transfrontalier : les barrières législatives et les différents cadres juridiques entre les pays et les territoires (stages, reconnaissance des qualifications, reconnaissance des compétences, etc.)

Le processus d'évaluation a mis en évidence l'importance de cet obstacle, comme c'est le cas dans de nombreuses autres zones transfrontalières de l'UE. Malgré l'existence de structures de coopération institutionnelle consolidées sur le territoire (comme les GECT ou la CTP elle-même), et la longue tradition de coopération dans la zone POCTEFA, des progrès restent à faire pour réduire ce type d'obstacles.

Les perspectives de durabilité des projets et, par conséquent, des partenariats établis, sont positives, étant principalement liées à la continuité du POCTEFA dans la période 2021-2027, qui sera un moyen fondamental de soutien financier pour le maintien des réseaux créés. En ce sens, on estime que les projets axés sur le numérique auront plus de chances de maintenir les réseaux créés en raison de leurs coûts de maintenance moins élevés.

Un aspect clé qui soutient ces bonnes perspectives est l'importance accordée par le Programme à l'engagement des projets à maintenir l'impact de leurs activités pendant un certain temps après la fin de leur mise en œuvre. Tous les chefs de file interrogés lors du processus d'évaluation s'accordent à dire que les résultats obtenus et la coopération établie dans le cadre de leurs projets respectifs sont durables dans le temps, soit par le maintien ou l'extension des réseaux créés, soit par la poursuite avec leurs propres moyens des activités initialement développées avec le soutien du POCTEFA.

L'évaluation a également identifié des éléments clés pour assurer la durabilité des réseaux. Il s'agit, d'une part, de la participation du secteur privé, qui est essentielle pour renforcer la continuité des initiatives de mise en réseau générées par le Programme dans le domaine de la formation et de l'emploi, étant donné son rôle prépondérant sur le marché du travail. D'autre part, il est nécessaire de renforcer la communication et la capitalisation des outils développés par les projets et de leurs résultats, afin de multiplier leur impact et d'augmenter le retour sur les investissements réalisés.

Dans ce sens, l'engagement à créer des synergies entre les projets est une question fondamentale, afin que les résultats des uns puissent être intégrés dans une plus large mesure dans les autres pour promouvoir l'employabilité, en apportant continuité et stabilité à la coopération et à l'échange d'expériences.

En outre, une faiblesse des projets analysés est le fait que dans leur conception il n'est pas inclus une analyse exhaustive de la durabilité de l'intervention, envisageant à la fois les futurs appels à projets POCTEFA et d'autres canaux de financement pour maintenir ou étendre les structures créées.

- **Couverture des publics cibles**

Dans la conception de l'intervention du POCTEFA dans le domaine de la formation et de l'emploi, une série de groupes cibles et de types de bénéficiaires ont été définis comme les principaux groupes cibles des actions soutenues dans l'OS 9, conformément aux dispositions du texte du Programme.

**Tableau 19. Principaux groupes cibles et types de bénéficiaires des actions, Axe 5, PI 8CTE, OS 9**

Groupes cibles	Types de bénéficiaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrations publiques locales, régionales et nationales.</li> <li>- Services publics de l'emploi.</li> <li>- Organismes de formation professionnelle.</li> <li>- Établissements d'enseignement secondaire et supérieur.</li> <li>- Demandeurs d'emploi, population active en cours de reconversion.</li> <li>- Étudiants universitaires, étudiants en formation professionnelle, boursiers.</li> <li>- Formateurs et enseignants.</li> <li>- Les travailleurs sociaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Administrations publiques locales, régionales et nationales.</li> <li>- Les services publics de l'emploi (y compris les services de l'État).</li> <li>- Organismes de droit public.</li> <li>- Organismes de formation professionnelle.</li> <li>- Établissements d'enseignement secondaire et supérieur.</li> <li>- Universités.</li> <li>- Groupements européens d'intérêt économique (GEIE).</li> <li>- Groupements européens de coopération territoriale (GECT).</li> <li>- Entités sans but lucratif, associations, consortiums.</li> <li>- Chambres d'agriculture, d'artisanat, de commerce et d'industrie.</li> </ul>

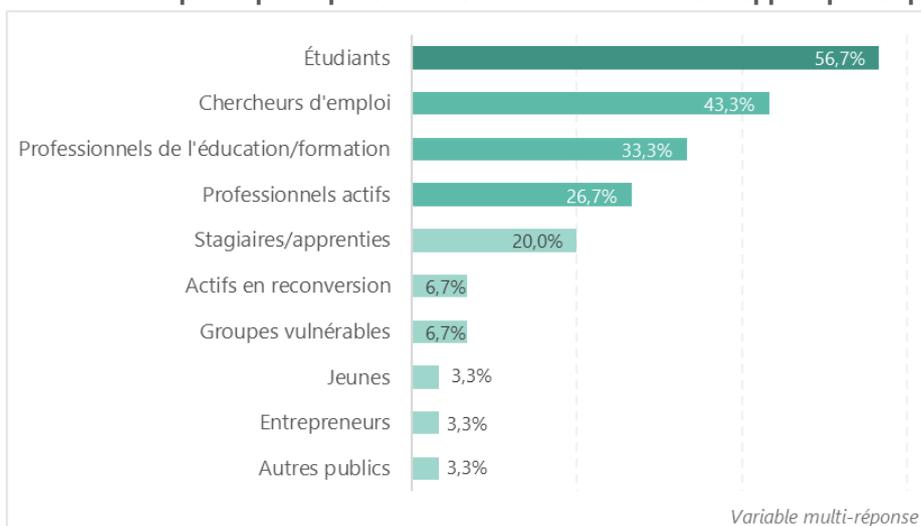
Source : POCTEFA 2014-2020 (V3 approuvée par la CE le 03.04.2020)

Le processus d'évaluation a permis d'identifier les groupes cibles auxquels les projets soutenus par le Programme sur la période 2014-2020 dans le cadre de l'OS 9 se sont effectivement adressés, dans le but d'analyser dans quelle mesure les actions de formation et d'insertion soutenues par le POCTEFA ont touché le public défini comme prioritaire. De même, une évaluation a été recueillie à cet égard par les entités qui ont mis en œuvre les projets et par les agents clés de la conception, du suivi et de l'évaluation du Programme.

La consultation des entités bénéficiaires a montré que les actions de formation développées ont été adressées à un large public, couvrant la plupart des groupes cibles définis par le Programme. Les actions ont principalement touché les étudiants et les chômeurs, mais elles se sont également adressées aux professionnels, tant dans le secteur de l'éducation et/ou de la formation que dans celui des salariés de différents secteurs, qui peuvent être intéressés par l'amélioration de leurs compétences et l'élargissement de leur formation.

D'autres groupes de population qui ont été touchés par les formations développées par les projets, bien que de façon beaucoup moins pertinente, ont été les groupes vulnérables (femmes victimes de violence de genre, personnes en risque d'exclusion sociale...), les entrepreneurs ou les jeunes de moins de 25 ans.

**Figure 22. Profil du public participant aux actions de formation développées par les projets**

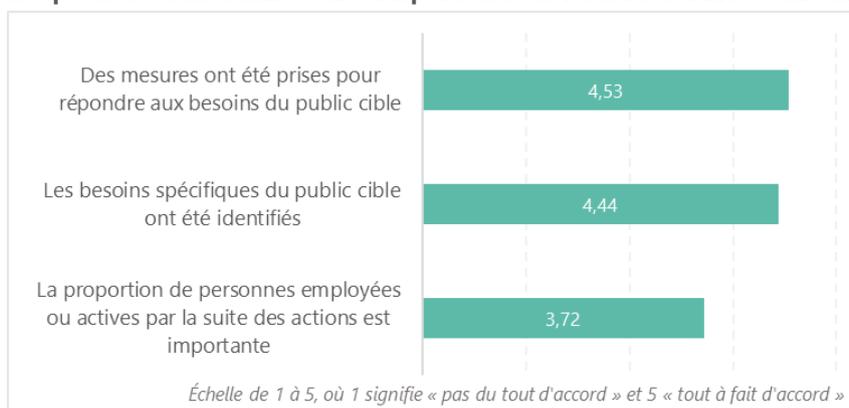


Source : Enquête auprès des entités bénéficiaires des projets POCTEFA 2014-2020 (avril-mai 2022 ; n= 30).

En outre, les actions de formation ont été adaptées aux besoins de tous ces publics, comme l'ont exprimé les porteurs des projets OS 9 consultés, qui ont essentiellement déclaré avoir pris des mesures pour répondre aux besoins de leurs publics cibles respectifs, ainsi que pour identifier leurs besoins spécifiques.

Malgré ce degré adéquat d'adaptation aux besoins, l'impact des actions de formation sur l'activité et l'emploi du groupe cible est moins évident. À cet égard, il convient de noter qu'il existe peu de données et d'informations fiables provenant des porteurs de projets eux-mêmes, qui, en général, n'ont pas effectué un suivi exhaustif de cette question.

**Figure 23. Perception des bénéficiaires sur l'adaptation de la formation aux besoins du groupe cible**



Source : Enquête auprès des entités bénéficiaires des projets POCTEFA 2014-2020 (avril-mai 2022 ; n= 30).

Parmi les principales mesures prises par les projets pour répondre aux besoins de leurs publics cibles, la conception de formations basées sur une identification préalable des besoins et en réponse aux défis spécifiques du territoire se distingue. La collaboration entre les entités de formation et les entreprises et/ou les professionnels des différents secteurs abordés par les projets a également été une manière commune de tenter de répondre aux besoins du public cible auquel les actions de formation se sont adressées. Il convient également de noter la formation des formateurs dans une partie importante des programmes de formation, ainsi que l'approche de la mobilité adoptée par les projets. Dans ce dernier cas, les actions d'échange et les visites sont destinées à être des expériences démonstratives et à induire une mobilité future de la part des groupes cibles.

**Figure 24. Principales mesures d'adaptation aux besoins du public cible**



Source : Élaboration interne sur la base d'une enquête auprès des entités bénéficiaires des projets POCTEFA 2014-2020 (avril-mai 2022 ; n= 30).

En ce sens, un facteur clé de la réussite des projets est de parvenir à un équilibre entre les besoins des groupes cibles et ceux des secteurs d'activité du territoire. À cette fin, la participation aux projets d'entités représentant les différents secteurs économiques, telles que les clusters, les chambres de commerce et d'artisanat ou les associations d'entreprises, a été fondamentale.

### 4.3 Contribution des projets de l'OS 9 à l'égalité des sexes

L'article 7, premier paragraphe, du règlement (UE) n° 1303/2013 portant dispositions communes stipule que " les États membres et la Commission veillent à ce que l'égalité des sexes et l'intégration de la dimension de genre soient prises en compte et promues tout au long de la préparation et de la mise en œuvre des Programmes, y compris en ce qui concerne le suivi, les rapports et l'évaluation ".

La prise en compte de ce principe dans le POCTEFA 2014-2020 a eu lieu dans plusieurs domaines, notamment dans la phase d'analyse des besoins et de diagnostic de la programmation, ainsi que par l'intégration effective de la contribution au principe à travers les dispositions de mise en œuvre.

Le POCTEFA 2014-2020 contribue à l'égalité des sexes principalement par son soutien aux projets de l'Axe 5 « Renforcement des compétences et inclusion sociale dans les territoires », du point de vue de l'emploi féminin et de la lutte contre les inégalités comme l'une des causes de l'exclusion sociale.

En outre, le Programme prévoit l'inclusion d'un critère de sélection général qui s'applique à tous les projets de tous les axes, qui doivent justifier dans leur formulaire de candidature leur contribution à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes conformément aux critères de sélection définis.

On s'attend donc à ce que tous les projets soutenus répondent à ce principe horizontal et, par conséquent, dans cette évaluation, une analyse de la contribution des projets de l'Axe 5, OS 9 au principe d'égalité des sexes a été jugée pertinente.

Les engagements pris par les projets dans leur phase de conception montrent que, bien que les porteurs de projets soient très conscients de la nécessité d'intégrer d'une manière ou d'une autre le principe d'égalité entre les hommes et les femmes, ils éprouvent des difficultés à le traduire en mesures spécifiques.

La prise en compte de ce principe s'est matérialisée dans la phase de conception des projets principalement par l'intégration des types d'actions suivants :

- Mesures visant à assurer une participation équilibrée des hommes et des femmes, tant dans la sélection de l'équipe de mise en œuvre du projet que dans la sélection des participants aux activités organisées (formation, information, mobilité, etc.).
- Développement d'actions visant spécifiquement les femmes comme public cible.
- Collecte et traitement des données sur les indicateurs relatifs aux personnes, ventilées par sexe.
- Développement de contenus de formation spécifiques qui traitent de l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Utilisation d'un langage et d'images non sexistes et non discriminatoires, ainsi que des mesures visant à assurer une représentation égale des femmes et des hommes dans les images utilisées dans les supports de communication.

La contribution du Programme à l'égalité entre les hommes et les femmes par le biais du développement de projets dans le cadre de l'OS 9 peut être considérée comme positive, car il soutient des actions qui ont pour la plupart un certain impact sur ce principe horizontal.

L'analyse des projets soutenus dans le cadre de l'OS 9 montre que la plupart d'entre eux ont contribué ou contribuent d'une manière ou d'une autre à des progrès dans le domaine de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. C'est ce qu'ont déclaré 87,0% des entités interrogées et impliquées dans la mise en œuvre des projets.

**Figure 25. Perception de la contribution aux progrès de l'égalité entre les femmes et les hommes**



Source : Enquête auprès des entités partenaires dans des projets POCTEFA 2014-2020 (avril-mai 2022 ; n=46).

Cette contribution est considérée comme directe lorsque les projets ont œuvré à la réduction des écarts entre les hommes et les femmes, tant au niveau de l'emploi que de la formation, en développant par exemple des actions visant à encourager la participation des femmes dans les secteurs dominés par les hommes (projet PYRPASTUM) ou en développant des activités axées sur la lutte contre la discrimination à l'égard des femmes sur le marché du travail (projet ProspecTsaso).

Les projets de l'OS 9 ont également contribué indirectement à l'égalité des sexes, principalement par l'utilisation non sexiste du langage ou en accordant une attention particulière à l'utilisation non sexiste des images et à la parité des sexes dans la communication. Parmi les autres mesures spécifiques adoptées par les projets en ce sens, il convient de souligner l'application de critères d'égalité dans la sélection des personnes participant aux actions (élèves, enseignants, personnel d'orientation, etc.) et du personnel affecté au projet.

#### 4.4 Impact environnemental des projets de l'OS 9

L'évaluation environnementale développée dans le cadre du processus de programmation du POCTEFA 2014-2020 a identifié, décrit et évalué les éventuels effets significatifs sur l'environnement de la mise en œuvre du Programme. Plus précisément, le document "Étude environnementale stratégique" contenait une analyse des effets probables et significatifs qui pourraient être générés par la mise en œuvre du POCTEFA.

Cette analyse a été réalisée avec un haut degré d'incertitude, car le Programme ne définit que les principes et les types d'actions et/ou de projets à soutenir, de sorte que ni la nature ni l'ampleur des projets à mettre en œuvre n'étaient connues à l'époque. Une estimation a donc été faite des impacts potentiels, non quantifiables, qui dépendent des orientations prises en compte par les projets, mais aussi de facteurs externes au Programme.

Dans le cadre de cet exercice d'évaluation thématique, alors que trois appels à projets ont déjà été gérés et que des informations plus complètes sont disponibles sur la façon dont le Programme est mis en œuvre, il a été jugé approprié de compléter l'évaluation d'impact de l'Axe 5, OS 9, par une évaluation spécifique de l'impact environnemental des actions soutenues par le POCTEFA dans le domaine de la formation et de l'emploi.

Sur la base d'un examen des actions du Programme dans le domaine de la formation et de l'emploi, la matérialisation des impacts environnementaux potentiels identifiés au début de la période de programmation 2014-2020 a été évaluée.

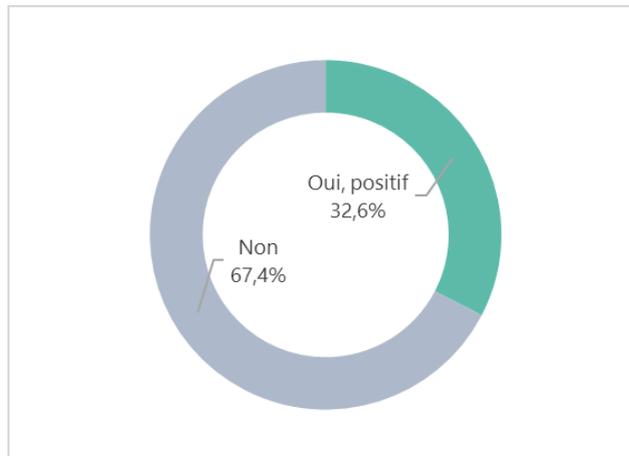
L'évaluation stratégique environnementale du POCTEFA 2014-2020 ne comprend pas de classification des typologies d'actions à soutenir par le Programme dans le cadre de cet OS qui puisse être prise comme référence, mais l'analyse réalisée dans le cadre de l'évaluation montre que les actions liées à la création de réseaux pour renforcer la coopération dans le domaine de la formation prévalent.

Par conséquent, le POCTEFA 2014-2020 soutient principalement des actions susceptibles d'entraîner une augmentation de la mobilité (indirecte mais très probable, tant pour des raisons de travail et de formation que pour le développement des projets eux-mêmes), conformément à ce qui est indiqué dans l'évaluation. La conséquence est une augmentation des gaz à effet de serre et des polluants dans l'air, ce qui se traduit par une contribution négative au changement climatique.

Cependant, la plupart des activités sont de nature immatérielle et ont peu d'impact sur l'environnement, et la plupart des projets ont mis en place des mesures pour minimiser les impacts environnementaux potentiellement négatifs.

En outre, l'évaluation stratégique environnementale souligne également la possibilité de générer un effet positif sur le cadre de vie du territoire qui, indirectement et en raison du maintien de la population, pourrait avoir des effets indirects sur l'environnement et la préservation des modes de vie traditionnels du territoire.

**Figure 26. Incidence environnementale des projets Axis 5, PI 8CTE, OS 9**



Source : Enquête auprès des entités partenaires dans des projets POCTEFA 2014-2020 (avril-mai 2022 ; n=46).

En ce qui concerne les éventuels effets négatifs résultant du développement des projets et de **l'intégration de mesures correctives**, la majorité des entités partenaires ont pris des mesures pour réduire l'impact environnemental de leurs activités, même dans les cas où cela ne serait pas strictement nécessaire.

L'analyse de la documentation liée au suivi de la mise en œuvre des projets permet de constater que l'application de mesures correctives intervient dans le développement de la grande majorité des projets, 17 des 23 projets analysés ont intégré des mesures visant à réduire leur empreinte environnementale.

Les mesures prises visent principalement à réduire l'empreinte carbone de la mise en œuvre du projet en intégrant des éléments tels que l'utilisation de la technologie numérique pour réduire le besoin de déplacement tant pour la gestion du projet que pour les activités de formation.

En outre, on peut considérer que certains projets ont une incidence positive indirecte sur l'environnement, principalement grâce au renforcement des capacités, à la promotion de l'emploi et au développement de secteurs tels que l'économie bleue, la bioéconomie, la production biologique d'espèces sauvages ou la gestion durable des forêts (projets Ocean i13, FoRuO, COOPWOOD ou PYREMPFOR).

D'autre part, la **localisation des projets** est l'un des aspects clés de l'évaluation de leur impact sur l'environnement, étant donné que, si les interventions sont concentrées dans des zones protégées et/ou touchent des biens de valeur patrimoniale (dont certains peuvent être particulièrement vulnérables), il y aura de toute façon des effets sur tous les facteurs environnementaux et du cadre de vie du territoire.

Sur la base des informations disponibles dans les formulaires de candidature des projets, aucun des projets ne précise si des actions seront menées dans des zones incluses dans le réseau Natura 2000. Cela ne signifie pas pour autant que les projets soutenus dans le cadre de l'OS 9 ne se déroulent pas dans des zones sensibles bénéficiant d'une protection spéciale<sup>30</sup>.

---

<sup>30</sup> Aucune mention explicite de cette question ne peut être identifiée dans les formulaires de candidature et les rapports intermédiaires de mise en œuvre.

## 5. Conclusions

### 5.1 Réponse aux questions d'évaluation

Les questions d'évaluation proposées par le partenariat dans le plan d'évaluation sont au nombre de 7 (6 questions prioritaires et 1 question secondaire), auxquelles ont été ajoutées 3 questions supplémentaires, convenues par l'équipe d'évaluation avec la direction du Programme.

L'évaluation globale de la **mise en œuvre** de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9, du Programme est modérément positive car, bien que tous les projets aient été mis en œuvre, les réalisations sont dans de nombreux cas inférieures à ce qui avait été prévu lors de leur conception. La capacité des projets de l'OS 9 à mobiliser différents profils d'agents clés pour générer des changements sur le marché du travail dans le territoire transfrontalier est évaluée positivement, bien que la présence de profils importants tels que les autorités nationales ou les entreprises ait été réduite malgré le fait que leur rôle soit fondamental pour avancer vers le dépassement de certains obstacles à l'intégration du marché du travail et pour garantir la durabilité des actions. La situation d'urgence sanitaire du COVID-19 a mis un frein à la mise en œuvre, ce qui a particulièrement affecté les projets approuvés dans le cadre du 3ème appel à projets, qui représentent près de la moitié de tous ceux mis en œuvre dans l'OS 9.

En termes d'**efficacité**, l'évaluation d'un point de vue global est positive, soulignant la contribution du Programme à la génération d'une nouvelle offre de formation, complémentaire à celle existante et pertinente, conçue sur la base des besoins spécifiques des différents secteurs productifs du territoire et destinée à un large public qui couvre la plupart des groupes cibles définis par le Programme. La contribution à l'amélioration de la connaissance réciproque du marché du travail, par des actions d'information et/ou de communication, des études et des analyses, est également valorisée positivement. La formation s'avère efficace en termes d'amélioration des compétences techniques des personnes ciblées, mais la reconnaissance de ces compétences des deux côtés de la frontière s'est faite dans une moindre mesure, ce qui montre que cet obstacle à la mobilité transfrontalière de la main-d'œuvre persiste.

Dans un contexte positif d'évolution du marché du travail, la contribution des projets de formation et d'emploi du POCTEFA à la création d'emplois est évaluée positivement, en partant de l'hypothèse que les actions améliorant l'intégration sur le marché du travail ont un impact indirect sur la tendance croissante de l'emploi dans la zone, mais ne sont pas considérées comme ayant été un facteur déterminant dans l'évolution de l'emploi.

Le Programme s'avère efficace en termes de contribution à la consolidation des relations de coopération et des échanges entre les entités des deux côtés de la frontière. Le développement et le renforcement des réseaux entre les entités et les professionnels de la formation et de l'emploi est l'une des principales réalisations du Programme dans le cadre de l'OS 9.

Le tableau 20 reprend l'ensemble des **questions d'évaluation** classées par critères, et indique les dimensions analysées pour chacune d'entre elles. Les réponses à toutes les questions sont résumées et une évaluation globale<sup>31</sup> est faite sous la forme d'une conclusion générale basée sur les résultats du processus d'évaluation qui ont été détaillés tout au long de ce rapport.

<sup>31</sup>  Évaluation plutôt positive  Évaluation media  Évaluation moins positive

Tableau 20. Synthèse des réponses aux questions d'évaluation

Critère	Question	Dimensions analysées	Réponse	Évaluation
Mise en œuvre	AD-1 Comment et dans quelle mesure l'intervention du Programme dans le domaine de l'emploi et de la formation est-elle mise en œuvre ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Typologies et thèmes des projets.</li> <li>Dimension financière, territoriale et partenariale.</li> <li>Couverture territoriale.</li> <li>Degré d'avancement physique et financier.</li> <li>Profil des entités bénéficiaires</li> </ul>	<p>Le POCTEFA soutient des projets qui favorisent les initiatives de coopération transfrontalière visant à promouvoir le potentiel endogène, le développement des systèmes de formation et les compétences des personnes du territoire transfrontalier afin d'améliorer l'accès à l'emploi. L'intervention est cependant principalement et clairement orientée vers le renforcement de la coopération dans le domaine de la formation, bien que la plupart des projets présentent une approche qui intègre l'amélioration de la connaissance du marché du travail avec la coopération en matière de formation et le soutien à l'emploi transfrontalier.</p> <p>Plus de la moitié des projets de formation et d'emploi adoptent une approche transversale, conformément à la tendance observée dans l'ensemble du Programme.</p> <p>En général, ces projets ne sont pas très importants en termes financiers, mobilisant un investissement inférieur à la moyenne de l'ensemble du Programme POCTEFA (avec un coût total moyen de 1,1 million d'euros contre un coût moyen de 1,6 million d'euros pour l'ensemble des projets), et mobilisant 120 entités sur l'ensemble de l'espace de coopération pour leur mise en œuvre, avec une participation significative de groupes d'intérêt (associations, fondations, etc.), d'autorités publiques locales et régionales, de centres d'enseignement et de formation publics, et d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche.</p> <p>Le degré d'avancement des projets approuvés est généralement élevé et tous ont été terminés. Cependant, de nombreux projets n'ont pas atteint tous les résultats prévus, en raison, entre autres, des limitations imposées par COVID-19 au développement des actions prévues ou de la surestimation des valeurs cibles lors de la phase de conception du projet. Le niveau d'exécution financière est inférieur au niveau d'exécution physique.</p> <p>Le niveau de mise en œuvre a été plus faible pour les projets approuvés dans le 3e appel, car ils étaient en phase de démarrage au moment de l'urgence sanitaire du premier trimestre 2020 et ont donc été davantage affectés.</p>	
Efficacité	8.1.1 Comment le Programme (OS 9) a-t-il cherché à améliorer la connaissance de la situation du territoire transfrontalier en termes de compétences et d'emploi ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réalisation d'actions d'information, de communication, d'analyse et d'étude.</li> <li>Perception de la contribution des projets à l'amélioration de la connaissance mutuelle du marché du travail.</li> </ul>	<p>Bien que l'amélioration de la connaissance réciproque du marché du travail ait été l'objectif principal de peu de projets soutenus par POCTEFA dans le cadre de cet OS, par rapport à d'autres types d'actions, il y a plus de projets qui ont développé des activités de génération et de diffusion d'informations dans le but d'améliorer la connaissance des opportunités d'emploi, des demandes et des exigences de part et d'autre de la frontière, dans le but de fournir une orientation pour faciliter l'insertion dans le marché du travail sur le territoire.</p> <p>Tous les projets ont mené des actions d'information et/ou de communication, notamment des ateliers de présentation des outils et services développés pour les bénéficiaires potentiels, la diffusion d'informations et de connaissances sur les réseaux sociaux (actualités, vidéos, etc.), la publication de communiqués de presse, ou encore des campagnes de sensibilisation ou de promotion des opportunités de formation et/ou d'emploi dans la zone transfrontalière, entre autres actions. Il existe également de nombreux projets dans lesquels des études et des analyses relatives au marché du travail dans un environnement transfrontalier ont été réalisées.</p> <p>Grâce au développement d'actions d'étude, d'analyse, de communication et d'information par les projets, le Programme a contribué dans une certaine mesure à améliorer le niveau de compréhension des conditions administratives et juridiques du travail des deux côtés de la frontière, une question identifiée comme l'un des principaux obstacles à la mobilité transfrontalière du travail. Les entités partenaires dans les projets et les partenaires institutionnels du Programme s'accordent à évaluer positivement les résultats en ce sens, en mettant l'accent sur les groupes de population visés par les projets, tels que les professionnels en activité, les travailleurs transfrontaliers ou les jeunes ayant le potentiel de devenir des travailleurs transfrontaliers à l'avenir.</p>	

Critère	Question	Dimensions analysées	Réponse	Évaluation
	8.1.2 De quelle manière le Programme (OS 9) a-t-il essayé d'améliorer l'adéquation de l'offre de formation avec le profil des personnes actives du territoire et les besoins des entreprises ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelle offre de formation lancée.</li> <li>• Profil des groupes cibles et des secteurs visés par la formation.</li> <li>• Valeur ajoutée des nouvelles formations.</li> </ul>	<p>L'une des principales réalisations du Programme dans le domaine de la formation et de l'emploi est le développement de nouvelles offres de formation dans l'espace de coopération, étant donné que la grande majorité des projets contribuent à l'indicateur de productivité du Programme lié à la mise en œuvre de nouvelles offres de formation (5P2) et que plus de 90% de la valeur cible de l'indicateur<sup>32</sup> a été atteinte. Il convient toutefois de garder à l'esprit qu'il s'agit d'un petit nombre de projets, dont la portée est essentiellement limitée aux territoires dans lesquels ils sont développés, bien qu'ils présentent un potentiel important de reproductibilité et de transférabilité.</p> <p>L'intense activité des projets en termes de développement de nouvelles offres de formation est cohérente avec l'approche adoptée par bon nombre d'entre eux, qui développent principalement des actions de coopération en matière de formation.</p> <p>Il convient de noter que la formation a été conçue dans la plupart des cas sur la base d'un diagnostic préalable des besoins du territoire dans les secteurs abordés, ce qui renforce la pertinence des actions de formation mises en œuvre, répondant à des besoins identifiés dans différents secteurs d'activité (arts du spectacle, économie sociale, automobile, secteur forestier et rural, TIC, enseignement, secteur industriel ou services sociaux et communautaires) et pour un large éventail de profils cibles (jeunes, personnes actives dans différents secteurs d'activité, enseignement, secteur industriel ou services sociaux et communautaires), économie sociale, secteur automobile, forestier et rural, TIC, éducation, secteur industriel ou services sociaux et communautaires) et pour un large éventail de profils cibles (jeunes, personnes actives dans différents secteurs d'activité, étudiants universitaires, personnes en situation de vulnérabilité, entrepreneurs ou enseignants et personnel éducatif et pédagogique).</p> <p>La principale valeur ajoutée de cette nouvelle offre est sa complémentarité avec l'offre existante dans le domaine de la coopération. L'adaptation de la formation développée au profil du capital humain du territoire, ainsi que l'intégration de composantes innovantes sont également deux éléments qui donnent de la valeur à la nouvelle formation mise en place avec le soutien du POCTEFA.</p> <p>La contribution du Programme en ce sens est également renforcée par les bonnes perspectives qui existent en termes de continuité et de durabilité dans le temps de l'offre de formation développée dans le cadre des projets, tant en raison de l'engagement institutionnel des partenaires que des formats utilisés (dans de nombreux cas, il s'agit de contenus numériques dont la réutilisation est simple et peu coûteuse).</p>	
	8.1.3 Comment le Programme (OS 9) a-t-il cherché à améliorer les compétences de la population du territoire transfrontalier ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Succès de la formation en termes d'achèvement de la formation et de reconnaissance des compétences.</li> <li>• Amélioration des compétences.</li> <li>• Perception de la contribution des projets à l'amélioration des compétences.</li> </ul>	<p>Les actions de formation réalisées ont eu un impact moyen en termes d'amélioration des compétences des personnes participantes. Le taux d'accomplissement des activités a été élevé, mais la reconnaissance des compétences après la participation à la formation a été plus faible. Cette question est particulièrement pertinente, et elle est révélatrice de l'un des principaux obstacles identifiés pour obtenir des effets plus importants sur l'intégration transfrontalière du marché du travail. Le niveau de reconnaissance des qualifications dépend des relations et des accords entre les États, ce qui transcende les capacités d'influence génératrices de changement des projets et donc du Programme.</p> <p>Grâce à la nouvelle offre de formation lancée, le Programme a contribué à une amélioration discrète des compétences linguistiques, qui restent un obstacle à la formation lorsqu'elle implique des échanges, entravant la mobilité des étudiants et des travailleurs et, par conséquent, les progrès de l'intégration du marché du travail dans le territoire transfrontalier. L'amélioration des compétences techniques est liée aux besoins détectés dans les secteurs abordés par les projets : production et transformation de plantes aromatiques et médicinales et/ou de petits fruits, gestion forestière et agricole, enseignement, transformation numérique dans l'industrie, ou encore animation, accompagnement et aide familiale aux personnes à mobilité réduite, entre autres.</p> <p>L'impact sur l'amélioration des compétences va de groupes spécifiques (personnel employé dans des entreprises, représentants syndicaux, services d'orientation ou professionnels et bénévoles intervenant auprès de groupes vulnérables) à la population générale.</p>	

<sup>32</sup> Données en date de juillet 2022.

Critère	Question	Dimensions analysées	Réponse	Évaluation
	<p>8.2 Les projets soutenus dans le cadre de l'OS 9 ont-ils contribué à réduire les obstacles à la mobilité transfrontalière des personnes dans l'accès à la formation et à l'emploi (reconnaissance des diplômes, environnement favorable, information sur les modalités d'emploi de part et d'autre de la frontière, etc.)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Meilleure connaissance des conditions de travail des deux côtés de la frontière.</li> <li>▸ Actions de soutien à la mobilité, publics cibles et valeur ajoutée.</li> <li>▸ Perception de la contribution des projets à la facilitation de l'accès à l'emploi.</li> </ul>	<p>Bien que la plupart des projets soient principalement orientés vers le développement des compétences et leur adaptation aux particularités du marché du travail dans un environnement transfrontalier (reconnaissance des qualifications, reconnaissance de l'expérience, apprentissage des langues, etc.), la logique d'intervention lie le plus souvent l'amélioration des compétences à une plus grande probabilité d'accès à l'emploi de part et d'autre de la frontière. Les projets soutenus comprennent des actions qui contribuent à améliorer la connaissance des possibilités d'emploi, des conditions et des exigences de part et d'autre de la frontière, ainsi que des actions de mobilité qui favorisent cette connaissance, notamment pour les jeunes étudiants, le personnel enseignant et les conseillers d'orientation.</p> <p>Dans un contexte positif d'évolution du marché du travail, la contribution des projets de formation et d'emploi du POCTEFA à la création d'emplois est évaluée positivement, en partant de l'hypothèse que l'amélioration de l'intervention par des actions qui améliorent l'intégration sur le marché du travail a un impact indirect sur l'évolution croissante de l'emploi dans la zone. En revanche, rien ne permet d'établir un lien entre l'amélioration du niveau d'emploi et l'intervention du POCTEFA dans le domaine strict de la formation et de l'emploi, même si celle-ci n'est pas considérée comme déterminante.</p> <p>Dans le cas de plusieurs des projets soutenus dans le cadre de l'OS 9, il est prévu que les actions développées aboutissent à la création d'emplois parmi les personnes qui ont été ciblées par les actions. Il s'agit du résultat attendu selon la logique d'intervention du Programme, mais il est néanmoins difficile à mesurer étant donné que les porteurs de projet ne disposent d'aucune donnée à ce sujet et qu'ils précisent que ces résultats devraient être produits sur une période plus longue après la fin des projets.</p> <p>Par conséquent, jusqu'à présent, la contribution des projets analysés à l'augmentation du nombre de personnes obtenant un emploi de l'autre côté de la frontière a été modeste, mais la contribution du Programme à l'augmentation du nombre de personnes engagées dans des activités transfrontalières, qu'il s'agisse de travail, d'études ou de formation, comme résultat direct des activités de mobilité développées, peut être considérée comme plus positive.</p>	
	<p>8.3 Dans quelle mesure les actions de formation et d'insertion soutenues dans le cadre de l'OS 9 ont-elles principalement touché le groupe cible (demandeurs d'emploi, reconversion, étudiants, apprentis et stagiaires) ?</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Profil du public cible des projets.</li> <li>▸ Degré d'adaptation aux besoins du public cible et mesures prises pour l'adaptation.</li> </ul>	<p>Les actions de formation développées ont été adressées à un large public, couvrant la plupart des groupes cibles définis par le Programme. Les actions se sont adressées principalement aux étudiants et aux personnes au chômage, mais aussi aux professionnels du secteur de l'éducation et/ou de la formation et aux personnes employées dans différents secteurs qui souhaitent améliorer leurs compétences et élargir leur formation.</p> <p>D'autres groupes de population qui ont participé aux formations développées par les projets, bien qu'avec beaucoup moins d'importance, ont été les groupes vulnérables (femmes victimes de violence de genre, personnes en risque d'exclusion sociale...), les entrepreneurs et les jeunes de moins de 25 ans.</p> <p>Les actions de formation ont été adaptées aux besoins de tous ces publics, en se basant sur l'identification de leurs besoins afin de proposer des contenus et des méthodologies qui y répondent. La collaboration entre les organismes de formation et les entreprises et/ou les professionnels des différents secteurs abordés par les projets a également été une manière commune de tenter de répondre aux besoins du public cible auquel les actions de formation se sont adressées. L'offre de formation pour les formateurs dans une partie importante des programmes de formation est également à souligner, tout comme l'approche de mobilité adoptée par les projets.</p> <p>Un facteur clé de la réussite des projets est identifié comme l'obtention d'un équilibre entre les besoins des groupes cibles et ceux des secteurs d'activité du territoire. À cette fin, la participation aux projets d'entités représentant les différents secteurs économiques, telles que les clusters, les chambres de commerce et d'artisanat ou les associations d'entreprises, a été fondamentale.</p>	

Critère	Question	Dimensions analysées	Réponse	Évaluation
	8.4.1. Dans quelle mesure les projets soutenus dans le cadre de l'OS 9 ont-ils contribué à la mise en réseau des acteurs de la formation, de l'emploi et de l'insertion professionnel ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Réseaux créés.</li> <li>▸ Profil des participants aux réseaux.</li> </ul>	<p>L'atteinte des résultats du Programme en termes de développement de partenariats entre les acteurs de l'emploi et de la formation peut être évaluée positivement, puisque plus de 80% de la valeur cible de l'indicateur rendant compte de la capacité des acteurs clés à se mobiliser et à travailler ensemble pour échanger leurs expériences en matière d'opportunités d'emploi et de recrutement (5P1) a été atteinte.</p> <p>La plupart des partenariats établis grâce au soutien du POCTEFA impliquent la création de structures d'agents clés (associations et clusters d'entreprises, agences régionales pour l'emploi, autorités publiques ou centres de formation, entre autres), qui permettent d'étudier, d'analyser et de diagnostiquer conjointement la situation de l'emploi et/ou de la formation (dans des secteurs spécifiques ou de manière transversale sur un territoire spécifique), ainsi que de parvenir à un consensus sur des solutions communes basées sur l'échange de connaissances.</p> <p>La consolidation des relations de coopération et des échanges entre les entités des deux côtés de la frontière, ainsi que le développement et le renforcement des réseaux entre les entités et les professionnels de la formation et de l'emploi, constituent l'une des principales réalisations du Programme dans le cadre de l'OS 9.</p> <p>Pour la plupart, ces réseaux ont été créés à la suite de la mise en œuvre des projets POCTEFA, et il existe une volonté généralisée de les poursuivre après la fin de ces initiatives, que ce soit en développant les plans de formation conçus, en utilisant les contenus de formation développés, en organisant de nouveaux programmes d'échange d'étudiants ou en étendant l'offre de formation à d'autres domaines.</p>	✔
	8.4.2 Quels avantages ces acteurs retirent-ils de leur participation à un réseau ? Ces avantages tendent-ils à assurer le fonctionnement des réseaux au-delà du soutien du Programme ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>▸ Perception de la valeur ajoutée des réseaux créés.</li> <li>▸ Perception de la durabilité des réseaux créés.</li> </ul>	<p>Le soutien du POCTEFA est essentiel à la création de réseaux, agissant comme un catalyseur pour la création de structures de collaboration entre les acteurs clés du territoire, en fournissant le soutien financier nécessaire à leur mise en œuvre. Dans de nombreux cas, il s'agit de formaliser des relations qui existaient déjà auparavant, dont l'intérêt réside dans le fait que ces collaborations sont davantage structurées, facilitant leur articulation autour de problématiques et d'objectifs spécifiques et partagés, dans ce cas, liés à la dynamisation du marché du travail transfrontalier.</p> <p>Les échanges de connaissances et d'expériences qui ont lieu dans ce type de réseau sont un élément clé pour : (i) identifier les problèmes et les besoins communs, (ii) concevoir et développer des solutions communes, (iii) expérimenter ces solutions, et (iv) établir des relations de confiance susceptibles de générer de nouvelles initiatives permettant de continuer à relever les défis qui ont justifié la création du réseau ou de nouveaux défis complémentaires.</p> <p>La collaboration permanente à travers ce type de structures et de réseaux de collaboration présente une importante valeur ajoutée pour l'avenir, car ils constituent une formule essentielle pour s'attaquer à l'un des principaux obstacles à l'intégration du marché du travail qui persiste sur le territoire transfrontalier : les barrières législatives et les différents cadres juridiques entre les pays et les territoires (stages, reconnaissance des qualifications, reconnaissance des compétences...).</p> <p>Bien que les perspectives de durabilité des projets et, par conséquent, des partenariats établis, soient bonnes, elles tendent à être principalement liées à la continuité du POCTEFA dans la période 2021-2027, ce qui peut être considéré comme un élément de risque en cas d'absence de sources alternatives.</p>	✔

Critère	Question	Dimensions analysées	Réponse	Évaluation
	AD-2 Dans quelle mesure le POCTEFA 2014-2020 a-t-il contribué à faire progresser l'égalité des chances entre les femmes et les hommes sur le territoire transfrontalier ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mesures mises en œuvre pour garantir et promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.</li> <li>Perception de la contribution des projets à l'égalité des sexes.</li> </ul>	<p>Bien que les porteurs de projets soient très conscients de la nécessité d'intégrer d'une manière ou d'une autre le principe de l'égalité femme-homme, il est difficile de le traduire en mesures spécifiques lors du montage des projets.</p> <p>Grâce à la mise en œuvre des projets relevant de l'OS 9, la contribution du Programme à l'égalité entre les hommes et les femmes peut être considérée comme modérément positive, car il soutient des actions qui ont généralement un certain impact sur ce principe horizontal.</p> <p>La plupart des projets ont contribué, ou contribuent, directement ou indirectement à la promotion de l'égalité des chances entre les hommes et les femmes. Plusieurs projets ont œuvré directement à la réduction des écarts entre les sexes, tant dans le domaine de l'emploi que de la formation (PYRPASTUM ou ProspecTsaso, entre autres), et il existe également une contribution indirecte, souvent principalement par l'utilisation non sexiste du langage ou des images et la représentation égale des sexes dans la communication.</p>	✓
	AD-3 Dans quelle mesure les effets potentiels sur l'environnement identifiés dans l'évaluation environnementale stratégique du POCTEFA 2014-2020 se sont-ils matérialisés suite au développement des projets soutenus par l'OS 9 ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Actions nécessitant une déclaration d'impact environnemental.</li> <li>Actions dans une zone Natura 2000.</li> <li>Mesures compensatoires / correctives.</li> </ul>	<p>Dans le cadre de l'OS 9, le POCTEFA 2014-2020 soutient principalement des actions susceptibles d'entraîner une augmentation de la mobilité (indirecte mais très probable), comme indiqué dans l'évaluation environnementale stratégique du Programme.</p> <p>Les projets analysés impliquent une augmentation de la mobilité des personnes, tant pour le travail et la formation que pour le développement des projets eux-mêmes, ce qui pourrait entraîner des effets négatifs dus à une augmentation des gaz à effet de serre et des polluants atmosphériques. Cependant, la plupart des activités sont de nature immatérielle et ont peu d'impact sur l'environnement, et la plupart des projets ont mis en œuvre des mesures pour minimiser les impacts environnementaux potentiellement négatifs.</p> <p>La majorité des entités partenaires dans les projets ont pris des mesures pour réduire l'impact environnemental de leurs activités, même dans les cas où cela ne serait pas strictement nécessaire, et on peut observer que l'application de mesures correctives intervient dans le développement de la grande majorité des projets (17 des 23 qui ont été analysés). Les mesures prises visent principalement à réduire l'empreinte carbone dérivée de la mise en œuvre des projets, grâce à l'intégration d'éléments tels que, par exemple, l'utilisation de la technologie numérique pour réduire les besoins de déplacement. En outre, certains projets peuvent être considérés comme ayant un impact positif indirect sur l'environnement, principalement par le développement de la formation et la promotion de l'emploi et le développement de secteurs tels que l'économie bleue, la bioéconomie, la production biologique d'espèces sauvages ou la gestion durable des forêts (projets Ocean i13, FoRuO, COOPWOOD ou PYREMPFOR).</p> <p>En ce qui concerne la localisation des projets, aucun d'entre eux ne précise dans son formulaire de demande si des actions seront menées dans des zones incluses dans le réseau Natura 2000.</p>	✓

Source : Élaboration interne.

## 5.2. Bonnes pratiques

Dans le cadre de cette évaluation, un processus d'identification des projets approuvés dans le cadre de l'Axe 5, PI 8CTE, OS 9, du POCTEFA 2014-2020 qui peuvent être considérés comme des modèles de référence en raison de leur capacité à produire des changements en accord avec la stratégie d'intervention définie par le Programme a été développé.

3 projets ont été sélectionnés dans l'OS 9, PI 8CTE, sous l'Axe 5 du Programme :

- **OS 9** : Promouvoir le potentiel endogène, le développement des systèmes de formation et les compétences des personnes du territoire transfrontalier afin d'améliorer l'accès à l'emploi.

**Tableau 21. Liste des projets sélectionnés comme bonnes pratiques, Axe 5, PI 8CTE, OS 9**

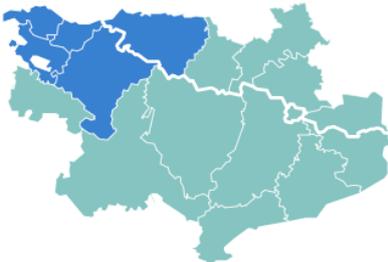
Projet	PI	OS	Promouvoir l'entité
EMPLEO AE « Renforcer l'Europe : développer un bassin d'emploi eurorégional Aquitaine-Euskadi ».	8CTE	OS 9	GECT Eurorégion Nouvelle-Aquitaine Euskadi Navarre (FR)
COOPWOOD « Coopérer avec le bois ».	8CTE	OS 9	Association patronale des menuisiers de Gipuzkoa (ES)
TRAMPOLINE « Mobilité et employabilité des jeunes à travers les frontières ».	8CTE	OS 9	Centre Régional d'information Jeunesse Occitanie Pyrénées Méditerranée (FR)

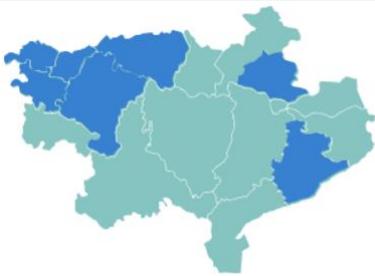
Source : Élaboration interne.

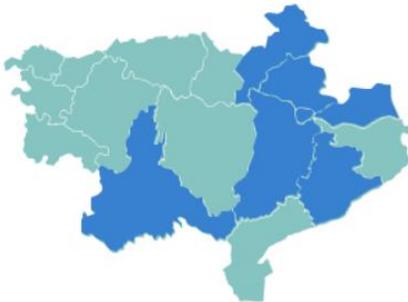
Pour être considéré comme une bonne pratique, il convient de noter que les critères de sélection suivants ont été appliqués :

- **Critères spécifiques** selon l'OS dans lequel s'inscrit le projet, liés à son niveau de contribution à l'atteinte des résultats attendus pour l'OS tels que l'amélioration de l'intégration du marché du travail transfrontalier par une meilleure connaissance mutuelle, une meilleure adaptation de l'offre de formation aux besoins du territoire, l'amélioration des compétences de la population et la réduction des obstacles à la mobilité pour accéder à la formation et à l'emploi.
- **Critères transversaux** : potentiel de transfert à d'autres territoires, durabilité des résultats et de la coopération, valeur ajoutée, couverture de différents publics cibles et complémentarité avec d'autres projets.

Les projets sélectionnés ont été résumés dans des fiches d'information contenant une description des principales caractéristiques saillantes de chaque projet et une justification des raisons pour lesquelles ils ont été sélectionnés.

PROJET "EMPLOE AE" (PI 8CTE, OS 9)	
	<b>Renforcer l'Europe : développement d'un bassin d'emploi eurorégional Aquitaine-Euskadi</b>
<b>Chef de file</b>	GECT Eurorégion Nouvelle Aquitaine Pays basque Navarre
<b>Web</b>	<a href="https://www.empleo-info.eu">https://www.empleo-info.eu</a>
<b>Coût total / FEDER approuvé</b>	253.301,79 EUR / 164.646,16 EUR
<b>État</b>	Terminé (janvier 2018-décembre 2021)
<b>Les territoires de mise en œuvre</b>	<p>Álava, Guipúzcoa, Bizkaia, Navarra, Pyrénées-Atlantiques</p> 
<b>Résumé</b>	<p>Le projet aborde le problème multidisciplinaire de l'emploi au niveau eurorégional, tant d'un point de vue théorique que pratique pour les entreprises, les travailleurs et les chômeurs. Ses objectifs sont de fluidifier les relations entre les trois régions (physique, linguistique, fiscale et compétences) et, surtout, de réduire la méconnaissance des différentes réalités qui existent entre ces régions. Le projet aborde ces barrières et obstacles dans leur ensemble afin de surmonter la situation actuelle et propose une série de mesures concrètes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Réalisation d'une étude diagnostique sur l'état de l'emploi transfrontalier.</li> <li>2. Création d'un portail web d'information sur l'emploi transfrontalier qui rassemble toutes les informations utiles pour les entreprises, les travailleurs et les chômeurs, permettant à chacun d'être correctement informé des opportunités et des droits et obligations liés au fait de travailler sur un autre territoire.</li> <li>3. Diffusion des informations recueillies et organisation d'un séminaire de travail pour les personnes travaillant dans le domaine de l'emploi transfrontalier.</li> </ol>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Structurer le périmètre des deux régions comme une zone dynamique et d'opportunités économiques, tant pour les entreprises que pour la population active.</li> <li>▪ Faciliter et favoriser les flux de travailleurs transfrontaliers, les relations d'affaires et la mise en forme du marché du travail euro-régional pour les chômeurs.</li> <li>▪ Approche théorique et analyse des solutions réalisées dans le cadre du diagnostic euro-régional pour améliorer et faire connaître le cadre réglementaire transfrontalier.</li> </ul>
<b>Points forts</b>	<p>Ce projet a <b>reçu un prix Cross Border Award</b>, de l'Association des régions frontalières européennes en 2018, et a été inclus dans le « <i>EGTC Good Practice Booklet</i> » de 2018 publié par le Comité européen des régions.</p> <p>Il se distingue par le fait qu'il est l'un des rares projets à s'engager dans l'<b>intégration des services de l'emploi</b>, en commençant par la génération d'informations sur le marché de l'emploi transfrontalier. Il présente également un fort <b>potentiel de transférabilité</b> du modèle de relation et de la structure de coopération à d'autres zones du territoire.</p> <p>En tant que projet de continuité, il s'est attaché à <b>capitaliser</b> les résultats antérieurs, en optimisant l'utilisation des ressources.</p>

PROJET " COOPWOOD " (PI 8CTE, OS 9)	
	<b>Coopérer avec le bois</b>
<b>Chef de file</b>	Association patronale des charpentiers du Gipuzkoa
<b>Autres partenaires</b>	TKNIKA, Fédération Compagnonnique des Métiers du Bâtiment, Terminologia TERMCAT, CHAMBRE DE METIERS DE L'ARIEGE, Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées Atlantiques, CIS San Juan/ Donibane
<b>Web</b>	<a href="http://coopwood.eu/">http://coopwood.eu/</a>
<b>Coût total / FEDER approuvé</b>	1.026.600,00 EUR / 667.290,00 EUR
<b>État</b>	Terminé (octobre 2017 - septembre 2020)
<b>Les territoires de mise en œuvre</b>	<p>Ariège, Alava, Barcelone, Bizkaia, Guipúzcoa, Navarre, Pyrénées-Atlantiques</p> 
<b>Résumé</b>	<p>Le projet COOPWOOD vise à promouvoir la coopération transfrontalière entre les acteurs de la formation professionnelle dans le domaine du bois et ses entreprises, permettant une amélioration substantielle des contenus, des méthodes, des outils et des offres de formation qui répondent davantage à la demande de son tissu d'entreprises. L'objectif est d'améliorer les niveaux de qualification et les compétences des différents agents de la filière bois, principalement les formateurs, les étudiants et les techniciens, afin de favoriser un nouvel élan dans un secteur en plein déclin, en partie parce qu'il n'a pas su s'adapter aux nouvelles tendances des marchés et de la société en général.</p> <p>Il est également nécessaire d'améliorer la mobilité de ses étudiants et de ses travailleurs. Un meilleur accès au marché du travail de part et d'autre de la frontière permettra à son tissu d'entreprises de tirer parti du potentiel de part et d'autre de la frontière et de former les équipes de travail les plus compétitives possibles.</p> <p>Le projet vise à générer des systèmes d'équivalence entre les compétences et les qualifications et à créer des outils d'accès direct aux informations sur l'emploi, la législation et les informations pertinentes sur le secteur, ce qui contribuera à éliminer les barrières existantes et à faciliter la mobilité de ses agents et la collaboration entre les entreprises dans la zone transfrontalière.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Promouvoir la coopération entre le système éducatif et les entreprises pour améliorer et adapter l'offre de formation aux besoins du tissu entrepreneurial.</li> <li>▪ Améliorer la mobilité de la main-d'œuvre par l'accès à l'information sur l'emploi, la législation et la formation, et la reconnaissance mutuelle des compétences et des qualifications.</li> <li>▪ Améliorer les compétences des techniciens, des formateurs et des étudiants en promouvant l'innovation sectorielle comme moteur de la création d'emplois.</li> </ul>
<b>Points forts</b>	<p>Il s'agit d'un exemple de projet de coopération dans le domaine de la formation qui contribue à <b>améliorer l'adaptation de l'offre de formation aux besoins d'un secteur spécifique profondément enraciné dans le territoire</b> (le secteur du bois), à introduire l'innovation dans la formation pour répondre aux défis du secteur, à générer un capital humain formé avec des compétences techniques spécifiques qui permettent de travailler des deux côtés de la frontière.</p> <p>La formation développée apporte une <b>valeur ajoutée</b> à l'existante, grâce à son élaboration dans le cadre d'un groupe de travail transfrontalier et sur la base de défis collaboratifs.</p>

PROJET « TRAMPOLINE » (PI 8CTE, OS 9)	
	<b>Trampoline : pour la mobilité transfrontalière et l'employabilité des jeunes</b>
<b>Chef de file</b>	Centre Régional d'information Jeunesse Occitanie Pyrénées Méditerranée
<b>Autres partenaires</b>	Consell Comarcal de l'Alt Urgell, Departament de Joventut i Voluntariat (Ministeri de Cultura, Joventut i Esports. Govern Andorra), Bureau Information Jeunesse Ariège, Bureau Information Jeunesse des Pyrénées Orientales, Agència Catalana de la Joventut. Generalitat de Catalunya, Centro de Información Juvenil de Zaragoza.
<b>Web</b>	<a href="https://www.reseau-trampoline.eu/">https://www.reseau-trampoline.eu/</a>
<b>Coût total / FEDER approuvé</b>	1.018.550,00 EUR / 662.057,50 EUR
<b>État</b>	Terminé (janvier 2018 - décembre 2021)
<b>Les territoires de mise en œuvre</b>	<p>Andorre, Ariège, Barcelone, Haute Garonne, Lleida, Pyrénées Orientales, Saragosse</p> 
<b>Résumé</b>	<p>L'objectif de TRAMPOLINE est d'augmenter le nombre de jeunes des deux côtés des Pyrénées qui obtiennent un premier emploi. L'enjeu est de favoriser la coopération entre les professionnels (jeunesse, emploi, formation et éducation populaire) et les partenaires du projet, pour mener des actions d'information, d'orientation et d'accompagnement des jeunes, susceptibles de leur offrir une formation transfrontalière et une mobilité professionnelle.</p> <p>Le cœur du projet est la constitution d'un réseau de professionnels et comprend des séances de sensibilisation, la création d'outils numériques pour la recherche d'emploi, des recherches sur le marché du travail transfrontalier et la promotion de formations communes dans le domaine de l'animation socioculturelle, un secteur clé pour la première expérience professionnelle des jeunes.</p>
<b>Objectifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Créer des conditions favorables à la mobilité des jeunes sur le territoire POCTEFA : connaître les opportunités de mobilité, mettre en place le Réseau des personnes-ressources (structures de jeunesse, d'éducation populaire et d'emploi) et partager la connaissance du contexte et des offres concrètes d'emploi et de stages.</li> <li>▪ Former conjointement des professionnels français et espagnols afin d'améliorer leurs compétences formelles et non formelles et de faciliter la connaissance mutuelle des membres de ce réseau.</li> <li>▪ Renforcer la mobilité et les compétences des jeunes et des organisations qui les accompagnent.</li> </ul>
<b>Points forts</b>	<p>Il s'agit d'un exemple représentatif des nombreux <b>projets transversaux</b> développés dans l'OS 9, qui a un <b>large impact potentiel</b> sur le territoire en raison du groupe avec lequel il travaille (principalement des jeunes) et de sa volonté de répondre par des solutions pratiques (reconnaissance des qualifications, réseau d'orientation vers l'emploi et la formation, bourse en ligne, etc.) aux difficultés rencontrées par ce segment de la population lorsqu'il accède au marché du travail sur le territoire français et espagnol.</p> <p>Il se distingue également par la <b>durabilité</b> de la structure créée, basée sur les ressources existantes, qui continuera à fournir des services après la fin du soutien du POCTEFA 2014-2020.</p>

## 6. Recommandations

À la suite du processus d'évaluation qui a eu lieu, une série de recommandations sont formulées ci-dessous, qui visent à contribuer à l'amélioration de l'efficacité des interventions dans le domaine de la formation et de l'emploi.

Le Programme étant en cours de clôture et tous les projets ayant été terminés, les recommandations sont formulées dans le but de faciliter la prise de décision dans le cadre de la période de programmation 2021-2027, en partant du principe que le financement des initiatives dans le domaine de la formation et de l'emploi sera maintenu.

En ce sens, **assurer la continuité de l'intervention du Programme dans ce domaine au cours de la période 2021-2027** peut en soi être considéré comme une première recommandation, étant donné la pertinence de la question de l'intégration du marché du travail dans la zone transfrontalière, et parce qu'une action à long terme est nécessaire pour générer des changements structurels, ce qui est particulièrement difficile en raison des différences de cadres administratifs et juridiques entre les pays et les territoires.

Sur la base de cette première recommandation, les recommandations suivantes sont formulées :

- **S'attacher à canaliser les obstacles à l'intégration du marché du travail transfrontalier vers des espaces de discussion entre États, par le biais de l'Autorité de gestion.**

L'expérience accumulée à travers le développement des projets POCTEFA, tant dans cette période de programmation (2014-2020) que dans les précédentes, a permis d'identifier des obstacles à l'intégration sur le marché du travail qui dépassent la capacité d'action des projets et, par conséquent, du Programme.

Il est donc nécessaire de progresser dans la canalisation de ces problèmes vers les forums auxquels participent les acteurs compétents en la matière au niveau étatique et/ou communautaire, pour lesquels l'existence d'une structure transfrontalière ayant une connaissance approfondie de la situation et des défis du territoire (CTP) pourrait être mise à profit, en renforçant son rôle au niveau institutionnel.

- **Concentrer davantage le focus des projets sur la suppression des obstacles législatifs et administratifs à la formation et à l'emploi transfrontaliers.**

En complément de la recommandation précédente, et dans le but de progresser dans l'élimination des principales barrières à l'intégration du marché du travail, il est proposé d'accorder une plus grande importance aux projets qui sont alignés sur les moyens possibles de résoudre les problèmes et les obstacles communs à l'intégration du marché du travail dans les environnements transfrontaliers de l'UE, qui ont déjà été identifiés au niveau européen.

À cette fin, des appels spécifiques pourraient être lancés pour sélectionner des projets axés, entre autres, sur la résolution d'obstacles de nature juridique, sur la promotion de la coordination administrative entre les acteurs des deux côtés de la frontière (administration, tissu d'entreprises, secteur universitaire et de la formation, etc.) ou sur le développement de mesures complémentaires qui valident ou facilitent les processus de changements juridiques et administratifs en tant qu'expériences d'apprentissage (activités d'information et/ou de sensibilisation, identification de bonnes pratiques, formation pour le secteur public ou privé, etc.).

- **Mettre en œuvre des actions visant à assurer l'alignement et l'intégration des projets dans la logique d'intervention du Programme.**

L'évaluation a montré qu'il peut y avoir des lacunes dans la couverture de certains domaines thématiques par les projets qui sont finalement sélectionnés dans les appels à projets lancés par le Programme, ce qui entrave l'obtention de résultats dans certains domaines. La cohérence et l'alignement des projets soutenus avec les priorités et les thèmes définis dans le texte du POCTEFA est une question clé, car c'est une condition nécessaire pour assurer l'efficacité de l'intervention.

Il est donc recommandé de développer des activités visant à sensibiliser les porteurs de projets à la nécessité d'intégrer leurs projets dans la logique d'intervention du Programme, par exemple en mettant l'accent sur cette question lors de séminaires d'information destinés aux bénéficiaires potentiels, ou en développant des matériaux et de la documentation pour soutenir la préparation des candidatures en tant que guide à cet égard.

- **Renforcer le rôle du Programme en tant que catalyseur de la capitalisation des résultats, en encourageant le transfert de connaissances entre les porteurs de projets et en évitant la duplication des initiatives.**

L'analyse a mis en évidence la possibilité d'améliorer la mise en place de canaux plus formels pour faciliter l'accès et l'échange d'informations entre les porteurs et les partenaires des projets, ainsi que la mise à disposition d'outils pour promouvoir l'intégration dans de nouvelles initiatives de questions précédemment abordées par des projets soutenus par le Programme.

À cet égard, il est jugé essentiel de renforcer le lien entre les projets et le renforcement de la capitalisation des résultats, ce qui pourrait être réalisé par des actions telles que les suivantes :

- Organisation d'événements spécifiques pour favoriser le partage et l'accès aux expériences et aux résultats, ce qui serait particulièrement utile pour les porteurs de projets dans la phase de préparation des candidatures.
- Lancement de réseaux thématiques au niveau du Programme, axés sur les questions les plus pertinentes du marché du travail (cadres réglementaires, fonctionnement administratif, formation, reconnaissance des qualifications, etc.)
- Développer un processus d'identification et de catégorisation des bonnes pratiques et des résultats transférables avec une approche thématique, accompagné d'actions pour les diffuser et les mettre à disposition d'agents externes aux projets qui les ont générés.
- Prévoir le lancement d'appels spécifiques pour capitaliser les résultats des projets précédents dans les domaines présentant un degré plus élevé de développement des résultats ou un meilleur alignement sur les besoins des bénéficiaires potentiels.

Cependant, pour le bon développement des actions de capitalisation, il est recommandé d'entreprendre au préalable un processus de réflexion stratégique, qui sera matérialisé et structuré dans un plan de capitalisation, intégré aux stratégies de communication et d'évaluation du Programme pour la période 2021-2027.

- **Introduire de nouveaux mécanismes pour renforcer l'implication de certains acteurs clés dans le Programme.**

Les partenariats public-privé ont été identifiés comme un élément clé de la réussite des projets relevant de l'OS 9. En ce sens, la participation des entreprises faciliterait le développement de futurs projets relevant de cette approche. À cette fin, il serait important de définir des conditions de participation attrayantes pour les entreprises (budgets de participation minimale peu élevés, rationalisation du circuit administratif et de paiement, etc.)

Dans le même ordre d'idées, il est jugé souhaitable de s'engager davantage en faveur de la participation des autorités compétentes. À cette fin, les appels à projets pourraient rendre obligatoire l'inclusion de ce type d'entité dans les partenariats, de manière à garantir la couverture de la chaîne de valeur et la présence d'agents dotés de pouvoirs et de capacités de décision (en particulier pour les questions liées à l'introduction de changements administratifs ou législatifs) et d'appropriation des résultats.

- **Favoriser la communication à partir d'une approche globale au niveau du Programme.**

Il est essentiel de disposer de ressources financières et humaines pour développer une activité de communication pour l'ensemble du Programme, en dotant les projets d'une structure de ressources commune qui contribue dans une plus large mesure à améliorer la visibilité des résultats et l'efficacité de la communication développée par les projets eux-mêmes de manière indépendante.

- **Des efforts accrus en matière de formation linguistique.**

La formation dans les langues voisines est considérée comme un facteur décisif pour encourager la mobilité et l'intégration professionnelle dans l'espace POCTEFA, et les progrès réalisés grâce à l'action des projets mis en œuvre dans le cadre de l'OS 9 ont été quelque peu limités à cet égard.

L'amélioration de ces compétences n'a pas été une question centrale des projets en général, et le manque de compétences linguistiques reste un obstacle, il est donc recommandé de prendre en compte cette question, par exemple en envisageant la possibilité d'inclure le développement obligatoire d'actions de formation linguistique dans tous les projets de mobilité.

D'autre part, et **au niveau de la gestion du Programme**, des domaines supplémentaires d'amélioration sont identifiés, qui sont spécifiés dans les recommandations suivantes :

- **Évaluer la possibilité d'apporter des changements aux formats de rapport final, afin d'augmenter la qualité et la portée des informations pour le suivi et l'évaluation.**

Les partenaires des projets soutenus par le POCTEFA fournissent une grande quantité d'informations tout au long des différentes phases du cycle de vie d'un projet, mais celles-ci ne sont pas toujours de la qualité et de l'utilité attendues. Plus précisément, il a été observé que l'on manque d'informations globales à la fin des projets, qui permettraient aux porteurs eux-mêmes d'évaluer des aspects tels que les résultats les plus remarquables obtenus, leur durabilité ou leur potentiel de transfert, ou encore la valeur ajoutée apportée.

Ce problème pourrait être résolu en ajoutant aux rapports finaux des champs permettant aux chefs de file de fournir une évaluation plus globale du projet, non pas liée à la période de certification des dépenses, mais à l'ensemble de la période de mise en œuvre. Cela permettrait de fournir des données pour alimenter les évaluations futures, en évitant les demandes répétées d'informations de la part des autorités du Programme et des évaluateurs.

- **Rationalisation du circuit de paiement.**

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un élément qui a affecté la réalisation des objectifs et des résultats attendus, c'est une question qui a été soulevée à plusieurs reprises par les différents répondants et personnes interrogées tout au long du processus d'évaluation.

Les retards de paiement ont entraîné de nombreux incidents et difficultés dans la gestion du projet, et constituent un obstacle potentiel à la participation d'entités aux capacités financières limitées.

## Résumé des tâches d'évaluation

Tâches et activités d'évaluation analytique	Questions d'évaluation ou exigences de la spécification technique de l'évaluation (questions prioritaires et secondaires)	Présentation des résultats de l'évaluation dans le rapport
<b>Mise en œuvre de l'OS 9 du Programme</b>		
Analyse de la mise en œuvre des projets de l'OS 9	AD-1 Comment et dans quelle mesure l'intervention du Programme dans le domaine de l'emploi et de la formation est-elle mise en œuvre ?	<b>Paragraphe 3.3</b> <b>Paragraphe 3.4</b>
<b>Efficacité de l'OS 9 du Programme</b>		
Analyse de la réalisation des résultats des projets d'emploi et de formation	8.1.1 Comment le Programme (OS 9) a-t-il cherché à améliorer la connaissance de la situation du territoire transfrontalier en termes de compétences et d'emploi ?	<b>Paragraphe 4.1</b>
	8.1.2 De quelle manière le Programme (OS 9) a-t-il essayé d'améliorer l'adéquation de l'offre de formation avec le profil des atouts du territoire et les besoins des entreprises ?	<b>Paragraphe 4.1</b>
	8.1.3 Comment le Programme (OS 9) a-t-il cherché à améliorer les compétences de la population du territoire transfrontalier ?	<b>Paragraphe 4.1</b>
	8.2 Les projets soutenus dans le cadre de l'OS 9 ont-ils contribué à réduire les obstacles à la mobilité transfrontalière des personnes dans l'accès à la formation et à l'emploi (reconnaissance des diplômes, environnement favorable, information sur les modalités d'emploi de part et d'autre de la frontière, etc.) ?	<b>Paragraphe 4.1</b>
	8.3 Dans quelle mesure les actions de formation et d'insertion soutenues dans le cadre de l'OS 9 ont-elles principalement touché le groupe cible (demandeurs d'emploi, reconversion, étudiants, apprentis et stagiaires) ?	<b>Paragraphe 4.1</b>
	8.4.1. Dans quelle mesure les projets soutenus dans le cadre de l'OS 9 ont-ils contribué à la mise en réseau des acteurs de la formation, de l'emploi et de l'insertion professionnelle ?	<b>Paragraphe 4.1</b>
	8.4.2 Quels avantages ces acteurs retirent-ils de leur participation à un réseau ? Ces avantages tendent-ils à assurer le fonctionnement des réseaux au-delà du soutien du Programme ?	<b>Paragraphe 4.1</b>
<b>Impact de l'OS 9 du Programme sur l'environnement et le genre</b>		
Analyse de l'impact sur le genre des projets de formation et d'emploi	AD-2 Dans quelle mesure le POCTEFA 2014-2020 a-t-il contribué à faire progresser l'égalité des chances entre les femmes et les hommes sur le territoire transfrontalier ?	<b>Paragraphe 4.2</b>
Analyse de l'impact environnemental des projets de formation et d'emploi	AD-3 Dans quelle mesure les effets potentiels sur l'environnement identifiés dans l'évaluation environnementale stratégique du POCTEFA 2014-2020 se sont-ils matérialisés suite au développement des projets soutenus par l'OS 9 ?	<b>Paragraphe 4.3</b>

## Données et sources d'information secondaires

Les informations secondaires ont permis à l'équipe de consultants de compiler les données pertinentes utilisées tout au long du processus d'évaluation à partir de travaux et de registres antérieurs. Vous trouverez ci-dessous la liste complète des documents et registres consultés, classés en fonction de leur typologie :

- **Documents politiques et réglementaires :**
  - Règlement (UE) n° 1303/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant dispositions communes.
  - Règlement FEDER (UE) n° 1301/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013.
  - Règlement relatif à la coopération territoriale européenne (UE) n° 1299/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013.
  - Règlement d'exécution (UE) 2015/207 de la Commission du 20 janvier 2015.
- **Documents du Programme :**
  - Programme INTERREG V-A Espagne-France-Andorre 2014-2020 (version 3.0 approuvée le 03.04.2020).
  - Annexe 3a du Programme INTERREG V-A Espagne-France-Andorre 2014-2020 : Indicateurs de productivité (version 3, approuvée en avril 2020).
  - Annexe 4a du Programme INTERREG V-A Espagne-France-Andorre 2014-2020 : indicateurs de résultats (version 2.2, approuvée le 17.08.2016).
  - Plan d'évaluation du POCTEFA 2014-2020 (approuvé par le comité de suivi le 12.05.2016).
  - Étude environnementale stratégique du POCTEFA 2014-2020.
- **Documentation sur la gestion et le suivi du POCTEFA :**
  - Rapports annuels de mise en œuvre du POCTEFA 2014-2020 (annualité 2015, 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021).
  - Données de suivi et de contrôle des opérations programmées, extraites de l'application de gestion POCTEFA (SIGEFA).
  - Guide des indicateurs POCTEFA (version juin 2020).
  - Formulaires de candidature pour les opérations programmées au titre de l'Axe 5, OS 9.
  - Rapports intermédiaires et finaux sur la mise en œuvre des opérations programmées au titre de l'Axe 5, OS 9.
  - Évaluation des incitations et sélection des axes 1 et 3 (E1).
  - Évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme (E2).
- **Informations statistiques :**
  - Bases de données statistiques d'Eurostat, de l'Institut National de la Statistique (INE), de l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) et du Departament d'Estadística del Govern d'Andorra.
- **Autres documents :**
  - EGTC Good Practice Booklet. 2018. Comité Européen des Régions.
  - b-solutions : Solving Border Obstacles. A Compendium of 43 Cases. 2020. Commission européenne.
  - Vibrant cross-border labour markets. Obstacles and solutions to cross-border cooperation in the EU. 2021. Commission Européenne.
  - Documents livrables générés par les projets programmés dans l'Axe 5, OS 9, extraits de l'application de gestion du POCTEFA (SIGEFA).

## Outils pour générer des informations primaires

Dans le processus d'évaluation, la **participation des acteurs de la coopération transfrontalière sur le territoire du POCTEFA** a été encouragée, suivant une approche participative.

Le travail sur le terrain a été un élément clé dans le développement de l'évaluation, car il a permis de générer les informations nécessaires pour aborder les différentes parties du contenu prévu. Ce travail a inclus des outils fréquemment utilisés dans les processus d'évaluation et de recherche sociale.

Les fiches techniques de chaque outil utilisé sont présentées ci-dessous.

**Tableau 22. Fiche technique sur l'enquête**

ENQUÊTE	
<b>Objectif</b>	Recueillir des informations quantitatives et qualifier les résultats à partir des données des registres et d'autres outils générateurs d'informations, avec un large champ d'application.
<b>Univers</b>	L'univers est constitué des entités partenaires gérant des projets programmés sous l'Axe 5 (OS 9), en considérant les personnes responsables pour chaque entité partenaire de tous les projets programmés sous l'OS 9.
<b>Taille de l'échantillon</b>	Un total de 46 réponses au questionnaire a été obtenu.
<b>Erreur d'échantillonnage</b>	11,71% au total (pour un niveau de confiance de 95% et $p=q=50$ ).
<b>Mode de mise en œuvre</b>	Un questionnaire en ligne a été utilisé.
<b>Dates</b>	Du 28 avril au 24 mai 2022.

Tableau 23. Fiche technique des entretiens

INTERVIEWS																	
<b>Cible</b>	Les entretiens ont été menés dans le but de qualifier les résultats des données du registre et des autres outils de génération d'informations.																
<b>Univers</b>	Deux profils d'informateurs clés ont été identifiés et la technique de l'entretien leur a été appliquée : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Responsable de la dynamisation du Programme, y compris le Secrétariat technique et les membres du partenariat (partenaires institutionnels de POCTEFA).</li> <li>• Entités chefs de file des projets.</li> </ul>																
<b>Critères de sélection de l'échantillon</b>	<p>Une série de critères a été établie pour guider la sélection des entités à interviewer, définis à trois niveaux :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Critères de sélection des facilitateurs du Programme et des acteurs institutionnels.</li> <li>2. Critères de sélection des projets programmés dans l'OS 9 du Programme.</li> </ol> <table border="1" data-bbox="354 685 1407 1084"> <thead> <tr> <th>Niveau</th> <th>Critères appliqués à la sélection</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Sélection des organisations facilitatrices/partenaires institutionnels</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Couverture des rôles clés</b>, assurant la représentation de toutes les entités ayant des compétences pertinentes dans la conception, la gestion, le suivi et l'évaluation du Programme.</li> </ul> </td> </tr> <tr> <td>Sélection des projets et des principaux bénéficiaires</td> <td> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Dimension financière</b>, en donnant la priorité aux projets à plus gros budget.</li> <li>▪ <b>Dimension de partenariat</b>, en donnant la priorité aux projets ayant un plus grand nombre d'entités partenaires.</li> <li>▪ <b>Niveau de mise en œuvre</b>, en assurant la couverture des deux types de projets (terminés et en cours), mais en donnant la priorité aux projets encore en cours de mise en œuvre.</li> <li>▪ <b>Couverture territoriale</b>, en assurant la représentation de tous les territoires impliqués dans le Programme.</li> </ul> </td> </tr> </tbody> </table>	Niveau	Critères appliqués à la sélection	Sélection des organisations facilitatrices/partenaires institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Couverture des rôles clés</b>, assurant la représentation de toutes les entités ayant des compétences pertinentes dans la conception, la gestion, le suivi et l'évaluation du Programme.</li> </ul>	Sélection des projets et des principaux bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Dimension financière</b>, en donnant la priorité aux projets à plus gros budget.</li> <li>▪ <b>Dimension de partenariat</b>, en donnant la priorité aux projets ayant un plus grand nombre d'entités partenaires.</li> <li>▪ <b>Niveau de mise en œuvre</b>, en assurant la couverture des deux types de projets (terminés et en cours), mais en donnant la priorité aux projets encore en cours de mise en œuvre.</li> <li>▪ <b>Couverture territoriale</b>, en assurant la représentation de tous les territoires impliqués dans le Programme.</li> </ul>										
Niveau	Critères appliqués à la sélection																
Sélection des organisations facilitatrices/partenaires institutionnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Couverture des rôles clés</b>, assurant la représentation de toutes les entités ayant des compétences pertinentes dans la conception, la gestion, le suivi et l'évaluation du Programme.</li> </ul>																
Sélection des projets et des principaux bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Dimension financière</b>, en donnant la priorité aux projets à plus gros budget.</li> <li>▪ <b>Dimension de partenariat</b>, en donnant la priorité aux projets ayant un plus grand nombre d'entités partenaires.</li> <li>▪ <b>Niveau de mise en œuvre</b>, en assurant la couverture des deux types de projets (terminés et en cours), mais en donnant la priorité aux projets encore en cours de mise en œuvre.</li> <li>▪ <b>Couverture territoriale</b>, en assurant la représentation de tous les territoires impliqués dans le Programme.</li> </ul>																
<b>Entités interviewées</b>	<p>Un échantillon de 22 personnes au total a été sélectionné, et 11 entretiens ont finalement été menés avec les informateurs clés suivants :</p> <table border="1" data-bbox="338 1196 1423 1756"> <tbody> <tr> <td>• 1 entretien avec la personne responsable de la gestion et du suivi des projets de l'Axe 5.</td> <td>Secrétariat technique de POCTEFA</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">• 5 entretiens avec des partenaires institutionnels du Programme</td> <td>Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées</td> </tr> <tr> <td>Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée</td> </tr> <tr> <td>Generalitat de Catalunya</td> </tr> <tr> <td>Gouvernement de Navarre / Nafarroako Gobernua</td> </tr> <tr> <td rowspan="4">• 5 entretiens avec une sélection de chefs de file de projets</td> <td>Ministère des finances et de l'administration publique. Gouvernement d'Espagne.</td> </tr> <tr> <td>Comarca de Los Monegros (projet SECANTO)</td> </tr> <tr> <td>LA GRAINERIE (projet TPC)</td> </tr> <tr> <td>Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie Pyrénées Méditerranée (projet AVENIR)</td> </tr> <tr> <td></td> <td>GECT de l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi-Navarre (projet FORMA NAEN)</td> </tr> <tr> <td></td> <td>Université de Perpignan Via Domitia (projet RETSASO)</td> </tr> </tbody> </table>	• 1 entretien avec la personne responsable de la gestion et du suivi des projets de l'Axe 5.	Secrétariat technique de POCTEFA	• 5 entretiens avec des partenaires institutionnels du Programme	Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées	Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée	Generalitat de Catalunya	Gouvernement de Navarre / Nafarroako Gobernua	• 5 entretiens avec une sélection de chefs de file de projets	Ministère des finances et de l'administration publique. Gouvernement d'Espagne.	Comarca de Los Monegros (projet SECANTO)	LA GRAINERIE (projet TPC)	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie Pyrénées Méditerranée (projet AVENIR)		GECT de l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi-Navarre (projet FORMA NAEN)		Université de Perpignan Via Domitia (projet RETSASO)
• 1 entretien avec la personne responsable de la gestion et du suivi des projets de l'Axe 5.	Secrétariat technique de POCTEFA																
• 5 entretiens avec des partenaires institutionnels du Programme	Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées																
	Conseil Régional Occitanie / Pyrénées-Méditerranée																
	Generalitat de Catalunya																
	Gouvernement de Navarre / Nafarroako Gobernua																
• 5 entretiens avec une sélection de chefs de file de projets	Ministère des finances et de l'administration publique. Gouvernement d'Espagne.																
	Comarca de Los Monegros (projet SECANTO)																
	LA GRAINERIE (projet TPC)																
	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie Pyrénées Méditerranée (projet AVENIR)																
	GECT de l'Eurorégion Aquitaine-Euskadi-Navarre (projet FORMA NAEN)																
	Université de Perpignan Via Domitia (projet RETSASO)																
<b>Dates</b>	Du 28 avril au 14 juillet 2022.																
<b>Méthode</b>	<p>Les deux méthodes suivantes ont été utilisées, en fonction du profil de l'agent déclarant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretiens téléphoniques développés sur la base d'un script ou d'un schéma thématique préétabli (de type mixte ou semi-structuré), avec toutefois une certaine flexibilité pour l'inclusion de questions pouvant être utiles aux fins de chaque contenu évaluatif spécifique.</li> <li>• Entretiens écrits sur une liste fermée de questions.</li> </ul>																

Tableau 24. Fiche technique du focus group

FOCUS GROUP																																	
<b>Objectif</b>	Obtenir des informations qui permettent, de manière relationnelle, d'enrichir les résultats obtenus avec les autres techniques. Il s'est utilisé pour identifier les faiblesses et les forces du Programme dans le domaine de l'emploi et de la formation, ainsi que pour identifier les opportunités pour la prochaine période de programmation 2021-2027.																																
<b>Profil des participants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes responsables de la conception et de la mise en œuvre des projets de l'OS 9 dont les dépenses sont plus élevées ou qui sont considérés comme stratégiques.</li> <li>Les personnes représentant les institutions qui sont membres du partenariat du Programme.</li> </ul>																																
<b>Méthodologie</b>	Groupe de discussion online (plateforme Zoom) de 1,5 heures de durée.																																
<b>Contenus</b>	<p><b>Bloc 1 : Introduction</b> Brève présentation introductive de l'évaluation, présentation des données contextuelles clés sur la mise en œuvre de l'axe 5, PI 8CTE, l'OS 9 du Programme et introduction des éléments à discuter.</p> <p><b>Bloc 2 : Discussion sur l'efficacité et l'impact (emploi)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Quelles ont été les principales améliorations produites grâce au développement des projets dans la connaissance de la situation du marché du travail sur le territoire transfrontalier / dans l'insertion professionnelle (personnes sans emploi, étudiant.es, personnes handicapées, femmes...) / dans l'élimination des obstacles à la mobilité professionnelle ?</li> <li>Quels sont les éléments qui limitent la réalisation d'améliorations de l'emploi dans le territoire transfrontalier ?</li> </ul> <p><b>Bloc 3 : Discussion sur l'efficacité et l'impact (formation)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Quelles ont été les principales améliorations apportées par le développement des projets dans l'adéquation de l'offre de formation aux besoins du capital humain et des entreprises / dans l'amélioration des compétences de la population ?</li> <li>Quels sont les éléments qui limitent la réalisation d'améliorations en matière de formation sur le territoire transfrontalier ?</li> </ul> <p><b>Bloc 4 : Clôture de la session</b></p>																																
<b>Participants</b>	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Nom</th> <th>Entité</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Ana Cirera</td> <td>GRUPO CONSIDERA, S.L.</td> </tr> <tr> <td>Beatriz Azanza</td> <td>GRUPO CONSIDERA, S.L.</td> </tr> <tr> <td>Denise Marty</td> <td>Département de la Haute-Garonne</td> </tr> <tr> <td>Elena Barrios</td> <td>Ministerio de Hacienda. Dirección General de Fondos Europeos. Subdirección General de Cooperación Territorial Europea</td> </tr> <tr> <td>Elena Giménez</td> <td>SC POCTEFA 2014-2020</td> </tr> <tr> <td>Enrique Ciaurriz</td> <td>Asociación Navarra de Empresas Laborales (ANEL)</td> </tr> <tr> <td>Eva Moré</td> <td>Consorci Centre de Ciència i Tecnologia Forestal de Catalunya</td> </tr> <tr> <td>Fernando Martín</td> <td>Gobierno de Aragón. Diputación General de Aragón. Departamento de Economía, Hacienda y Empleo</td> </tr> <tr> <td>Frédéric Brajou</td> <td>Université de Perpignan Via Domitia</td> </tr> <tr> <td>Graziella Filoni</td> <td>Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie Pyrénées Méditerranée</td> </tr> <tr> <td>Jose González</td> <td>GRUPO CONSIDERA, S.L.</td> </tr> <tr> <td>Julieta Barrenechea</td> <td>Universidad del País Vasco / Euskal Herriko Unibertsitatea</td> </tr> <tr> <td>Leyre Azcona</td> <td>AECT Eurorégion Aquitaine-Euskadi-Navarra</td> </tr> <tr> <td>María José Guillén</td> <td>Generalitat de Catalunya. Direcció General de Promoció Econòmica, Competència i Regulació</td> </tr> <tr> <td>Mathieu Decq</td> <td>PISTES-SOLIDAIRES</td> </tr> </tbody> </table>	Nom	Entité	Ana Cirera	GRUPO CONSIDERA, S.L.	Beatriz Azanza	GRUPO CONSIDERA, S.L.	Denise Marty	Département de la Haute-Garonne	Elena Barrios	Ministerio de Hacienda. Dirección General de Fondos Europeos. Subdirección General de Cooperación Territorial Europea	Elena Giménez	SC POCTEFA 2014-2020	Enrique Ciaurriz	Asociación Navarra de Empresas Laborales (ANEL)	Eva Moré	Consorci Centre de Ciència i Tecnologia Forestal de Catalunya	Fernando Martín	Gobierno de Aragón. Diputación General de Aragón. Departamento de Economía, Hacienda y Empleo	Frédéric Brajou	Université de Perpignan Via Domitia	Graziella Filoni	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie Pyrénées Méditerranée	Jose González	GRUPO CONSIDERA, S.L.	Julieta Barrenechea	Universidad del País Vasco / Euskal Herriko Unibertsitatea	Leyre Azcona	AECT Eurorégion Aquitaine-Euskadi-Navarra	María José Guillén	Generalitat de Catalunya. Direcció General de Promoció Econòmica, Competència i Regulació	Mathieu Decq	PISTES-SOLIDAIRES
Nom	Entité																																
Ana Cirera	GRUPO CONSIDERA, S.L.																																
Beatriz Azanza	GRUPO CONSIDERA, S.L.																																
Denise Marty	Département de la Haute-Garonne																																
Elena Barrios	Ministerio de Hacienda. Dirección General de Fondos Europeos. Subdirección General de Cooperación Territorial Europea																																
Elena Giménez	SC POCTEFA 2014-2020																																
Enrique Ciaurriz	Asociación Navarra de Empresas Laborales (ANEL)																																
Eva Moré	Consorci Centre de Ciència i Tecnologia Forestal de Catalunya																																
Fernando Martín	Gobierno de Aragón. Diputación General de Aragón. Departamento de Economía, Hacienda y Empleo																																
Frédéric Brajou	Université de Perpignan Via Domitia																																
Graziella Filoni	Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Région Occitanie Pyrénées Méditerranée																																
Jose González	GRUPO CONSIDERA, S.L.																																
Julieta Barrenechea	Universidad del País Vasco / Euskal Herriko Unibertsitatea																																
Leyre Azcona	AECT Eurorégion Aquitaine-Euskadi-Navarra																																
María José Guillén	Generalitat de Catalunya. Direcció General de Promoció Econòmica, Competència i Regulació																																
Mathieu Decq	PISTES-SOLIDAIRES																																

	Mercedes Vilches	Gobierno de Navarra / Nafarroako Gobernua. Dirección General de Acción Exterior
	Nuno Vaz	GRUPO CONSIDERA, S.L.
	Rosa Ricart	Consorci Centre de Ciència i Tecnologia Forestal de Catalunya
	Sara Yadavar	Université de Perpignan Via Domitia
	Silvia García	Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole Ariège Comminges
<b>Date</b>	24 mai 2022	

- **Questionnaire 1. Entités bénéficiant de projets dans les PI 8CTE, OS 9.**

## Questionnaire Évaluation "Emploi et formation" (bénéficiaires Axe 5-PI8CTE-OS9)



### Présentation

La Communauté de travail des Pyrénées (CTP), autorité de gestion du programme INTERREG V-A Espagne-France-Andorre pour la période 2014-2020, coordonne le processus d'évaluation de l'efficacité et de l'impact du Programme dans le domaine de l'emploi et de la formation, qu'elle réalise avec l'assistance technique externe de CONSIDERA, S.L.

Ce questionnaire vise à recueillir des informations pour connaître les résultats et l'impact des projets liés à l'emploi et à la formation soutenus dans le cadre de l'axe 5, Priorité d'investissement 8CTE, Objectif spécifique 9, du POCTEFA 2014-2020.

En répondant à ce questionnaire, vous contribuez à améliorer la coopération transfrontalière entre Espagne-France-Andorre. Les résultats obtenus seront disponibles dans le rapport d'évaluation qui sera publié sur le site web de POCTEFA (<https://www.poctefa.eu/>).

Toutes les réponses seront anonymes et les données personnelles ne seront ni stockées ni partagées par quelque moyen que ce soit et ne seront utilisées qu'à des fins d'analyse statistique pendant l'évaluation externe.

Si l'entité que vous représentez a participé à plus d'un projet de l'axe 5, Priorité d'investissement 8CTE, OS 9, veuillez remplir un questionnaire par projet.

### Données d'identification

\* **Projet (acronyme) :**

\* **Veuillez indiquer le nom de l'entité que vous représentez :**

\*

**Veuillez indiquer le rôle de votre organisation dans le projet :**

## Questionnaire

De manière générale, dans quelle mesure pensez-vous que votre projet a contribué à renforcer l'intégration transfrontalière du marché du travail ?

	Pas du tout	Un peu	Moyennement	Dans une large mesure
* Il contribue à améliorer la connaissance du marché du travail transfrontalier.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Il contribue à améliorer l'offre de formation.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Il contribue à l'amélioration des compétences de la population	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

\*

Pourriez-vous indiquer, parmi les actions suivantes visant à améliorer la connaissance du marché du travail transfrontalier, celles que vous avez réalisées dans le cadre de votre projet ?

- Études.
  Mise en relation.
  Actions communes d'information et/ou de communication.
  Aucune des réponses ci-dessus.

\* Dans quelle mesure pensez-vous que les actions susmentionnées ont contribué à améliorer le niveau de compréhension par le public des conditions administratives et juridiques du travail des deux côtés de la frontière ?

- Pas du tout
  Un peu
  Moyennement
  Dans une large mesure

\* Avez-vous développé de nouvelles offres de formation dans le cadre de votre projet ?

- Oui
  Non

En ce qui concerne la nouvelle formation développée par votre projet, veuillez indiquer votre degré d'accord avec les affirmations suivantes, en utilisant une échelle de 1 à 5, où 1 signifie pas du tout d'accord et 5 tout à fait d'accord.

	1 (pas d'accord)	2	3	4	5 (tout à fait d'accord)
* Complète l'offre existante	<input type="radio"/>				
* Intègre des composants innovants	<input type="radio"/>				
* S'adapte au profil du capital humain du territoire	<input type="radio"/>				
* S'adresse aux professions/compétences recherchées par les entreprises de la région.	<input type="radio"/>				

Quel a été, selon vous, l'impact de votre projet sur l'acquisition de nouvelles compétences par les personnes ayant participé à la formation ? Veuillez quantifier la proportion de participants qui ont atteint les deux situations énumérées dans le tableau.

	Moins de 25 % des participants	Entre 25 et 75 % des participants	Plus de 75 % des participants
* Personnes ayant suivi la formation	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Personnes ayant obtenu une reconnaissance de compétences (diplôme)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

\* Veuillez indiquer le profil du public qui a participé aux actions de formation et/ou d'insertion développées : (vous pouvez sélectionner plus d'une option)

- Demandeurs d'emploi
  Actifs en reconversion
  Étudiants
  Stagiaires/apprentis
  Autres publics

Sur le nombre total de personnes participant aux actions de formation, veuillez indiquer quelle proportion correspondrait à chacun des profils suivants :

(notez que la somme des % indiqués dans la colonne doit être égale à 100 %)

	% du nombre total de participants
Chercheurs d'emploi	<input type="text"/>
Actifs en conversion	<input type="text"/>
Étudiants	<input type="text"/>
Stagiaires/apprenties	<input type="text"/>
Autres publics	<input type="text"/>

Compte tenu du profil du public cible auquel la formation a été adressée, veuillez exprimer votre degré d'accord avec les affirmations suivantes, en utilisant une échelle de 1 à 5, où 1 signifie « pas du tout d'accord » et 5 « tout à fait d'accord ».

	1 (pas du tout d'accord)	2	3	4	5 (tout à fait d'accord)
* Les besoins spécifiques du public cible ont été identifiés.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* Des mesures ont été prises pour répondre aux besoins du public cible.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
* La proportion de personnes employées ou actives par la suite des actions est importante.	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

Veuillez développer votre réponse si nécessaire :

Indiquez quelles mesures concrètes ont été prises pour répondre aux besoins spécifiques de votre public cible :

Selon vous, dans quelle mesure votre projet a-t-il contribué à renforcer la mobilité transfrontalière pour l'emploi et la formation ?

Utilisez une échelle de 1 à 5, où 1 correspond à "n'a eu aucun impact" et 5 à "a été décisif".

	1 (aucun impact)	2	3	4	5 (décisif)
* Il a contribué à augmenter le nombre d'étudiants qui ont participé à des échanges dans la région.	<input type="radio"/>				
* Il a contribué à augmenter le nombre de personnes qui obtiennent un emploi de l'autre côté de la frontière.	<input type="radio"/>				
* Il a contribué à l'augmentation du nombre de personnes qui développent des activités transfrontalières.	<input type="radio"/>				

\* Quelle serait, selon vous, la principale valeur ajoutée de votre projet en termes de contribution à la mobilité transfrontalière ?

- Il a apporté des solutions aux difficultés de déplacement.
- Il a fourni un accompagnement à la mobilité.
- Il a consolidé les relations et les échanges de coopération entre les entités de formation.
- Autre valeur ajoutée.
- Il n'a pas apporté de valeur ajoutée.

**De quelle manière considérez-vous que votre projet a contribué à la réalisation de progrès effectifs en matière d'égalité des chances entre les femmes et les hommes ?**

(Vous pouvez cocher plus d'une réponse)

- Favorise l'utilisation non sexiste du langage.
- Enregistre et analyse des indicateurs de genre.
- A permis d'identifier des références de leadership féminin.
- A réduit des écarts entre les genres en matière d'emploi et/ou de formation.
- Comprend des actions positives (clauses sociales dans le recrutement, élaboration de plans d'égalité, mesures de conciliation, etc.).
- Autre(s).
- N'a eu aucun effet sur l'égalité des chances.

**\* Pourriez-vous indiquer si votre projet a eu un impact environnemental sur le territoire de POCTEFA ?**

- Oui, négatif
- Potentiellement négatif
- Oui, positif
- Non

Décrivez l'impact environnemental positif de votre projet :

Soumettre

• Liste de questions 1. POCTEFA SC

**PRÉSENTATION**

La Communauté de Travail des Pyrénées (CTP), autorité de gestion du Programme INTERREG V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020), gère un système de suivi et d'évaluation pour rendre compte des progrès et des impacts de la coopération dans les zones géographiques concernées par le Programme.

Cet entretien fait partie du processus d'évaluation de l'efficacité et de l'impact du Programme dans le domaine de l'emploi et de la formation, qui est coordonné par l'autorité de gestion de POCTEFA et réalisé avec l'assistance technique externe de CONSIDERA, S.L.

Compte tenu de leur connaissance du Programme grâce à leur rôle de secrétariat conjoint, leur contribution est essentielle pour mener à bien l'évaluation. Nous vous remercions d'avance pour votre participation.

**IDENTIFICATION DE LA PERSONNE INTERROGÉE**

Nom :

Titre du poste / position :

Date de l'entretien :

**QUESTIONS**

1. D'une manière générale, comment évaluez-vous l'avancement des projets soutenus par le Programme dans le cadre de l'OS 9 par rapport au plan ?
2. Dans quelle mesure pensez-vous que les projets soutenus par le Programme dans l'OS 9 ont eu la capacité de...
  - a. Apporter ou générer des changements dans l'intégration transfrontalière du marché du travail.
  - b. Contribuer à la création d'emplois.
  - c. Influencer la question de l'emploi temporaire sur le territoire transfrontalier.
  - d. Réduire les obstacles à la mobilité transfrontalière des personnes pour l'accès à la formation et à l'emploi.
3. Parmi les projets soutenus par POCTEFA dans le domaine de l'emploi et de la formation, quels sont ceux qui, selon vous, ont eu ou ont la plus grande capacité à renforcer l'intégration transfrontalière du marché du travail ?
  - a. Pour quelle raison ?
  - b. Quelles sont, selon vous, les principales réalisations de ces projets ?
  - c. Quelles sont, selon vous, les caractéristiques distinctives de ces projets (clés pour obtenir un impact élevé sur le territoire, en termes de contribution à la génération de changements dans l'intégration du marché du travail transfrontalier) ?
4. Quels ont été les principaux publics cibles atteints par les projets soutenus dans le cadre de l'OS 9 ?
5. Dans quelle mesure pensez-vous que les projets d'emploi et de formation soutenus par le Programme ont réussi à répondre aux besoins des publics cibles suivants ?
  - a. Chercheurs d'emploi.
  - b. Actifs de conversion.
  - c. Les étudiants.
  - d. Des stagiaires, des stagiaires.
6. Comment évaluez-vous la mise en réseau des acteurs de la formation, de l'emploi et du placement dans le cadre des projets soutenus par le Programme dans l'OS 9 ?
  - a. Dans quelle mesure pensez-vous que les réseaux créés seront durables dans le temps ?
  - b. Quelle est, selon vous, la valeur ajoutée de ces réseaux pour leurs acteurs ? Quelles sont les principales motivations des acteurs pour y adhérer et y rester ?
  - c. De quelle manière pensez-vous que le Programme peut contribuer au maintien de ces réseaux, et considérez-vous que votre rôle est pertinent à cet égard ?
7. D'une manière générale, quels ont été, selon vous, les principaux obstacles à l'obtention des résultats escomptés par les projets, et quels sont les éléments qui les ont favorisés ?
8. Avez-vous des idées sur ce qui devrait être amélioré afin d'obtenir un impact plus important des projets (en termes d'intégration sur le marché du travail, de création d'emplois, de réduction de la temporalité...) ?

• Liste de questions 2. Partenaires institutionnels du Programme

**PRÉSENTATION**

La Communauté de Travail des Pyrénées (CTP), autorité de gestion du Programme INTERREG V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020), gère un système de suivi et d'évaluation pour rendre compte des progrès et des impacts de la coopération dans les zones géographiques concernées par le Programme.

Cet entretien s'inscrit dans le cadre des processus d'évaluation de l'efficacité et de l'impact du Programme dans les domaines de la mobilité et de l'accès aux services, de l'emploi et de la formation que l'autorité de gestion de POCTEFA coordonne et met en œuvre avec l'assistance technique externe de CONSIDERA, S.L.

Compte tenu de leur connaissance du territoire et de leur rôle d'agent dynamique du Programme, leurs contributions sont essentielles pour mener à bien les évaluations. Nous les remercions d'avance pour leur participation.

**IDENTIFICATION DE L'ENTITÉ / DE LA PERSONNE INTERROGÉE**

Nom :

Titre du poste / position :

Institution :

Date de l'entretien :

**QUESTIONS**

1. Selon vous, dans quelle mesure les projets d'emploi et de formation soutenus par POCTEFA sur votre territoire contribuent-ils au renforcement de la cohésion de la zone transfrontalière ?

Utilisez une échelle de 1 à 5, où 1 correspond à "Aucune contribution" et 5 à "Contribution maximale".

1				5
<input type="checkbox"/>				

Veuillez développer votre réponse si nécessaire :

2. En ce qui concerne les projets d'emploi et de formation soutenus par POCTEFA sur votre territoire, dans quelle mesure pensez-vous qu'ils ont contribué à renforcer l'intégration du marché du travail transfrontalier ?

	Rien	Petit	Quelque chose	Dans une large mesure	Sans opinion
Améliorer la connaissance du marché du travail transfrontalier	<input type="checkbox"/>				
Améliorer l'offre de formation	<input type="checkbox"/>				
Améliorer les compétences des personnes	<input type="checkbox"/>				

Veuillez développer votre réponse si nécessaire :

3) Dans quelle mesure considérez-vous que ces projets soutenus par POCTEFA sur votre territoire ont contribué à réduire les obstacles qui entravent la mobilité des personnes dans l'accès à la formation et à l'emploi ?

	Rien	Petit	Quelque chose	Un lot	Sans opinion
Ils ont permis à la population de mieux comprendre les conditions de travail des deux côtés de la frontière.	<input type="checkbox"/>				
Ils ont renforcé le soutien à la mobilité de la main-d'œuvre et de la formation.	<input type="checkbox"/>				
Ils ont contribué à l'apprentissage des langues (français/espagnol).	<input type="checkbox"/>				
Avoir aidé à trouver un emploi / développer une idée d'entreprise	<input type="checkbox"/>				

Veillez développer votre réponse si nécessaire :

4. Veillez indiquer votre degré d'accord avec les affirmations suivantes :

Utilisez une échelle de 1 à 5, où 1 correspond à "Je ne suis pas du tout d'accord" et 5 à "Je suis tout à fait d'accord".

	1 (Pas d'accord)				5 (Tout à fait d'accord)
Grâce au développement des projets POCTEFA, les processus de formation ont été améliorés.	<input type="checkbox"/>				
Grâce au développement des projets POCTEFA, la formation des jeunes a été améliorée.	<input type="checkbox"/>				
Grâce au développement des projets POCTEFA, des réseaux entre les entités et les professionnels de la formation et de l'emploi ont été développés et renforcés.	<input type="checkbox"/>				
Grâce au développement des projets POCTEFA, la formation et le soutien ont été adaptés aux besoins réels du marché du travail transfrontalier.	<input type="checkbox"/>				

5) Parmi les projets d'emploi et de formation soutenus par POCTEFA sur votre territoire, quels sont ceux qui, selon vous, ont le plus contribué à améliorer l'intégration transfrontalière du marché du travail ?

6. Vous trouverez ci-dessous un certain nombre de facteurs susceptibles de limiter la réalisation d'améliorations en matière d'emploi et de formation transfrontaliers. Veillez indiquer l'importance que vous accordez à chacun de ces facteurs :

Utilisez une échelle de 1 à 5, où 1 correspond à "Pas important" et 5 à "Très important".

	1				5
Absence de levier pour l'emploi transfrontalier (niveaux de salaire similaires, besoins en main-d'œuvre similaires, etc.), ce qui n'est pas propice à la mobilité.	<input type="checkbox"/>				
Barrières linguistiques et culturelles	<input type="checkbox"/>				
Barrières législatives, cadres juridiques différents entre pays et territoires (stages, reconnaissance des qualifications, reconnaissance des compétences, etc.)	<input type="checkbox"/>				
Faible motivation pour la mobilité de la part des étudiants	<input type="checkbox"/>				
Des plateformes éducatives en ligne difficiles à gérer et encore plus difficiles à évaluer l'utilisation réelle qu'en font les élèves.	<input type="checkbox"/>				
Manque d'informations comparables sur la situation du marché du travail dans les différents territoires	<input type="checkbox"/>				
Absence de structure juridique transfrontalière pour faciliter l'interopérabilité entre les modèles économiques et académiques.	<input type="checkbox"/>				
Impossibilité de prolonger la durée des projets	<input type="checkbox"/>				
COVID					

7. A votre avis, que pourrait-on faire pour augmenter la contribution des projets POCTEFA à l'intégration transfrontalière du marché du travail ?

• Liste de questions 3. Chefs de file de projets dans la PI 8CTE, OS 9

### PRÉSENTATION

La Communauté de Travail des Pyrénées (CTP), autorité de gestion du Programme INTERREG V-A Espagne-France-Andorre (POCTEFA 2014-2020), gère un système de suivi et d'évaluation pour rendre compte des progrès et des impacts de la coopération dans les zones géographiques concernées par le Programme.

Cet entretien fait partie du processus d'évaluation de l'efficacité et de l'impact du Programme dans le domaine de l'emploi et de la formation, qui est coordonné par l'autorité de gestion de POCTEFA et réalisé avec l'assistance technique externe de CONSIDERA, S.L.

En tant que principal bénéficiaire de l'aide au développement du projet POCTEFA dans ce domaine, leur contribution est essentielle pour mener à bien l'évaluation. Nous vous remercions d'avance pour votre participation.

### DONNÉES D'IDENTIFICATION

Projet :

Nom de la personne interrogée :

Titre du poste / position :

Entité :

Date de l'entretien :

### QUESTIONS

1. Comment évaluez-vous l'avancement de votre projet ? Avez-vous pu mettre en œuvre toutes les actions prévues ? Quels sont les obstacles qui ont freiné ou empêché la mise en œuvre (COVID, difficultés à lancer un appel d'offres, difficulté à trouver des fournisseurs, manque d'intérêt du public cible...) ?
2. Quelle est votre évaluation de la mesure dans laquelle votre projet a atteint ses résultats par rapport à ce qui était prévu/attendu ?
3. Quels sont les éléments qui ont entravé ou entravent l'atteinte des résultats de votre projet (retards dans la mise en œuvre, bureaucratie dans la gestion, manque d'implication ou d'engagement des partenaires...) et ceux qui l'ont favorisé ou le favorisent (intérêt des acteurs clés, communication, adéquation des objectifs aux besoins, capacité des partenaires...) ?
4. Quels sont les changements ou les améliorations qui, selon vous, ont résulté de votre projet ? Quels éléments ont été déterminants pour ces changements ?
5. Plus précisément, de quelle manière considérez-vous que votre projet contribue à... ?
  - Améliorer la connaissance du marché du travail transfrontalier.
  - Améliorer l'adaptation de l'offre de formation aux besoins des entreprises et au profil du capital humain du territoire.
  - Améliorer les compétences de la population de la zone POCTEFA.
6. Votre projet a-t-il apporté une solution aux difficultés de déplacement qui entravent la mobilité sur le territoire ?
7. Les résultats de votre projet sont-ils limités aux territoires que vous avez couverts ou auront-ils un effet sur l'ensemble de la zone POCTEFA ?
  - a. S'ils sont limités à votre territoire, pensez-vous que certains des résultats pourraient être applicables à l'avenir dans d'autres zones du territoire de POCTEFA ? Lequel ou lesquels et ce qui serait nécessaire pour matérialiser un tel transfert ?
8. La nature transfrontalière du projet apporte-t-elle des caractéristiques spécifiques et différentielles aux activités réalisées et aux résultats obtenus ?
9. À votre avis, les résultats obtenus et la coopération établie dans le cadre du projet sont-ils durables ? De quelle manière ?
10. Avez-vous des idées sur ce qui devrait être amélioré afin d'obtenir un plus grand impact des projets POCTEFA dans le renforcement de l'intégration transfrontalière du marché du travail ?



**GRUPO CONSIDERA S.L.**

Américo Vespucio, 5.1, 2e étage, module 10. PCT Cartuja. 41092 - Séville

Paseo de la Libertad 6, 1º izq. 02001 - Albacete

Calle, Ruzafa 56, 4º, Pta 8. 46006 - Valence

[info@considera.es](mailto:info@considera.es) | [www.considera.es](http://www.considera.es)